This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 824,451

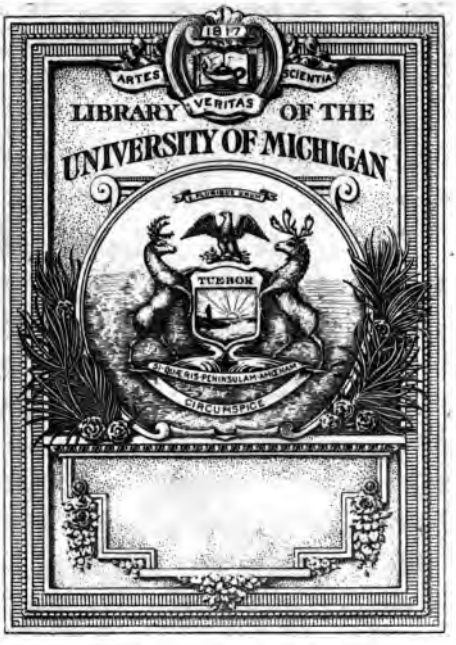

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
Michigan Law Library

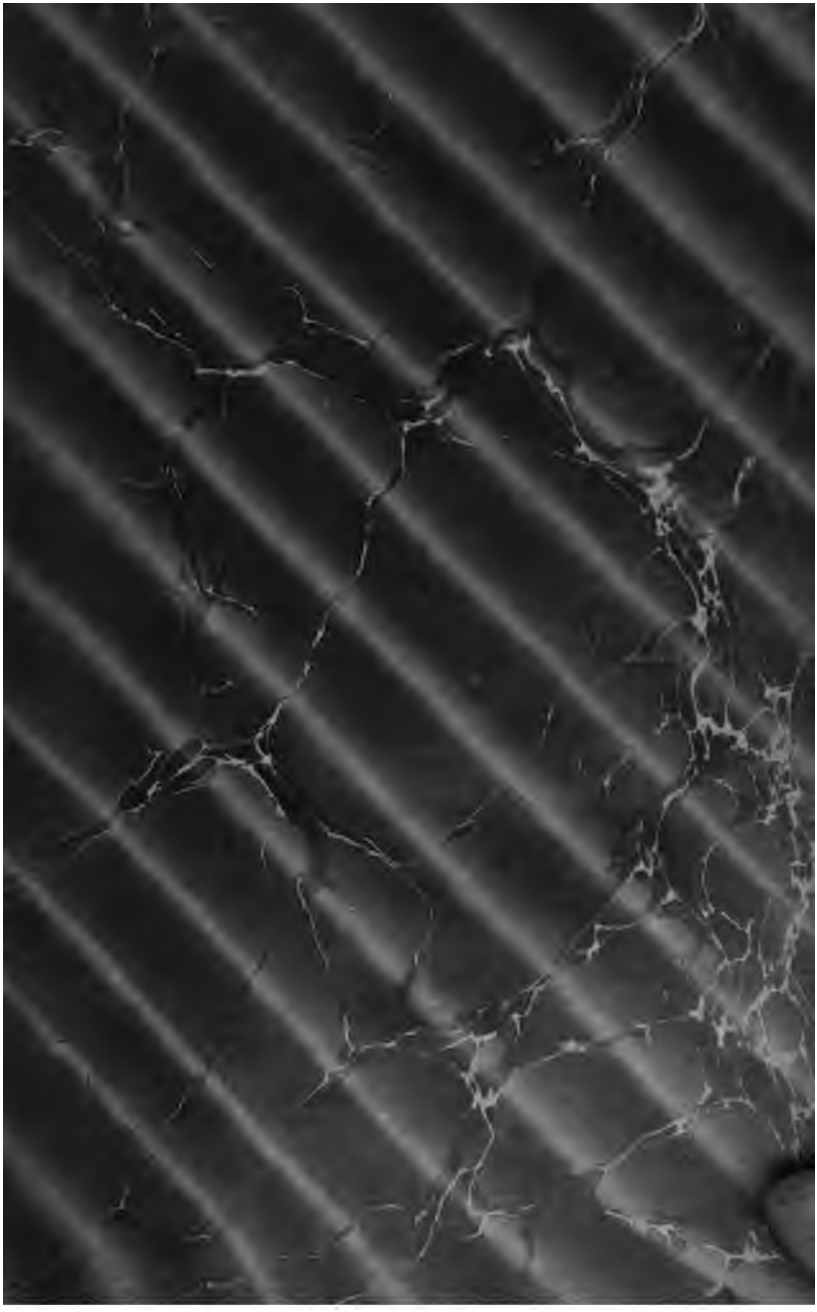

DC
217
.L22
1875

LA PLACE VENDOME

ET

LA ROQUETTE

LA PLACE VENDOME

ET

LA ROQUETTE

DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LA COMMUNE

PAR

M. L'ABBÉ LAMAZOU

ANCIEN VICAIRE DE LA MADELEINE, CURÉ DE N.-D. D'AUTEUIL

PRÉCÉDÉS D'UNE LETTRE DE

MONSEIGNEUR DUPANLOUP, ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Quæque ipse miserrima vidi.
VIRGILE.

TREIZIÈME ÉDITION

PARIS

CHARLES DOUNIOL ET Cie, LIBRAIRES ÉDITEURS

29, RUE DE TOURNON, 29

1875

Gen. Lit
Eccl.
Law Library
11-12-1935

LETTRE DE MGR DUPANLOUP

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Monsieur l'abbé,

J'applaudis beaucoup à la pensée que vous avez eue de réunir en volume, afin de les populariser, les récits si émouvants que vous avez publiés, sous l'impression récente des derniers événements de Paris, dans *le Correspondant*. Outre l'intérêt profond qui s'attache à ces pages d'histoire, écrites par un témoin oculaire, il se dégage de là des enseignements qu'il importe de ne pas laisser oublier.

Quand nous annoncions d'avance quelles se-

raient, et dans un avenir prochain peut-être, les conséquences sociales, ou plutôt antisociales, des doctrines d'impiété dont on pénétrait les masses, bien des gens nous disaient des opposants ou des alarmistes, et dédaignaient nos prévisions. La Commune et l'incendie de Paris n'ont que trop, hélas! justifié nos paroles; les faits ont dépassé nos craintes.

Mais nous avons en France deux grands défauts : nous ne savons pas assez conclure, et nous oublions trop vite. Combien d'esprits légers chez nous voudraient déjà ne plus penser à ces crimes qui ont effrayé le monde, ou se refusent encore à les rapporter à leurs vraies causes!

Mais vos récits ne permettent ni cette méprise ni cet oubli.

Dans ces relations, d'une authenticité irrécusable, puisque vous étiez là, et que ce que vous racontez, vous l'avez vu de vos yeux, la vérité apparaît sans voiles, l'impiété qui poussait ces âmes scélérates, et qui a été le carac-

tère frappant de cette révolution communiste, éclate à tous les yeux qui ne sont pas volontairement aveugles.

Je souhaite que votre volume se répande et soit lu de tous, et surtout du peuple. Rien n'est plus instructif : c'est la leçon des événements, la plus haute et la plus forte de toutes. Vous auriez pu mettre pour épigraphe à ces pages cette grande parole de l'antiquité :

Discite justitiam moniti, et non temnere Divos [1].

Veuillez agréer tous mes bien dévoués hommages en Notre-Seigneur.

† FÉLIX, *évêque d'Orléans.*

22 août 1871.

---

[1] Que de tels avertissements vous apprennent l'amour de la justice et le respect de Dieu.

PRÉFACE DE LA TREIZIÈME ÉDITION[1].

La douzième édition de mes récits sur la Commune de Paris s'est trouvée épuisée à la fin de l'année 1874. Absorbé par les travaux du saint ministère, j'ai longtemps hésité à publier une édition nouvelle. Les instances de quelques hommes haut placés dans l'estime du pays m'ont déterminé à ne pas interrompre une publication qu'ils veulent bien juger utile à la cause sociale.

L'un d'eux, effrayé de l'état des esprits en France,

[1] Ce travail a été traduit en anglais, allemand, espagnol et italien. La Société de Saint-François de Sales en a publié une édition populaire.

m'a conjuré de méditer ces lignes significatives : « La Commune est presque oubliée aujourd'hui. On n'a pas eu le temps de relever encore les ruines qu'elle a amoncelées ; les familles qui ont la mémoire de leurs blessures portent encore le deuil des victimes qu'elle a faites chez elles, mais le grand nombre ne se souvient plus. On ose parler de « patriotisme égaré », quand il s'agit d'incendiaires et d'assassins. D'autre part, les amis de ces incendiaires et de ces assassins, leurs apôtres, leurs disciples, leurs émules et leurs continuateurs au premier jour relèvent la tête, et eux seuls ne parlent pas de pardon ! L'amnistie morale se fait avec une rapidité effrayante du côté des victimes. Il n'y a que du côté des criminels que le souvenir veille et que la vengeance se tient prête à aller rechercher ses torches qu'elle a cachées dans un coin, en attendant l'heure propice. » Il ajoutait : « Vous avez été le témoin des crimes et des folies de la Commune ; vous devez donc, dans l'intérêt de la morale et de la société, continuer à les flétrir en continuant à les dévoiler. »

Tous m'ont fait remarquer que tant que la démagogie ne songera pas à désarmer, il ne faut point cesser de montrer aux populations, par un fidèle exposé des assassinats et des incendies de la Commune, dans quels abîmes elles tombent quand elles se fient aux charlatans et aux coquins qui leur prêchent l'oubli de Dieu et

du devoir, la haine des lois constitutives de la société et de la famille.

Telle est aussi la pensée qu'a daigné m'exprimer le Père commun des fidèles. Un des prélats de la maison de Pie IX m'écrivait, en 1872, que Sa Sainteté avait bien voulu se faire lire les principaux récits de mon livre. La lettre du vénéré prélat était accompagnée d'un Bref où le Père commun des fidèles, avec une admirable bonté qui s'étend aux plus humbles comme aux plus illustres de ses fils, me félicite d'avoir retracé, « pour l'instruction de la France, le récit fidèle de « cette insurrection démagogique qui semant la ter- « reur, le meurtre et l'incendie dans une grande capi- « tale, l'a odieusement souillée et presque anéantie. »

Je n'ose livrer à la publicité, tout en les conservant comme un vrai titre de noblesse, les précieux encouragements dont Sa Sainteté m'honore à l'occasion de la part que j'ai prise aux cruels événements qui sont l'objet de mes récits. Je me borne à signaler quelques-uns des graves enseignements de Pie IX : « Plaise au ciel que ces crimes atroces, opprobre de l'humanité, la déterminent enfin à porter la hache à la racine du mal et à flétrir les funestes principes qui en ont été la source ! Malheureusement une leçon plus sévère encore (Dieu nous l'épargne !) semble manquer à l'aveugle obstination et à l'orgueil des hommes pour leur ap-

prendre enfin à se soumettre à l'autorité et aux avertissements de l'Eglise [1]. »

Les dépositions et les débats des conseils de guerre chargés de juger les hommes de la Commune ont confirmé dans les moindres détails les faits incroyables que j'avais exposés plusieurs mois auparavant.

Un de nos plus éminents généraux [2], qui, pendant la guerre contre la Prusse, le siége de Paris et l'insurrection de la Commune, a constamment déployé sur le champ de bataille un courage à toute épreuve et connaît à fond les récents événements de Paris, a bien voulu m'écrire : « Votre travail est très-véridique, et il m'a vivement ému. »

Pour faire mieux ressortir le caractère historique que j'ai voulu donner à mon travail, j'ai placé, à la suite des principaux faits que j'expose, une partie des dépositions qui en attestent la constante exactitude. Il en résulte que je suis quelquefois resté au-dessous de

---

[1] Utinam atrocia hæc facinora et adeo humanæ familiæ ignominiosa suadeant tandem radici malorum admovendam esse securim, et ea exsecranda esse principia unde mala ipsa manârunt. Verum graviore adhuc documento, quod Deus avertat, hominum pervicacia et superbia egere videtur, ut acquiescere demum discat auctoritati et monitis Ecclesiæ. (*Bref de Sa Sainteté Pie IX*, du 2 mai 1872.)

[2] Le général Vinoy.

la vérité; plusieurs démontrent, en effet, et je m'en étais bien douté, qu'on avait donné, à plusieurs reprises, l'ordre de nous massacrer ou de nous faire périr dans les flammes [1].

L'extrait suivant des papiers officiels de la Commune donnera une idée du sens moral qui inspirait les représentants de la justice et de la police sous ce néfaste régime. Cet étrange document m'a été communiqué par un magistrat du tribunal de première instance de la Seine.

Lorsque je fus incarcéré, le vendredi 19 mai, à la prison de la Préfecture de police, on écrivit après mon signalement sur le registre d'écrou : *délit = inconnu.* Le lendemain on me transférait à Mazas et on inscrivait sur le registre de la prison : *délit = vicaire de la Madeleine.* Le mardi matin 23 mai, on me transférait à la Roquette et on se bornait à signaler comme *délit = ordre du Comité du Salut public.* Dans l'espace de

---

[1] Voir, en particulier, les dépositions du docteur Puymoyen, de Vattier, de François, etc. La lettre suivante de Raoul Rigault, publiée par l'*Autographe,* mérite d'être conservée :

« Citoyen Latronche,

« Fusillez l'archevêque et les otages, incendiez les Tuileries et le Palais-Royal, et repliez-vous sur la rue Germain-des-Prés.

« RAOUL RIGAULT. »

« Floréal, an 79, 9 heures, soir. »

quatre jours on avait trouvé trois délits, et quels délits ! En recourant à des procédés aussi burlesques qu'odieux dans ses attentats à la liberté et à la vie humaine, la Commune s'est peinte mieux que je ne pourrais le faire moi-même.

Cette édition renferme quelques nouveaux chapitres relatifs au renversement de la colonne Vendôme, à l'arrestation de M. l'abbé Deguerry et aux incendies de la Commune. Rien de complet et de précis n'avait été encore publié à ce sujet par des témoins oculaires. J'ai ajouté dans les autres chapitres des détails importants que je n'ai voulu livrer à la publicité qu'après les avoir vus confirmés par les débats judiciaires des conseils de guerre.

N'ayant pu écrire à tous ceux qui ont daigné m'encourager de leur approbation et de leur sympathie, je les prie de recevoir ici mes meilleurs remercîments. Je dois un témoignage tout spécial de reconnaissance aux membres du clergé, de la magistrature et de l'armée dont les nombreux et précieux suffrages sont venus me dédommager de mes luttes contre le parti du crime, et me prouver, une fois de plus, que partout où s'agite un grand intérêt moral et social, on est sûr de rencontrer le prêtre, le magistrat et le soldat français. Malgré l'incohérence d'un grand nombre d'actes de la Commune, on y remarque néanmoins, en traits bien sail-

lants, une guerre d'extermination au prêtre qui représente les idées morales de respect, d'ordre et de conservation sociale, au magistrat qui applique les lois du pays, au soldat qui en assure l'exécution.

Je n'ai rien négligé pour qu'à l'avenir, comme dans le présent, tous ceux qui liront ce travail puissent se dire en toute vérité : Telle fut, en 1871, la Commune de Paris.

L'abbé LAMAZOU.

Paris, le 28 mai 1875,

Quatrième anniversaire de la délivrance des otages.

LA PLACE VENDOME ET LA ROQUETTE

DOCUMENTS HISTORIQUES

SUR LA COMMUNE

PREMIÈRE PARTIE

LA PLACE VENDOME[1]

Il serait difficile de trouver dans l'histoire des révolutions humaines un spectacle à la fois aussi burlesque et plus hideux que celui qui nous a été offert par la trop célèbre Commune de Paris. Née dans une longue traînée de sang

[1] Une grande partie de cette étude historique a été publiée dans les livraisons du *Correspondant* du 25 juin et du 10 juillet 1871, et reproduite par un grand nombre de journaux et de revues de France et de l'étranger. Les hommes les plus connus par leur dévouement à la cause religieuse et sociale — les deux premiers en date sont MM. Adolphe Baudon et Auguste Nicolas — m'avaient pressé de publier dans cette Revue le récit des sinistres méfaits qui venaient de se consommer sous mes yeux; ils m'ont également engagé à le compléter et à le publier en volume. J'ai accédé à ce double vœu, et la sympathie publique en a démontré la sagesse et l'opportunité.

répandu à l'entrée de la place Vendôme, elle a souillé sa sinistre agonie par les horribles massacres de la Roquette. Témoin de ces deux drames sanglants, je les raconterai avec une grande sobriété de réflexions, mais avec une parfaite exactitude de détails. Au risque d'être incomplet, je ne dirai que ce j'ai vu. C'est à peine si, en parlant de l'arrestation de M. Deguerry, curé de la Madeleine, de mon séjour à Mazas et des massacres de la Roquette, je mentionnerai quelques incidents dont la vérité m'a été garantie par les compagnons de ma cruelle captivité.

Au demeurant, les faits parlent avec une éloquence que les commentaires ne pourraient qu'affaiblir. Je laisse à mes lecteurs le soin de tirer les conclusions morales et sociales ; je les prie seulement de se souvenir que le premier récit, qui se rapporte aux événements dont la place Vendôme a été le théâtre dans la seconde quinzaine de mars, a été rédigé quelques jours après ces événements.

Quoique les débuts de la Commune n'aient pas donné la mesure des horreurs sans nom qui

ont attiré sur sa fin les flétrissures et les malédictions de tous les peuples civilisés, j'ai cru ne devoir rien changer au récit des journées du 21 et 22 mars. Quelques observations ne paraîtront peut-être pas assez sévères; d'autres ne sembleront pas tout à fait justifiées par les événements. Je les livre au public telles qu'elles ont été confiées au papier au sortir de la place Vendôme.

En comparant le récit de la fin de mars au récit de la fin de mai, on aura une idée exacte — j'allais dire une photographie très-fidèle — de la situation révolutionnaire de Paris au commencement et à la fin de la Commune. On pourra ainsi apprécier les progrès accomplis, pendant ce court intervalle de temps, par une brutale révolution, ennemie implacable de toutes les institutions divines et humaines.

Malgré l'émotion mêlée d'horreur et de dégoût que je ressens au souvenir des hommes et des choses dont j'ai à parler, on me permettra de manifester deux sentiments qui dominent, dans les profondeurs de mon âme, tous les autres sentiments : un redoublement de fidèle sympa-

thie pour le malheureux Paris que ses inexprimables infortunes me rendent encore plus cher; une ardente reconnaissance pour l'infinie miséricorde de Dieu qui m'a soustrait, contre toutes les prévisions humaines, aux balles d'une tourbe d'assassins plus effrontés et surtout plus vulgaires que leurs devanciers de 93.

Quant aux enseignements sociaux et religieux qu'il importe de retirer de ces drames étranges, je compte — je l'ai déjà déclaré — sur l'intelligence des hommes de bien.

CHAPITRE Ier

La place Vendôme dans la nuit du mardi 21 mars.

I

J'avais passé une grande partie de la journée du mardi 21 mars à m'entretenir avec quelques amis politiques de l'intolérable situation faite à Paris par l'émeute triomphante du samedi 18. Tous nous déplorions et flétrissions cet inqualifiable attentat à la souveraineté nationale qui suspendait tout d'un coup sur nos têtes les dangers de l'occupation prussienne, les horreurs de la guerre civile, peut-être l'un et l'autre de ces deux fléaux. Notre indignation était profonde. L'un reprochait au gouvernement d'avoir trop facilement abandonné Paris à l'insurrection ; l'autre soutenait qu'en se transportant à

Versailles, auprès de l'Assemblée nationale, et en faisant le vide autour de Paris, il avait sauvé la France ; un autre s'emportait avec amertume, tantôt contre la coupable indifférence de la garde nationale qui avait laissé tout faire, tantôt contre l'audace et la scélératesse des auteurs de l'émeute qui, sans aucun prétexte, entraînaient la France, toute saignante des blessures de la guerre, dans un abîme sans fond. Tous nous pensions qu'il y avait quelque chose de plus lamentable encore : c'était la honteuse défection d'une partie de la troupe de ligne qui avait rendu possibles de si cruels malheurs. Si l'armée venait à s'effondrer en face de l'insurrection, ce serait définitivement la fin de la France, *Galliæ finis!*

Il nous était plus facile de gémir sur la gravité du mal que de signaler les moyens pratiques d'y porter remède. Sur ce dernier point les avis étaient très-partagés. Fallait-il recourir à la force matérielle ou à l'esprit de persuasion et de conciliation? L'emploi de la force matérielle pouvait surexciter encore davantage les esprits égarés et couvrir Paris de sang et de ruines. Le succès des moyens moraux n'était guère probable avec des insurgés qui débutaient par l'assassinat des généraux Lecomte et Clé-

ment Thomas, et prêchaient cyniquement la révolution sociale[1].

Vers trois heures, un des notables habitants de la place Vendôme[2], qui s'était déjà, à l'âge de vingt ans, signalé par son courage dans l'insurrection de juin 1848 et avait été atteint d'une grave blessure, venait m'annoncer l'intention formelle qu'avaient les gardes nationaux de son bataillon de reprendre la place aux insurgés descendus des faubourgs. Il pensait qu'avec une attitude énergique ils arriveraient à leur but sans avoir à décharger leurs fusils.

Je constate que les hommes d'ordre voulaient à tout prix éviter l'effusion du sang.

Quelques instants après, un de mes amis[3], qui porte un des grands noms politiques de la France et est destiné à lui rendre, à l'exemple des siens, d'utiles services, parce qu'il est à la fois très-intelligent et très-désintéressé, très-indépendant

---

[1] Le *Journal officiel* de la Commune, loin d'infliger un blâme à cet assassinat, s'appliquait à le justifier. « Ces deux hommes ont subi la loi de guerre, qui n'admet ni l'assassinat des femmes ni l'espionnage. » — Numéro du mardi 21 mars.

[2] M. Le Tellier Delafosse, officier de la Légion d'honneur et secrétaire général du Crédit foncier.

[3] M. le comte Lanjuinais.

et très-religieux, m'annonçait que la garde nationale de son arrondissement était animée des meilleures intentions, qu'elle comprenait l'urgente nécessité de maintenir l'ordre au milieu de l'inextricable chaos où nous étions précipités.

Il était lui-même un fortifiant exemple de la résolution et des sacrifices que sait inspirer un patriotisme éclairé et généreux. Officier démissionnaire au moment de son mariage, il avait organisé, dès le commencement de la guerre, la garde nationale de la localité où se trouvait sa campagne. Plus tard, lorsque l'armée du général Chanzy fit son évolution de la Loire vers la Sarthe, il rentra dans les cadres militaires et prit une part active, en qualité d'officier d'état-major, aux opérations et aux luttes de l'armée de l'Ouest.

Le jour même de sa rentrée dans la vie civile, il prenait le chemin de fer pour passer quelques jours à Paris où l'attendaient plusieurs membres de sa famille. Il y arrivait la veille du 18 mars. Au lieu de reprendre, comme tant d'autres Parisiens, le chemin de la campagne, il se faisait inscrire le lendemain même à sa mairie comme simple garde national, résolu à ne reculer devant aucune fatigue, aucun danger,

pour servir la cause de l'ordre à Paris comme il venait de servir la cause de l'honneur national en province. Il ne faut pas désespérer de l'avenir d'un pays où l'on trouve toujours en grand nombre de pareils caractères et de pareils dévouements. Il ne songea à repartir pour la province que le lendemain du jour où quelques maires et députés de Paris, servant à leur insu, sans doute, les intérêts de la démagogie beaucoup plus que ne l'espérait la démagogie elle-même, s'imaginèrent faire une œuvre de conciliation en accédant à tous ses vœux, en invitant les électeurs parisiens à des élections illégales, en disloquant les bataillons de la garde nationale notoirement dévoués à l'ordre, et en brisant ainsi le seul soutien matériel et moral qui restât encore au vrai Paris.

Ces maires et députés, dont aucune parole ne pourrait traduire la légèreté et l'imprévoyance, disaient avoir tout sauvé, et ils avaient tout perdu. Ils montaient au Capitole comme des triomphateurs, et ils nous avaient conduits à la roche Tarpéienne. Ils prétendaient éviter l'effusion du sang, et ils avaient choisi le plus sûr moyen d'en verser des flots. Nous étions d'avis, mon ami et moi, qu'après la hideuse attitude des bataillons

de la ligne qui avaient pactisé avec l'émeute, rien ne pouvait être aussi désastreux que l'inexplicable compromis dont ces maires et députés avaient pris l'initiative. Il n'y avait pas de jour où je ne leur appliquasse ce dilemme dont les événements ultérieurs ne devaient justifier que trop la justesse : « Ou dupe ou complice. »

Un républicain éprouvé, M. Degouve-Denuncques, maire adjoint du Xe arrondissement, dont personne ne peut révoquer en doute les convictions loyales, avait refusé de signer « l'acte de soumission des maires et adjoints aux volontés du Comité central. » Le 19 juin, il faisait, dans le *Journal de Paris*, cette importante déclaration :

« Je crois que si nous avions su persévérer dans notre résistance, nous aurions eu raison du Comité central. Les rangs des gardes nationaux qui s'étaient groupés autour de nous se renforçaient, et notre *garde municipale* présentait déjà une force tellement imposante que jamais on n'a essayé de l'attaquer. Le jeudi 30 mars, l'armée du Comité, déjà sur les dents le 25, eût été plus qu'affaiblie ; le *compromis*, signé le samedi 25 à midi, rendit courage aux misérables qui comptaient sur elle et qui, plus tard, l'associèrent à tant d'abominations. »

A cinq heures, un ancien député[1], dont on avait toujours apprécié au Corps législatif la sagesse des idées et l'indépendance du caractère, me communiquait d'intéressants détails sur la manifestation pacifique qui venait d'obtenir un succès inespéré. Un grand nombre de citoyens de tout âge et de toute condition avaient parcouru les principaux quartiers, sans armes et au cri de : *Vive l'ordre! vive la France! vive l'Assemblée nationale!*

Ils avaient reçu partout un accueil sympathique. Le bataillon qui gardait la Bourse leur avait présenté les armes. Les bataillons des faubourgs qui s'étaient emparés de la place Vendôme avaient inutilement essayé de leur barrer le passage; l'individu qui, du balcon de l'état-major, voulait leur adresser la parole pour justifier le mouvement insurrectionnel, avait été aussitôt interrompu par des acclamations enthousiastes en faveur de l'ordre et de l'Assemblée nationale.

Le Comité central siégeant à l'hôtel de ville avait si bien compris la portée de cette manifestation, qu'il se hâtait de prendre d'énergiques

---

[1] M. Gareau, ancien député de Seine-et-Marne.

mesures pour rester maître de la place Vendôme et s'opposer aux nouvelles manifestations des amis de l'ordre. Il y avait envoyé de nombreux bataillons. La circulation y était interdite ainsi que dans les rues avoisinantes ; les abords en étaient sévèrement gardés.

J'arrive aux faits dont j'ai été particulièrement témoin.

A neuf heures, la femme d'un des employés du ministère de la justice venait me conjurer de porter à son frère les derniers secours de la religion. J'avais vu le malade quelques jours auparavant, et sa fin m'avait semblé prochaine. Elle avait eu la plus grande peine à sortir du ministère et de la place Vendôme ; elle craignait qu'il ne me fût pas possible d'y pénétrer. Cependant, ne voulant pas laisser mourir son frère sans les sacrements de l'Église, elle avait pu, à force de prières et de larmes, parvenir jusqu'au prêtre, et elle voulait de nouveau tout oser pour me conduire jusqu'au malade. Je lui donnai l'assurance que j'allais unir mes effort aux siens; et, sans me dissimuler combien le costume ecclésiastique était, depuis la chute de l'empire, désagréable aux révolutionnaires, j'ajoutai que nous réussirions. Je partis à l'ins-

tant même avec un des employés de l'église.

La place et le boulevard de la Madeleine étaient calmes et presque déserts; la rue Neuve-des-Capucines était plus animée. Arrivé à l'entrée de la place Vendôme, je me trouvai en face de gardes nationaux qui ressemblaient peu à ceux du quartier. Ils étaient très-nombreux; leur langage était, au fond, plus bruyant que menaçant. Les mots de « citoyen » et de « république » sortaient à chaque instant de leur bouche; ils ne permettaient à personne de s'arrêter, et se montraient durs et intraitables à l'égard des passants qui voulaient contempler un spectacle si nouveau pour ce pacifique et opulent quartier.

Je n'étais pas encore arrivé à l'angle de la rue Neuve-des-Capucines et de la place Vendôme, qu'un avant-poste de gardes nationaux, l'arme au bras, me criait d'un ton presque grossier : « Citoyen, on ne s'arrête pas! » C'était juste le lieu et le moment de m'arrêter pour accomplir ma pieuse mission. J'expose en termes sommaires, mais très-polis, le motif qui m'amène à la place Vendôme : il s'agit de donner à un mourant les derniers secours de la religion; et, afin de ne laisser aucun doute sur la vérité de

mon langage, je montre à mes côtés une dame en pleurs et un employé de la Madeleine. « Impossible, citoyen, m'objecte-t-on de tout côté : la consigne s'y oppose. »

Je demande à m'entendre avec un des chefs, car je voyais bien que j'aurais à parlementer dans toute l'acception du terme; mais, en face d'un devoir grave et urgent, j'étais prêt à épuiser tous les moyens. Un sergent se présente avec cet air important et légèrement ridicule que donne aux gens vulgaires la conviction que la chose publique ne pourrait pas bien aller sans eux. Je lui expose mon désir. « Vous ne passerez point. » J'insiste avec douceur. « La consigne le défend, et en ce moment elle est très-sévère. » Je demande la raison de cette sévérité exceptionnelle. « C'est que, voyez-vous, citoyen, les bourgeois du quartier ont fait aujourd'hui du tapage, et il ne faut pas que ça recommence. »

Cette réflexion, une des plus burlesques que j'aie entendues de ma vie, fut faite avec un sérieux qui m'aurait fait perdre le mien dans une autre circonstance moins douloureuse pour mon cœur de prêtre et de Français.

Convaincu qu'il n'y avait rien à faire avec ce sergent au fond plus suffisant que méchant, je

demandai à parler au capitaine. Il vint à moi avec un air sec et hautain que la douceur de mon langage et sans doute aussi le triste motif qui m'appelait à la place Vendôme ne tardèrent pas à modifier. Après avoir opposé un premier refus et entendu mes nouvelles instances, il m'autorisa à pénétrer dans la place Vendôme, mais à la condition que je n'en sortirais plus de la nuit; c'était tout ce que lui permettait sa consigne.

Fatigué d'entendre parler d'une consigne qui, d'après l'étrange explication du sergent, avait pour unique raison d'être le mécontentement causé par « le tapage qu'avaient fait les bourgeois du quartier », je répondis que cette condition était inacceptable; que je regrettais de ne pouvoir comprendre un refus qui atteignait un mourant et sa famille en larmes; que je laisserais l'opinion juge de ce fait, puisqu'il ne me restait plus d'autre autorité à invoquer.

Ces paroles, prononcées avec une émotion mal contenue, changèrent les dispositions du capitaine qui cherchait inutilement de bonnes raisons à m'opposer. D'ailleurs il paraissait très-préoccupé du commandement qu'il exerçait : on venait à chaque instant lui demander des

ordres, et l'on voyait, à son air embarrassé, qu'il avait plus l'habitude d'en recevoir que d'en donner. Il recommanda à un garde national de m'accompagner au ministère de la justice, de ne pas me perdre un instant de vue et de me ramener à l'entrée de la rue Neuve-des-Capucines. Malgré mon pacifique costume, on me traitait comme un de ces bourgeois suspects du quartier auxquels on ne pardonnait pas « d'avoir fait du tapage dans la journée. »

II

Les insurgés se fortifiaient dans la place Vendôme pour empêcher les manifestations des honnêtes gens de s'y reproduire. Ils paraissaient déterminés à n'en permettre l'entrée qu'avec une extrême circonspection et seulement aux personnes qui s'y trouvaient domiciliées.

J'avançai accompagné de mon garde national en armes. La place était assez mal éclairée. A peine nous trouvions-nous à quelques pas du groupe de gardes nationaux qui en barricadaient les abords, qu'il m'adressa ces paroles d'un ton un peu confus, mais très-respectueux : « Que

tout ceci est triste, monsieur l'abbé, et qu'on a tort de ne pas s'entendre afin que chacun puisse rester chez soi et vaquer tranquillement à ses affaires! » J'avais évidemment à mes côtés un de ces trop nombreux ouvriers de Paris qui aiment l'ordre et la paix, mais qui n'osent ou ne savent pas résister aux hardis meneurs chargés de les arracher au travail pour les jeter dans les aventures.

La crainte de ne pas parler avec assez de calme et de réserve d'une situation qui m'exaspérait me détermina d'abord à me montrer peu expansif; je me bornai à lui répondre que je partageais ses sentiments, et que très-probablement la raison finirait par avoir raison.

A chaque instant je rencontrais des groupes armés. Autant que pouvait me le permettre un rapide coup d'œil jeté à travers la place, les uns causaient avec vivacité des événements du jour; les autres, comme des mercenaires sans dignité et sans conscience, ne paraissaient avoir d'autre souci que de fumer et de boire [1]. Les insurgés

---

[1] Le *Times* décrivait ainsi la direction imprimée par la Commune aux ouvriers de Paris :

« Recevoir trente sous par jour, vivre dans une inaction inaccoutumée, stationner dans les cabarets, flaner la pipe à

que je trouvais sur mon passage ne dissimulaient point la surprise que leur causait, pendant la nuit, la présence d'un prêtre au milieu d'eux. Ceux qui s'imaginaient qu'on m'avait arrêté et qu'on me conduisait au poste de l'état-major, où j'avais vu pendant le siége conduire plus d'un espion et d'un Prussien, ne se privaient point du facile plaisir de me lancer une plaisanterie ou une injure; ceux qui pensaient que j'allais accomplir une fonction du saint ministère me saluaient avec respect.

Ils étaient loin de ressembler, pour l'équipement et la bonne tenue, aux gardes nationaux du quartier Saint-Roch ou de la Madeleine; cependant, quand je les compare aux gardes nationaux que je devais trouver le lendemain sur la même place, après la criminelle fusillade qu'ils venaient de diriger contre des citoyens uniquement coupables d'exprimer pacifiquement leur amour de l'ordre et leur dévouement à l'Assemblée nationale, les premiers étaient relativement disciplinés et civilisés.

---

la bouche : telle a été pendant plusieurs mois l'occupation d'une grande partie de la population de Paris...

« NOUS AVONS BEAUCOUP ENTENDU PARLER DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL; MAIS LA C'ÉTAIT L'ORGANISATION DE LA PARESSE. »

Le vestibule du ministère de la justice était gardé par un poste d'insurgés qui ne laissait entrer et sortir qu'après un minutieux examen. J'exposai au chef l'objet de ma mission. Il m'écouta avec un mouvement visible de curiosité et de suffisance, et, après avoir fait semblant de réfléchir, il me fit signe de passer.

La cour était occupée par un autre poste qui surveillait l'entrée des bureaux, la porte de l'hôtel du ministre et l'avenue particulière qui conduit par les jardins à la rue de Luxembourg. On ne voyait aucune lumière dans les appartements; partout régnait un profond silence; il n'était resté au ministère d'autre employé que le beau-frère du jeune homme auquel j'allais porter les derniers secours de la religion. Il les reçut avec plus de calme et de sérénité qu'on ne peut humainement en attendre d'un jeune homme de vingt-deux ans qui compte sur une longue vie; mais quel affreux surcroît de douleur pour sa famille de se trouver à la fois en face d'un mourant et d'une bande d'insurgés !

Un quart d'heure après, je quittais le ministère avec mon garde national qui me témoignait une déférence de plus en plus respectueuse. La dame qui était venue me chercher à la rue de la

Ville-l'Évêque avait été frappée comme moi de son excellente attitude, et m'avait chargé de lui remettre une petite somme d'argent. Je le priai, le plus délicatement possible, de l'accepter pour venir en aide à sa famille que le manque de travail condamnait sans doute à la gêne. Il parut très-touché de cette généreuse attention, et, autant pour satisfaire ma curiosité que pour lui éviter ce que pouvait peut-être avoir de pénible l'expression de sa reconnaissance dans un moment où il était officiellement chargé de me surveiller, je me décidai à lui adresser quelques questions.

« De quel quartier de Paris êtes-vous?

— Je suis de Bercy, monsieur l'abbé. On a battu ce soir le rappel, je suis parti avec ma compagnie; on nous a dit que nous étions chargés d'une mission patriotique très-importante. Arrivés à la place Vendôme, on nous a ordonné de faire une garde sévère.

— Mais pourquoi cette garde sévère dans un quartier où il n'y a que de très-honnêtes gens qui aiment, avant tout, l'ordre et la paix?

— Ma foi, monsieur l'abbé, je n'en sais absolument rien. Bercy était parfaitement tranquille; ce quartier-ci ne l'est pas moins. Je n'y com-

prends rien. On nous a donné ordre de partir : il fallait bien partir.

— Est-ce qu'à Bercy vous n'avez pas, comme nous, confiance dans M. Thiers? Lui préférez-vous Assi, Flourens, Blanqui et Félix Pyat?

— Nos patrons nous en ont toujours dit beaucoup de bien. Les bons ouvriers l'appellent un grand patriote, pas charlatan ni faiseur d'embarras comme tant d'autres. Il nous avait promis la liberté et de l'ouvrage, et il aurait certainement tenu parole. Aussi nous avons fait une fameuse sottise en le laissant partir pour Versailles. Dieu veuille que ce ne soit pas pour longtemps!

— Mais que devient le travail pendant tous ces jours? Croyez-vous que cet état de choses soit bien favorable aux intérêts de l'ouvrier?

— Ah! monsieur l'abbé, le travail est la chose dont on se soucie le moins en ce moment; et cependant, plus nous tarderons à le reprendre, plus nous serons malheureux. Il y a parmi nous tant de fainéants et de têtes folles!... »

Les hommes réfléchis qui pendant deux mois ont étudié sur les lieux l'attitude des chefs et des partisans de la Commune pourraient signaler mille faits démontrant, jusqu'à la dernière évidence, que leur programme révolutionnaire se

réduisait au fond à cette formule bien simple : « Prendre la place des grands et des riches, se gorger d'or et de plaisirs, beaucoup dépenser sans rien produire. » C'est une observation qui a été faite par quelques étrangers de distinction restés à Paris. Eux, du moins, pouvaient observer en toute liberté ; car, pendant que les chefs de la Commune traquaient les Parisiens honnêtes comme des bêtes fauves, ils témoignaient aux étrangers une obséquiosité qui allait jusqu'à la platitude ; ils traitaient en particulier les Prussiens comme des confrères, je serais tenté de dire comme des compères.

Voici, à l'appui de mon affirmation, le récit d'une des fêtes de la Commune publié par l'un de ces étrangers dans le *Journal des Débats* :

« Imaginez-vous les vastes appartements des Tuileries ouverts et illuminés comme au beau temps de l'empire. Les orchestres étaient à leur place habituelle et exécutaient les morceaux en vogue. Dans la salle de théâtre, en guise de souper ou de concert, il y avait un club en permanence où l'on enseignait au peuple « l'usage de ses droits. » Les orateurs se succédaient *ad libitum*. Ce qu'il y avait de plus remarquable, ce n'étaient pas les discours sur le modèle bien connu et

prêchant la destruction de la propriété, de la famille, du capital, de l'inégalité des salaires, enfin de toute supériorité quelconque qui pût élever quelqu'un ou quelque chose au-dessus du niveau le plus bas. Ce n'étaient pas non plus les devises républicaines qui décoraient les murs, telles que : « Peuple, c'est ici ta demeure, n'y laisse pas rentrer les tyrans », et autres pareilles, sans compter les bonnets phrygiens, triangles, faisceaux et emblèmes divers de la démagogie.

« Le véritable spectacle était dans les galeries et la salle des Maréchaux. Imaginez-vous tout ce que la ville peut contenir de déclassés, d'implacables, de gens tarés, de fruits secs de tous les métiers, journalistes interlopes, agents d'affaires de bas étage, débiteurs insolvables, banqueroutiers, militaires cassés ou déserteurs, vendeurs d'orviétan, le tout entremêlé de danseurs de barrière, de trafiquants de métiers inavouables, de négociants en contre-marques au rabais; ajoutez-y un certain nombre de concierges, de cochers et de gardes nationaux fraîchement galonnés. Voilà pour les hommes. Quant aux femmes, je n'ai pas besoin de vous dire ce qu'elles étaient..... Tout ce monde avait un air stupéfait qui n'empêchait pas le conten-

tement intérieur de se manifester sur les visages épanouis. Et il fallait entendre leur conversation. « Comment allez-vous, mon cher général? — Merci, cher docteur; et vous? — Voilà le président! peut-on lui demander des nouvelles de la présidente? » Et comme ils se rengorgeaient en parlant ainsi! comme ils faisaient résonner leur clinquant! quels regards de complaisance ils jetaient sur leurs galons neufs et sur leurs dorures, en prenant des poses gracieuses devant les fauteuils de ces dames!

« Dans cette soirée, j'ai cru lire comme dans un livre ouvert le secret de vos constantes révolutions. Il m'a semblé que devant la porte de toutes vos institutions, société, gouvernement, académie, assemblées, il y avait des irréconciliables ressemblant beaucoup à ces pauvres communards; ils demandent tous les matins la destruction de l'édifice où ils voudraient tout simplement entrer. »

Mon brave gardien m'expliquait à sa manière que les mauvais ouvriers qui désiraient, en 1848, conquérir le droit au travail, voulaient, depuis le siége de Paris, garder le droit à ne rien faire, lorsque je me trouvai revenu à mon point de départ. Prenant aussitôt son air le plus officiel

et le plus protecteur : « Citoyens-soldats, dit-il à la patrouille qui gardait l'entrée de la place Vendôme, laissez passer ce citoyen-curé ! »

J'avais promis à la famille du pauvre malade d'aller le revoir dans deux ou trois jours.

Quelque compliquée que fût la situation de Paris, quelque tendue que fût en particulier celle de la place Vendôme, traitée et occupée comme une place prise d'assaut, au mépris de tous les droits, de toutes les convenances, par les gardes nationales des faubourgs en révolte contre la loi, j'étais loin de me douter que le lendemain j'allais de nouveau accourir sur cette même place, au milieu de toutes les horreurs de la guerre civile, pour donner les consolations de la religion à d'honorables habitants de Paris frappés presque à bout portant, sans aucune provocation, sans aucun motif, par les balles de la démagogie cosmopolite.

CHAPITRE II

La place Vendome dans la journée du mercredi 22 mars.

I

Le lendemain 22 mars, désormais une des dates les plus sinistres de l'histoire de Paris, j'étais de garde à l'église de la Madeleine, c'est-à-dire chargé, de six heures du matin à dix heures du soir, de recevoir les personnes qui réclameraient le ministère religieux ou charitable du prêtre, et de leur donner satisfaction dans la mesure du possible.

Comme la manifestation pacifique de la veille avait produit un excellent effet moral, j'avais appris de quelques-uns de mes amis, connus par leur dévouement à la cause si étrangement compromise de la liberté et de l'ordre, qu'on

renouvellerait cette manifestation dans la journée. Le but qu'on se proposait et les moyens auxquels on avait recours étaient non-seulement d'une incontestable légalité, mais encore conformes aux intérêts et à la dignité de tous les habitants de Paris. Aussi, loin de tenir caché ce projet de manifestation pacifique, on le discutait ouvertement dans l'espoir qu'il serait compris et apprécié comme il méritait de l'être.

On désirait arriver, par la voie de la persuasion et de la conciliation, au respect de l'ordre et de la loi méconnus par de hardis meneurs et une fraction égarée de la garde nationale. Au milieu des ruines accumulées par une guerre néfaste, on voulait affirmer que l'Assemblée des mandataires du pays, siégeant à Versailles, était le seul pouvoir chargé de veiller à nos destinées, qu'il fallait se rallier à elle et attendre d'elle seule la solution des inextricables difficultés du moment.

Les habitants de la place Vendôme et des rues avoisinantes, froissés, non sans raison, de voir leur quartier envahi par des gardes nationaux d'autres quartiers, qui entravaient la circulation, effrayaient les familles et paralysaient toutes les transactions commerciales, se proposaient de

revendiquer leur titre d'habitants du 1er arrondissement pour faire eux-mêmes la police de leur quartier. Ils ne violaient aucun droit, ils ne manquaient à aucune convenance en priant les citoyens des arrondissements de Montmartre et de Belleville, qui s'y étaient installés sans motif, de leur abandonner ce soin. Non-seulement les habitants de la place Vendôme sont aussi Parisiens que les habitants de Belleville et de Montmartre; il est encore évident, pour ceux qui connaissent bien Paris, qu'il y a seulement trois années, les quatre cinquièmes des gardes nationaux qui occupaient la place Vendôme dans la journée du 21 et surtout du 22 mars n'avaient pas vu Paris [1].

---

[1] Nous recommandons à l'attention du lecteur l'extrait suivant de la déposition de M. Choppin, secrétaire de la préfecture de police sous le gouvernement du 4 septembre, devant la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les événements du 18 mars.

« Très-peu de jours avant le 18 mars, il arriva des contingents pour l'insurrection : ils ont changé complétement la physionomie de Paris. C'étaient des hommes de l'armée de l'Est, appartenant à des corps irréguliers qui avaient été dissous à Lyon, les Garibaldiens. Nous vîmes arriver à Paris ces hommes à chemises rouges avec des plumes de paon derrière la tête. C'était une mascarade, si vous voulez, mais c'était l'armée insurrectionnelle qui achevait de se former. Et j'en ai eu la preuve plus tard, ici même. J'ai assisté à l'interrogatoire

Paris est beaucoup plus le théâtre que l'auteur des révolutions qui s'y accomplissent. Les émeutiers appartiennent à tous les pays de France et d'Europe ; seulement, dans les jours mauvais, on les voit accourir à Paris dans l'espoir de pêcher en eau trouble.

J'ai étudié, sous le rapport politique et social, toutes les grandes villes d'Europe. Pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer, aucune n'est comme Paris le rendez-vous universel des gens suspects et véreux, des malheureux qui ont eu des démêlés avec la justice de leur pays, des hommes déclassés qui se transforment en agents révolutionnaires — et ce sont les pires de tous. — Après le siége qu'il avait eu à

---

des premiers prisonniers faits dans la bande qui suivait Flourens et Duval. J'ai été très-frappé de voir que sur trois prisonniers, il y en avait au moins un qui venait de l'Est, de la Haute-Saône et du Haut-Rhin. Je ne sais si le chiffre que je vais vous donner est vrai, mais on m'a dit qu'il y avait 18,000 hommes de corps irréguliers qui seraient venus grossir l'armée insurrectionnelle de Paris. Je le croirais d'autant plus volontiers que lorsqu'on a essayé d'organiser des émeutes provinciales, j'ai été frappé du peu de forces actives de l'insurrection à Lyon et dans les villes du Rhône. Je crois que si l'insurrection a été si peu de chose dans le reste de la France, c'est que la plupart de ses adhérents avaient été dirigés sur Paris quatre ou cinq jours avant le 18 mars. »

subir, l'état d'agitation et de prostration où l'avaient réduit tant de luttes, de souffrances et de déceptions ne pouvait manquer d'y appeler l'élite des charlatans et des coquins de tous les bouges de l'Europe. Ajoutons, non à l'honneur de la classe populaire de Paris, la plus frivole et la plus crédule de l'Europe, que ces bandits ont obtenu un succès au-dessus de leur attente, car ils sont devenus un moment nos maîtres.

Grâce à cette invasion cosmopolite et au départ d'un trop grand nombre de vrais Parisiens, qui avaient moins redouté le bombardement des Prussiens que l'émeute des agents de l'Internationale, Paris, le brillant foyer de la vie intellectuelle, élégante et artistique, Paris, le grand centre de la finance, de la science et de la politique, était devenu, selon la pittoresque comparaison du *Times*, une chaudière infernale dont s'effrayait l'Europe, et dans laquelle se mêlaient, se confondaient, bouillonnaient toutes les passions humaines.

Il est évident que la partie qui se jouait à Paris n'était ni une partie parisienne ni une partie française, mais une partie exclusivement sociale. On se trouvait en présence d'une volée d'oiseaux de proie, de bêtes sauvages et nomades,

accourue des quatre points cardinaux pour s'abattre sur la capitale de la France que cinq mois de siége avaient énervée. Les agents de l'Internationale voulaient fonder la Commune, et, pour réaliser l'idée de la Commune, c'est-à-dire l'idée qui représente avant tout la patrie locale, la maison, le foyer, le clocher, l'association et la tradition des intérêts domestiques, ils versaient dans la capitale de la France l'écume sociale de l'ancien et du nouveau continent, forçaient les vrais habitants de Paris à se réfugier en province ou à l'étranger. C'était un cynisme révoltant et gros de désastres.

Malgré mon intention de faire une part très-restreinte aux appréciations morales et de m'attacher surtout à l'ordre pratique des faits, je déclare que la révolution du 18 mars n'a été que la lutte de ceux qui ne possèdent pas contre ceux qui possèdent. Les démagogues qui inscrivaient sur leur drapeau liberté, égalité, fraternité, se sont montrés les plus intolérants et les plus odieux des despotes. Impossible de citer parmi les décrets de la Commune une seule réforme politique bonne ou mauvaise. Ce ne sont que des lois sociales ou plutôt antisociales. Le pillage, le vol, le meurtre, l'incendie, en un

mot, des atteintes continuelles portées soit aux biens de la nation, soit aux biens des particuliers, voilà quelle a été l'expression, l'expression seule du 18 mars. Les hommes de l'Internationale avaient, aux congrès de Bruxelles et de Lausanne, résolu la question sociale par la suppression de la propriété. Les hommes de la Commune ont trouvé une méthode plus expéditive et plus radicale en essayant la suppression des propriétaires. Les derniers tiraient la conséquence brutale des principes posés par les premiers.

« La haine farouche que les hommes de la Commune affectaient de nourrir pour les royalistes et les prêtres, dit un économiste, s'attachait moins à un parti politique ou à un parti religieux qu'à la propriété elle-même partout où elle se rencontrait et quelque forme qu'elle revêtit. Supprimer l'inégalité qui sépare le riche du pauvre, le patron de l'ouvrier, le propriétaire du prolétaire, partager entre tous ce qui était l'apanage de quelques-uns, dépouiller même entièrement ceux qui avaient trop possédé pour donner aux autres qui ne possédaient pas ou pas assez : telle fut la grande préoccupation des hommes du 18 mars, celle qui les a guidés

pendant tout le temps de leur puissance. »

II

A deux heures et demie, quelques personnes, saisies de frayeur et d'indignation, entraient à la Madeleine pour m'annoncer une incroyable catastrophe. La manifestation pacifique qui se proposait, comme la veille, de parcourir les principales rues de la cité aux crix de *Vive la république! vive l'ordre! vive l'Assemblée nationale!* était devenue la victime d'un horrible guet-apens.

A une heure, un grand nombre de Parisiens opposés à la démagogie s'étaient réunis à la place du nouvel Opéra. Un garde mobile avait apporté un drapeau tricolore ; l'armée de l'ordre ne devait pas avoir d'autres armes.

La colonne s'ébranla, offrant aux regards le plus curieux spectacle : on y voyait confondus dans la même pensée patriotique gardes nationaux, soldats de tous corps, marins, mobiles et civils de tous les costumes ; un ruban bleu attaché à la boutonnière tenait lieu d'uniforme. Au premier rang marchait l'amiral Saisset.

A l'entrée de la place Vendôme, la colonne, encouragée par les applaudissements des habi-

tants du quartier, rencontra un corps d'insurgés commandés par Bergeret qui les fit ranger en bataille sur quatre rangs et leur donna l'ordre de croiser la baïonnette. Ces insurgés, comme je devais le constater quelques instants après, étaient en général d'un âge avancé.

Ivres, hideux, ils représentaient fort bien ces types ignobles que vomit l'émeute et qui forment les bas-fonds de la canaille servile. Il y avait là un grand nombre de ces vieillards flétris par la débauche et la paresse, qui, n'ayant plus rien à perdre, sont des recrues assurées pour l'insurrection, de quelque côté qu'elle vienne.

Les hommes d'ordre agitaient leurs mouchoirs et protestaient de leurs intentions pacifiques. Au moment où quelques insurgés levaient la crosse en l'air pour fraterniser avec la partie saine de Paris, Bergeret ordonna quelques roulements de tambour et prit une attitude menaçante. Un coup de fusil fut tiré sur le drapeau tricolore ; presque au même instant retentit une fusillade meurtrière contre les hommes d'ordre qui se dispersèrent dans toutes les directions. Les bourreaux étaient si agités, plusieurs éprouvaient une telle peur, que quelques-uns déchargèrent leurs armes sur le dos de leurs camarades

et s'entre-tuèrent ainsi dans cette horrible mêlée.

Les appréciations variaient sur le chiffre des tués et des blessés; mais ce chiffre devait être considérable. J'appris plus tard qu'il s'élevait à une douzaine de tués et à vingt blessés. Ce qui est hors de doute, c'est que pas un coup de fusil, pas un coup de révolver n'était parti des rangs de la manifestation de l'ordre.

La douleur dans l'âme, je voyais de la colonnade extérieure de la Madeleine les boutiques se fermer avec précipitation, les passants en désordre fuir dans la direction opposée à la place Vendôme. Tous les visages respiraient la colère et la consternation; quelques gardes nationaux du VIIIe arrondissement se réunissaient à la hâte autour de l'église pour veiller à la sécurité publique.

Je m'informe de l'état des blessés; on me répond qu'on les transporte dans leurs domiciles, et que plusieurs appartiennent à la paroisse de la Madeleine qui comprend dans sa circonscription la rue de la Paix et la place Vendôme. Comme j'ignore l'adresse des victimes, et que je sais, par une expérience personnelle de dix années, qu'on a dans la paroisse la chrétienne habitude d'appeler le prêtre auprès des mourants, j'attends

avec émotion qu'on recoure à mon ministère.

A quatre heures, je n'avais encore vu venir personne, et je ne connaissais le nom et l'adresse d'aucun des blessés. A quatre heures et demie, j'apprends d'une manière vague que plusieurs morts et blessés sont restés à la place Vendôme, qu'on y retient comme prisonniers des hommes qui faisaient partie de la manifestation pacifique, entre autres, le père d'un jeune homme de la rue Tronchet qui avait eu le crâne fracassé par une balle, et dont les insurgés refusent de livrer le corps. A ces détails on en ajoute d'autres d'un caractère tellement révoltant qu'il m'est impossible d'y croire. Je donne l'ordre aux gardiens de la Madeleine de fermer l'église, j'emporte sur moi les objets nécessaires à l'administration des sacrements, et je me dirige par les boulevards vers la place Vendôme, résolu, comme la nuit précédente, à ne reculer devant aucune tentative pour arriver jusqu'aux victimes qui pourraient avoir besoin des secours religieux.

Le boulevard de la Madeleine, d'ordinaire si brillant, était presque désert. Les habitants s'informaient à voix basse et avec effroi des péripéties du drame sanglant qui venait de s'accomplir

dans le voisinage. Seuls, quelques soldats de la ligne qui avaient pactisé, quatre jours auparavant, avec l'émeute, affectaient un air insouciant et presque satisfait. Si ces malheureux connaissaient l'effroyable événement qui à cette heure préoccupait tout Paris, il ne leur restait plus une lueur de sens moral; déjà indignes de porter le nom de soldat, ils ne méritaient pas davantage de porter le nom de Français.

A l'entrée de la rue Neuve-des-Capucines, qui conduit du boulevard de la Madeleine à la place Vendôme, je suis arrêté par un groupe de passants. Ils regardent, avec un sentiment mêlé de curiosité et de terreur, les patrouilles des émeutiers disséminées le long de la rue. « N'allez pas plus loin, me crient en tremblant quelques personnes plus charitables que braves; si vous allez au milieu de ces misérables assassins, vous êtes perdu! Nous les avons vus décharger leurs fusils sur des hommes inoffensifs qui relevaient les blessés à l'entrée de la rue de la Paix. » Je ne réponds rien à ces paroles dictées par la peur plus que par la raison, et je me trouve bientôt en face de la première patrouille qui stationnait devant le Crédit foncier.

Toutes les maisons de la rue Neuve-des-Ca-

pucines étaient fermées. Cette rue, une des plus animées du quartier, ressemblait à un tombeau. Le chef de la patrouille, un jeune et gros gaillard dont le visage était d'un rouge écarlate, s'avance vers moi, et, levant solennellement son sabre pour affirmer son autorité que je n'avais nulle intention de méconnaître, il m'ordonne de m'arrêter. Je lui explique, avec un sentiment visible de tristesse, l'objet de ma mission : « Je vais, en qualité de prêtre de la paroisse de la Madeleine, secourir les blessés qui doivent se trouver à la place Vendôme. » D'un mouvement de son sabre il me fait immédiatement signe de passer ; ce fut toute sa réponse. Avait-il l'intelligence de la situation faite à Paris par ce sinistre commencement de guerre civile? J'en doute. Parader et faire l'important paraissait être son grand souci. Les autres gardes nationaux, l'œil attentif, la main appuyée sur leur arme chargée, ressemblaient à des sentinelles avancées en face de l'ennemi, moins la discipline et la tenue.

La seconde patrouille, placée au milieu de la rue, me laissa passer sans objection. Elle était composée, comme la première, de gardes nationaux de tout âge, mais pas de toute condi-

tion : ils appartenaient à la classe la moins civilisée des faubourgs. Leur accoutrement n'avait rien d'uniforme et de soigné. Les uns paraissaient fort contents : c'étaient les plus jeunes; les autres avaient une attitude moins bruyante; mais tous éprouvaient une joie instinctive de régner en maîtres dans le plus brillant quartier de Paris et d'inspirer de la terreur aux bourgeois.

Avant d'arriver à la patrouille placée à l'extrémité opposée de la rue, je remarquai sur l'asphalte de nombreuses taches de sang. C'était, en effet, à quelques pas de là qu'étaient tombées un instant auparavant les victimes de la fusillade. Je renonce à décrire les angoisses dont fut saisie mon âme à la vue de ce sang français versé par des bandits sans patrie et sans Dieu. Au milieu de mes cruels déchirements, je me rappelai le cri sublime de Mgr Affre : « Que mon sang soit le dernier versé! » J'adressai, de mon côté, à Dieu l'ardente prière que le sang de ces innocentes victimes fût le dernier répandu; mais il était à craindre que la crise révolutionnaire et sociale qui pesait sur Paris comme un horrible cauchemar ne se dénouât comme elle avait commencé, par une abominable effusion de sang.

Il n'y avait aucune différence entre cette patrouille et les précédentes, si ce n'est qu'elle exerçait autour d'elle une surveillance plus active. Le chef des gardes nationaux qui la formaient et auxquels ma présence causait une certaine surprise, m'ayant demandé où j'allais et ce que je prétendais faire, chargea deux de ses hommes de me conduire au poste qui gardait l'entrée de la place Vendôme. Pendant le siége de Paris, j'avais un jour parcouru les formidables travaux de défense du Point-du-Jour à Auteuil. La consigne y était autrement douce et facile qu'aux approches de la place Vendôme, dont les insurgés tenaient évidemment à faire leur quartier général et où ils continuaient à se retrancher. Les gardes nationaux qui en défendaient l'approche étaient moins bruyants, mais plus nombreux et plus décidés que la veille.

On me laissa passer sans difficulté. Plusieurs avaient dû comprendre que là où l'on trouve des morts et des mourants, la présence d'un ministre de Jésus-Christ a naturellement sa raison d'être. Un factionnaire reçut l'ordre de m'accompagner jusqu'au ministère de la justice, où j'avais d'abord demandé à me rendre. Il n'avait ni l'intelligence ni l'urbanité du garde

national qui m'avait escorté la veille. C'était moins un homme qu'une machine animée. Pas un mot, pas un geste, pas un pli de visage! Après m'être d'abord demandé ce qu'il pensait, je finis par me demander s'il pensait. Je dois lui rendre cette justice que, au point de vue matériel, sa consigne fut exécutée avec une irréprochable exactitude.

III

En pénétrant dans l'intérieur de la place Vendôme, j'éprouvai un indéfinissable saisissement, provoqué par un double contraste dont je garderai le souvenir jusqu'au dernier jour de ma vie.

Cette place, dont Louis XIV avait orné Paris, portait d'abord le nom de la place des Conquêtes, pour rappeler les brillantes victoires qui avaient donné à la France les belles provinces dont nous venions de perdre une grande partie à la suite des plus lamentables revers. Les somptueux édifices élevés sur les dessins de Mansard qui en forment l'imposant contour, en font, au point de vue architectural, la première place d'Europe.

Destinée par Louis XIV à réunir la bibliothèque et l'imprimerie royales, les Académies, la Monnaie et l'hôtel des ambassadeurs étrangers: habitée aujourd'hui par d'opulentes familles, de riches voyageurs et une partie du monde officiel; située entre le jardin des Tuileries et les boulevards des Capucines et des Italiens; percée à ses deux extrémités par les rues de Castiglione et de la Paix qui y versent des flots de riches négociants et d'élégants promeneurs, elle était devenue, le 22 mars, le théâtre de l'émeute et de la guerre civile; elle était couverte de sang et occupée par une cohue armée où dominaient les figures les plus sinistres des plus mauvais quartiers de Paris.

Les gardes nationaux de Bercy, que j'y avais vus la veille, étaient un type de civilisation et de distinction, comparés aux gardes nationaux que j'y trouvais le lendemain. Quelques-uns étaient plutôt des enfants que des hommes; ils ne paraissaient pas avoir plus de seize ou de dix-sept ans. Aussi fiers que surpris d'avoir un fusil à la main, ils ne cherchaient qu'une occasion ou un prétexte d'en faire usage. Ceux qui ont vu de près les révolutions de Paris savent que les enfants armés sont capables des plus atroces

méfaits. Sortis des bas-fonds de la société, dénués de tout sens moral, ils ne se soucient guère de la cause qu'ils ont à défendre ou de l'ennemi qu'ils ont à attaquer ; leur grande ambition est d'affirmer leur audace et de faire du bruit avec leur fusil [1]. Comme je ne relate que

---

[1] Ces paroles devaient recevoir plus tard une triste confirmation. Dans son émouvante déposition devant le troisième conseil de guerre, M. Puymoyen, pharmacien de la prison des jeunes détenus ou petite Roquette, située en face du dépôt des condamnés ou grande Roquette, raconte les horribles méfaits de la cour martiale qui siégeait dans la première prison et se plaisait à livrer aux fureurs d'une populace armée de révolvers et de fusils les gendarmes et soldats coupables d'avoir fait leur devoir.

« Chose pénible à constater, dit M: Puymoyen, les assesseurs de cette cour martiale se trouvaient être des jeunes gens, qui semblaient même heureux du rôle qu'ils jouaient et qui affectaient encore de se donner des airs importants. » (*Audience du 9 août.*)

A la suite de cette déposition, un journal, qui n'appartient point à la catégorie des feuilles religieuses, s'écriait avec plus de tristesse encore que d'indignation :

« D'affreux gamins servant d'assesseurs aux meurtriers et tout joyeux d'avoir leur part dans les assassinats !... voilà dans quel bourbier sanglant roulent les peuples qui ont perdu le respect du droit et de l'autorité ; voilà où aboutissent ces civilisations fières d'elles-mêmes, qui ne reconnaissent ni Dieu ni la loi. Le châtiment qu'elles méritent ne se fait pas attendre, et elles l'ont, comme elles le méritent, sous la forme la plus honteuse et la plus dégradante. » (*Moniteur universel* du 11 août.)

les faits dont j'ai été moi-même le témoin, je passe sous silence la part infernale que quelques spectateurs attribuaient à un enfant dans la fusillade qui venait de frapper un trop grand nombre de pacifiques citoyens.

Plusieurs insurgés étaient dans un état de surexcitation provenant beaucoup moins de leurs idées politiques ou sociales que d'une trop copieuse absorption de vin et de liqueurs. C'est, aux jours d'orages révolutionnaires, une autre catégorie d'insurgés capables de tout puisqu'ils n'ont conscience de rien. Leur accoutrement était, en général, fort peu soigné et uniforme : les uns n'avaient qu'une partie de l'habit de garde national ; d'autres portaient un képi et une blouse ; un grand nombre de képis n'étaient point numérotés. Çà et là on voyait des ceintures rouges. On pouvait remarquer également dans cette multitude hideuse des hommes de cinquante et soixante ans, dont le visage farouche et flétri devait provoquer les plus fâcheux soupçons sur leurs mauvais instincts et leurs antécédents judiciaires[1]. Il était facile de reconnaître

[1] Voici, d'après le compte rendu du *Journal des Débats*, un extrait des renseignements que le général de Cissey, ministre

beaucoup d'étrangers, particulièrement des Italiens et des Polonais. Quel contraste entre de tels insurgés, comme on en voyait à peine, en juin 1848, dans les plus tristes quartiers de Paris, et l'imposante splendeur architecturale d'une des plus belles places du monde! Rien ne peut définir l'impression que me causait ce mélange sans nom d'artistique beauté et d'immonde laideur.

Un autre contraste non moins lugubre devait me navrer encore l'âme. Du côté de la rue de la Paix, la place Vendôme, où l'on transportait la plupart des tués et des blessés, était couverte de taches de sang, et sur ces taches de sang humain, à côté des malheureuses victimes de

---

de la guerre, a donnés à l'Assemblée nationale, dans la séance du 14 septembre, sur l'instruction judiciaire des inculpés dans l'insurrection de la Commune :

« A mesure que les dossiers sont achevés, lorsque des charges suffisantes ne sont pas établies, les détenus sont relaxés : il y a eu ainsi trois mille cinq cents mises en liberté ; on prévoit qu'il y en aura douze mille. (Interruption ; exclamations.) Les prisonniers restants forment deux catégories : pour les uns, un supplément d'instruction est nécessaire ; les autres sont reconnus pour avoir trempé à divers titres dans l'insurrection. Il y a une catégorie que l'on est obligé de rechercher lentement et avec soin : ce sont les forçats en rupture de ban. On en a déjà trouvé six cent quatre-vingt-trois. » (Mouvement.)

la guerre civile, un très-grand nombre d'insurgés, peut-être ceux qui, sans provocation, sans motif, avaient déchargé leurs armes, riaient, mangeaient, buvaient, s'amusaient, comme s'ils fêtaient le plus heureux événement de leur existence.

En me rendant au ministère de la justice, je dus traverser plusieurs groupes qui présentaient une physionomie très-différente. En général, les insurgés étaient fort étonnés de voir au milieu d'eux un costume ecclésiastique. J'avoue que, si je n'avais pas eu une mission de dévouement sacerdotal à remplir, malgré mon désir naturel de beaucoup observer, je ne leur aurais point ménagé cette surprise. Quelques-uns, en petit nombre d'ailleurs, m'accueillaient avec de grossières injures et d'affreux ricanements. A quelques mètres du ministère de la justice, un garde national, qui parlait et gesticulait avec une rare vivacité, interrompit sa conversation pour m'adresser, en me menaçant du poing, cette singulière apostrophe : « Quand serons-nous délivrés de cette crapule-là ? » Je ne rapporte point les autres aménités de ce genre dont je fus l'objet; celle-ci est déjà de trop. Leurs auteurs n'avaient sans doute appris à connaître

et à juger le clergé que dans les violentes diatribes des citoyens Blanqui et Félix Pyat.

D'autres, au contraire, me saluaient avec un respect et une bonne grâce auxquels je m'empressais de répondre simplement et poliment. C'étaient d'honnêtes ouvriers qui devaient avoir eu des rapports avec le clergé de leurs paroisses, et dont les enfants recevaient dans les catéchismes ou les écoles des congrégations religieuses une instruction et une éducation qu'ils savaient apprécier. Tout était contraste dans cet étrange milieu. Afin de n'oublier aucun détail caractéristique, j'entendis quelque réflexions dénotant, de la part de leurs auteurs, de sérieux regrets de la sanglante catastrophe qui frappait Paris d'épouvante..

Si parmi les bataillons insurgés qu'on avait choisis pour faire feu sur d'inoffensifs habitants de la cité, se trouvaient des hommes qui déploraient les horreurs de la guerre civile, combien ne devait-il pas s'en trouver dans les autres bataillons! Si l'on pouvait séparer les menés des meneurs, les trompés des trompeurs, que la première catégorie serait considérable et la seconde restreinte! Un des plus sérieux reproches qu'on puisse faire à l'ouvrier de Paris, c'est une

incroyable facilité à accepter tous les rêves creux que lui débitent les charlatans et les coquins, à mettre au service de leur folle ambition et de leurs coupables projets sa tranquillité, sa fortune, son honneur, sa vie [1].

Mon gardien se montrait insensible aux injures comme aux saluts que je recueillais sur mon passage. L'arme au bras, toujours impassible et solennel, c'est à peine si de loin en loin il jetait de mon côté un regard inquisiteur pour affirmer son autorité et ma dépendance.

J'exposai au chef du poste qui gardait le ministère de la justice l'objet de ma mission. C'était un officier fort jeune et assez bien élevé :

---

[1] On ne connaît pas assez, en province, l'état social des individus qui ont inauguré à Paris le règne de la Commune. On n'a qu'à ouvrir les journaux judiciaires depuis la disparition de ce honteux régime, et l'on y trouvera chaque jour des nouvelles dans le genre de celles-ci :

« Parmi les captures les plus marquantes, on nous cite aujourd'hui Pierre Boisson, ancien cocher de place, et sous la Commune lieutenant-colonel, chef d'état-major du général Dubuisson. » (*Gazette des tribunaux.*)

« Avant-hier, un des membres les plus actifs de la Commune, le sieur Jean-Baptiste Serizier, ouvrier corroyeur, ex-colonel de la garde nationale fédérée, a été mis en état d'arrestation par le commissaire de police du quartier de la Gare. » (*Idem.*)

il m'écouta avec attention et me permit de circuler librement.

Au ministère de la justice, je retrouvai mon malade de la veille épuisé par des émotions qui allaient précipiter sa fin. Il pouvait assister de son lit de douleur aux horribles scènes qui se passaient sur la place. Dans un coin de l'appartement, sa sœur, douée de vertus éminemment chrétiennes, et une dame âgée que je ne connaissais point et qui probablement était leur mère, versaient des larmes de deuil en face de tant d'infortunes publiques et privées. J'avais promis la veille au malade de ne venir le revoir que dans trois ou quatre jours ; mais ne pouvant pénétrer dans la place Vendôme qu'en désignant l'endroit précis où je voulais me rendre, d'un autre côté, certain de savoir par sa famille dans quelle ambulance on avait transporté les victimes de la fusillade, je lui expliquai rapidement le motif de ma visite anticipée et lui donnai quelques encouragements religieux qui devaient être les derniers. J'appris que les morts et les blessés recueillis sur la place avaient été transportés dans une des maisons voisines, occupée par l'administration et l'ambulance du Crédit mobilier. Je m'y rendis en toute hâte.

Le ministère de la justice était aussi silencieux et aussi désert que la nuit précédente. Quatre factionnaires étaient postés aux aboutissants de la cour et du jardin; un cinquième, placé à la porte de l'hôtel du ministre, avait l'air de garder très-consciencieusement une Excellence absente.

En sortant, je cherchai d'un œil discret mon solennel gardien pour me constituer de nouveau son prisonnier. L'officier qui m'avait reçu quelques instants auparavant m'apprit qu'il l'avait renvoyé à son poste; du moment que j'avais obtenu l'autorisation d'entrer dans la place, j'y pouvais circuler librement.

A mon arrivée au Crédit mobilier, je rencontrai deux tués qu'on transportait dans leurs familles. On m'assura que l'un était M. Molinet, un des plus religieux et des plus édifiants jeunes gens de la Madeleine. Il avait été frappé à côté de son père qu'on avait, malgré son inexprimable douleur, séparé du corps de son fils unique et conduit comme prisonnier à l'état-major de la place. Après avoir adressé à Dieu une fervente prière en faveur de ces deux infortunées victimes, je demandai dans quelle salle on avait installé les blessés.

On comprend la consternation et la terreur qui régnaient parmi les habitants de la place Vendôme. Elles s'expliquent assez par les sinistres événements qui se déroulaient sous leurs regards et les périls de tout genre dont ils se voyaient à chaque instant menacés. La stupeur était peinte sur la figure des concierges du Crédit mobilier. C'est à peine si ces bonnes gens consentirent à laisser outr'ouvrir la porte de leur loge et à balbutier quelques réponses vagues qui ne répondaient à rien. A la fin ils me donnèrent, pour me conduire dans la salle où l'on avait déposé les blessés, un charmant enfant de huit à dix ans; il examinait avec plus de curiosité que de frayeur les étranges physionomies des citoyens de Montmartre et de Belleville qui occupaient le vestibule.

Les blessés qu'on avait reçus à l'ambulance étaient au nombre de six. Ils étaient restés sur les civières où on les avait recueillis. Deux infirmiers, qui portaient la croix rouge de la Société internationale, s'occupaient d'eux avec sollicitude ; une cantinière aux allures dégagées témoignait, de son côté, un égal empressement à les secourir. Les insurgés qui affluaient dans la salle avaient une tenue décente ; ils parlaient

à voix basse, et, à défaut de soins qu'ils n'étaient guère aptes à donner, plusieurs manifestaient une sympathie mêlée de curiosité. D'ailleurs aucune émotion ne se trahissait sur leur figure.

Ma présence ne les étonna point; ils s'éloignèrent discrètement lorsque je m'approchai des blessés. Aucun ne me parut mortellement frappé. Cependant, sur sa demande, j'administrai à l'un d'eux les secours religieux; je me bornai à donner aux autres mes meilleurs encouragements dont ils me remercièrent avec effusion. Ils appartenaient tous à la bourgeoisie. Le dernier arrivé était un habitant de la rue Meyerber; il ne paraissait pas avoir plus de trente ans. Il me raconta qu'il devait partir le soir même pour aller rejoindre en province sa femme et ses enfants; qu'il avait voulu auparavant faire acte de bon citoyen en s'associant à la manifestation. Il avait été frappé de trois balles; mais aucune des trois blessures ne mettait sa vie en danger.

A l'entrée de la salle, on avait étendu sur le parquet un jeune homme saisi d'affreuses convulsions. Il était habillé moitié en soldat de la ligne, moitié en garde national. C'était, sans nul doute, un des trop nombreux soldats qui

avaient fraternisé avec les insurgés et s'étaient laissé entraîner au service de leur triste cause. La fusillade partie des rangs de ses nouveaux camarades, les nombreuses victimes qu'elle venait de frapper avaient dû lui donner un violent accès de remords. Il n'avait reçu aucune blessure ; il avait été seulement attaqué d'un mal subit de nerfs qui l'avait mis dans un état pénible à voir. Il ne semblait rien entendre ; il était en proie à des crispations et à des contorsions d'un caractère vraiment effrayant. Je m'approchai de lui, essayai de lui adresser quelques bonnes paroles pour le calmer, et le recommandai à haute voix à toute la sollicitude des deux infirmiers de la Société des secours aux blessés. Les gardes nationaux qui l'entouraient parurent touchés de me voir témoigner à un des leurs un intérêt égal à celui que je venais de témoigner aux bourgeois victimes de leur dévouement à la cause de la légalité et de l'ordre.

IV

Avant de quitter la place Vendôme, je voulus m'assurer si on n'avait point déposé quelque victime de la guerre civile dans l'ambulance de

M. Constant Say. C'était une des six ambulances que je m'étais chargé de visiter pendant le siége, pour y administrer les secours religieux et encourager les soldats atteints par la maladie ou par les projectiles de l'ennemi.

Cette ambulance était tenue avec un soin parfait. Plus d'une fois, en assistant aux repas des blessés, j'enviai, pendant les interminables mois de décembre et de janvier, la nourriture saine et abondante qu'on leur servait. On les traitait comme des membres de la famille; ils étaient même les enfants gâtés de la maison. Ils recevaient tous les jours la visite d'un des plus célèbres médecins de Paris qui leur prodiguait ses soins les plus intelligents, et celle, non moins affectueuse, du ministre de Jésus-Christ qui leur parlait de Dieu, de leur âme, de leur mère absente, de leur avenir temporel et éternel. Il ne pouvait en être autrement dans une famille dont le grand établissement industriel et l'inépuisable charité sont la providence de la classe ouvrière de Paris. J'ai eu la consolation de constater que tous les militaires qui étaient entrés dans cette ambulance en sont sortis meilleurs chrétiens et meilleurs Français.

Au demeurant, pendant toute la durée du

siége, la sollicitude des habitants de Paris pour les militaires blessés ou malades a été simplement admirable, et les éloges que la justice me fait un devoir de décerner à l'ambulance de M. Constant Say, je les dois également aux autres ambulances que j'étais chargé de visiter : l'ambulance de M. Frottin, ancien maire du Ier arrondissement, rue Saint-Honoré ; l'ambulance de M. Jourdain, membre de l'Institut, rue de Luxembourg ; l'ambulance de M. le docteur Moissenet, médecin de l'Hôtel-Dieu, rue Richepance ; l'ambulance de Mme Dognin, dans la paroisse d'Auteuil ; enfin l'ambulance vaillamment fondée et dirigée à Grenelle par quelques ouvrières à la foi ardente, au dévouement qui opère des miracles, et transportée, depuis le bombardement de Grenelle, dans le magnifique hôtel de M. le comte de Mercy Argenteau, rue de Surêne.

Je savais d'ailleurs qu'il restait quelques blessés à l'ambulance de M. Say. La brutale invasion de la place Vendôme ne m'avait point permis d'aller les voir la veille et l'avant-veille.

Pour y arriver, il me fallait traverser la place dans sa plus grande largeur. Elle ressemblait moins à une place qu'à un champ de bataille.

Ici l'on rencontrait des faisceaux d'armes, là des caissons remplis d'approvisionnements, plus loin des délégués du Comité central qui transmettaient des ordres avec un empressement fiévreux, partout des insurgés qui venaient de faire feu et auxquels il n'en coûterait nullement de frapper de nouveaux coups.

Je n'avais plus de surveillant en armes pour m'accompagner. Dans ce trajet qui, je l'avoue bien naïvement, m'aurait paru beaucoup moins long dans des temps ordinaires, je fus encore l'objet des injures et des sarcasmes très-peu attiques de quelques-uns, du respect et de la sympathie de quelques autres, de l'étonnement ou de l'indifférence de la plupart. Jamais je n'avais vu un aussi grand nombre d'individus occupés à manger et à boire. L'appétit ne capitulait qu'après le complet épuisement des moyens de le satisfaire. Il est vrai que, pour les ouvriers démoralisés qui affluent à Paris, le mot « émeute » signifie époque où l'on mange bien, où l'on boit mieux encore, et où l'on ne travaille pas du tout[1].

---

[1] Un des hommes de la Commune qui ont vu de près la démagogie nationale et internationale un moment maîtresse

Contre la grille qui entoure la colonne étaient nonchalamment accroupis plusieurs gardes nationaux auxquels une cantinière servait des liqueurs. Le plus âgé n'avait certainement pas dix-huit ans. A mon approche, l'un, qui avait été sans doute enfant de chœur dans quelque église, fit instinctivement une respectueuse inclination de tête. Un second, qui avait des prétentions à la fine plaisanterie, me montra, avec

---

de Paris, le citoyen Lullier, a fait, à cet égard, une déposition vraiment édifiante :

« La véritable cause de mon arrestation par le Comité central, c'est que j'avais un programme bien plus modéré que le sien.

« Ils se sont dit : Nous serons balayés par lui ; balayons-le d'abord ! Ils ont prétendu que j'étais exalté. Je ne me couchais pas ; je dînais et je soupais avec du café chaud ; je n'avais pas le temps de manger ni même de dormir. Il leur était facile, à eux, d'avoir du sang-froid ; ils passaient leur temps à table, et de jeunes cantinières, choisies avec soin, leur versaient à longs traits le vin du triomphe. » (3e *conseil de guerre*, audience du 18 août.)

Le citoyen Lullier avait déjà émis une appréciation analogue dans l'audience du 16 août.

« Un soir, dit-il, tout était préparé avec plusieurs chefs de la légion pour renverser la Commune et le Comité central. Vingt chevaux sellés étaient près de nous. Si j'avais eu 5,000 fr. pour chauffer les gosiers dans les faubourgs, c'était fait. Il faut en effet toujours être prêt à chauffer les gosiers, si l'on veut qu'un mouvement réussisse à Paris. Celui qui ne sait point cela ne connaît point son Paris.

un sourire plus stupide que méchant, la pointe de son sabre. Un troisième — ceci devenait plus sérieux — chargea ou fit semblant de charger son fusil à tabatière qu'il tenait dirigé contre moi. En même temps la cantinière l'excitait par d'atroces paroles qu'aucune oreille délicate ne me pardonnerait de rapporter.

J'avais eu, depuis sept mois, tant d'occasions de recommander mon âme à Dieu, que je jugeai opportun de le faire une fois de plus. Cependant, pour ne pas trop prendre les choses au tragique, je me rappelai la plaisante réponse que m'avait faite un saint homme du quartier Saint-Sulpice, forcé, après les trois premiers jours du bombardement de la rive gauche par les Prussiens, de venir chercher un refuge dans le quartier de la Madeleine. Comme je le félicitais de sa prudente détermination : « En vérité, me dit-il, je ne pouvais pas raisonnablement passer toutes mes nuits à recommander mon âme à Dieu ! »

J'arrivai à mon ambulance sans autre mal qu'une passagère émotion.

On n'y avait transporté aucune des victimes de la fusillade. Je trouvai mes chers blessés en excellente voie de guérison, mais très-tristes de

ce qu'ils voyaient autour d'eux, très-humiliés surtout de l'inqualifiable défection d'une partie de la troupe dans la déplorable journée du samedi 18 mars.

Ma mission sacerdotale était terminée. En traversant une dernière fois la place Vendôme pour revenir à mon point de départ, je ne fus le témoin ou l'objet d'aucun incident qui mérite d'être signalé. Le cordon épais d'insurgés qui gardait l'entrée de la place du côté de la rue de la Paix se rompit pour m'ouvrir un passage; la patrouille qui se rappelait m'avoir donné la permission d'entrer, ne m'adressa aucune question pour m'autoriser à sortir. En rentrant dans la rue Neuve-des-Capucines, je rencontrai un individu qui couvrait de sable une véritable mare de sang. Rien n'avait été changé dans la disposition des patrouilles; la rue ressemblait toujours à un tombeau.

Presque en face du Crédit foncier, un boutiquier d'une mise très-convenable entr'ouvrait timidement une des portes de son magasin, puis demandait à la dernière patrouille du côté du boulevard, dont j'étais encore éloigné d'une cinquantaine de mètres, la permission de passer. Il paraissait si déconcerté, sa figure était empreinte

que cet événement figurerait dans l'histoire de la France comme un des plus tristes et des plus humiliants pour le cœur d'un Français. En outre, on surexcitait chaque jour davantage les mauvaises passions contre le clergé qu'on arrêtait, contre les églises qu'on fermait. Comme j'avais la responsabilité du service religieux à la Madeleine, et que les partisans de la Commune ne dissimulaient point leurs haines pour cette paroisse qu'ils appelaient misérable, infâme, parce qu'elle avait refusé ses votes aux révolutionnaires du 18 mars, je cherchais à me renseigner moi-même sur les dispositions de la foule.

II.

Il est près de deux heures. On achève à l'extrémité de la rue de la Paix l'installation d'un cabestan auquel trois câbles relient la partie supérieure de la colonne. Quelques ouvriers sont encore occupés à scier le bronze et la pierre de la partie qui touche au piédestal. Entre la colonne et le cabestan placé à l'entrée de la rue de la Paix on a préparé un lit de fascines, de sable et de fumier pour amortir la chute du bronze et du granit. Aux angles de la place les

musiques des bataillons insurgés exécutent *la Marseillaise*. Plusieurs membres de la Commune s'installent au balcon du ministère de la justice en compagnie de « citoyennes » affublées de ceintures rouges et que leurs maires ou préfets n'ont certainement jamais songé à proposer pour les prix Monthyon. Aux fenêtres de l'état-major de la Place de Paris et de la garde nationale, on voit les principaux chefs militaires de la Commune dont la plupart n'ont point voulu se battre contre les Prussiens, mais qui aujourd'hui déploient contre les troupes françaises un féroce acharnement. Dans l'intérieur de la place on remarque quelques chemises rouges de Garibaldiens et un assez grand nombre de cordons maçonniques.

A trois heures et demie, un délégué de la Commune, à la figure avinée et à la stature athlétique, apparaît sur la plate-forme qui domine la colonne, un drapeau tricolore à la main. Il le foule aux pieds, puis détache avec un religieux respect le drapeau rouge qui flotte depuis le 18 mars au haut de la colonne, fait trois fois le tour du monument en poussant d'une voix de stentor les cris de : « Vive la République! Vive la Commune! A bas les royalistes! A bas les ty-

rans ! » Il mêle à ces cris des prophéties enthousiastes sur le triomphe définitif de la révolution, l'écrasement des chouans de Versailles par la colère du peuple, la régénération de Paris et de l'humanité par l'avénement de la Commune. Il reprend ensuite le drapeau tricolore avec indignation et mépris, il l'accable de ses imprécations, fait de nouveau trois fois le tour de la plate-forme en arrachant du drapeau maudit quelques lambeaux qu'il jette aux quatre vents, lui lance un dernier anathème et l'attache à la colonne « afin que ces deux emblèmes du despotisme, de la trahison et du déshonneur soient confondus par la Commune vengeresse dans la même réprobation et la même ruine. »

J'étais exaspéré, ahuri de voir tant de cynisme uni à tant d'imbécillité. Tandis qu'un de mes voisins, originaire sans doute de Montmartre ou de Belleville, s'écrie : « Vive le délégué de la Commune ! » un autre voisin, qui contenait difficilement sa mauvaise humeur, murmure à voix basse : « A bas le délégué de la Prusse ! » Un léger sourire que j'envoie à l'adresse de mon courageux voisin lui prouve qu'il n'est pas seul indigné de l'humiliant spectacle auquel nous assistons.

Pendant que le délégué de la Commune ou de la Prusse (si cette dernière supposition n'est pas vraie, elle est du moins vraisemblable) se dispose à descendre, des applaudissements éclatent au balcon du ministère de la justice, les musiques entonnent de nouveau *la Marseillaise*, le cabestan s'agite, les câbles se tendent, l'anxiété des spectateurs est à son comble. Un bruit sourd se fait entendre... Le cabestan s'est brisé, les câbles se détendent, la colonne reste immobile. La plus grande partie de l'assistance semble se réjouir de cet accident ; quelques forcenés poussent des cris de colère et demandent avec le plus grand sérieux qu'on arrête les ouvriers comme coupables de trahison et de complicité avec les royalistes de Versailles. Les membres de la Commune manifestent un vif mécontentement, donnent de nouveaux ordres et reprennent publiquement leur colloque avec les « citoyennes » sans pudeur qui les entourent.

Quelques travailleurs montent sur le piédestal de la colonne et à l'aide de scies, de pioches et de pinces élargissent la brèche pratiquée sur le bronze et la pierre. On répare et on fixe de nouveau le cabestan rebelle ; pendant que les manœuvres le mettent en mouvement, les musiques

continuent leurs airs révolutionnaires. Il est cinq heures et demie, la colonne s'ébranle et, après une légère oscillation, tombe avec un horrible craquement et au milieu d'un nuage de poussière sur le lit qui lui a été préparé dans la direction de la rue de la Paix.

J'avais entendu dire à un ami du chancelier Pasquier que le jour de la mort de Louis XVI le président de la Chambre des Pairs, encore enfant, avait été entraîné par les flots de la multitude à l'entrée de la place de la Concorde. Jusqu'au moment où l'infortuné monarque monta sur l'échafaud, on n'entendait que d'horribles imprécations, des cris de vengeance et de mort. Mais lorsque le régicide fut consommé, soudain cette cohue, d'après le récit du célèbre président, se retira silencieuse et comme frappée de stupeur à la vue de l'épouvantable attentat dont elle venait d'être le témoin.

Je remarquai un phénomène analogue, le 16 mai, à la place Vendôme. Lorsque le glorieux trophée qui devait perpétuer le souvenir de nos victoires sur l'Allemagne ne fut plus qu'une masse informe ensevelie dans un lit de fumier, la foule s'éloigna en silence et visiblement mécontente du stupide outrage infligé « à

la gloire de la grande armée. » On entendit à peine quelques cris de : « Vive la République! Vive la Commune! » Les bandits qui avaient poussé ces cris oublièrent celui de : « Vive la Prusse! » De complicité matérielle ou morale avec notre impitoyable vainqueur, ils l'avaient aidé à satisfaire ses vengeances patriotiques et humiliaient de nouveau la malheureuse France aux yeux du monde civilisé.

Le renversement de la colonne Vendôme causa en France, et particulièrement dans l'armée, une douloureuse émotion, ainsi que l'atteste la proclamation suivante du maréchal de Mac-Mahon, commandant en chef du corps de troupes qui assiégeait Paris :

« Soldats,

« La colonne Vendôme vient de tomber.

« L'étranger l'avait respectée. La Commune de Paris l'a renversée. Des hommes qui se disent Français ont osé détruire, sous les yeux des Allemands qui nous observent, ces témoins des victoires de vos pères contre l'Europe coalisée.

« Espéraient-ils, les auteurs indignes de cet attentat à la gloire nationale, effacer la mémoire des vertus militaires dont ce monument était le glorieux symbole?

« Soldats ! Si les souvenirs que la colonne nous rappelait ne sont plus gravés sur l'airain, ils resteront du moins vivants dans nos cœurs, et, nous inspirant d'eux, nous saurons donner à la France un nouveau gage de bravoure, de dévouement et de patriotisme.

« Maréchal de MAC-MAHON,
« Duc de Magenta.

« 18 mai 1871. »

Après avoir commis ce hideux attentat, la Commune se montra intraitable envers tous ceux qui se permettaient à ce sujet une observation critique. Les jours suivants quelques personnes furent injuriées ou arrêtées pour n'avoir pas comprimé leur mépris et leur douleur.

Je rentrai à la Madeleine, l'indignation et la consternation dans l'âme. Jusqu'à ce moment tous les excès me semblaient probables; à partir de ce moment, je m'attendis à tous les crimes et à toutes les hontes.

Le lendemain, 17 mars, je lisais, dans le *Journal officiel* de la Commune, cet étrange document qui doit être conservé à l'histoire :

RENVERSEMENT DE LA COLONNE VENDOME.

« Le décret de la Commune de Paris qui or-

« donnait la démolition de la colonne Vendôme « a été exécuté hier, aux acclamations d'une « foule compacte, assistant, sérieuse et réfléchie, « à la chute d'un monument odieux, élevé à la « fausse gloire d'un monstre d'ambition.

« La date du 26 floréal sera glorieuse dans « l'histoire, car elle consacre notre rupture avec « le militarisme, cette sanglante négation de tous « les droits de l'homme.

« Le premier Bonaparte a immolé des mil- « lions d'enfants du peuple à sa soif insatiable « de domination ; il a égorgé la République « après avoir juré de la défendre ; fils de la Ré- « volution, il s'est entouré des privilèges et des « pompes grotesques de la royauté ; il a pour- « suivi de sa vengeance tous ceux qui voulaient « penser encore ou qui aspiraient à être libres ; « il a voulu river un collier de servitude au cou « des peuples, afin de trôner seul dans sa va- « nité, au milieu de la bassesse universelle : « voilà son œuvre pendant quinze ans.

« Elle a débuté, le 18 brumaire, par le par- « jure, s'est soutenue par le carnage et a été cou- « ronnée par deux invasions ; il n'en est resté « que des ruines, un long abaissement moral, « l'amoindrissement de la France, le legs du

« second empire commençant au 2 décembre,
« pour aboutir à la honte de Sedan.

« La Commune de Paris avait pour devoir d'a-
« battre ce symbole du despotisme : elle l'a
« rempli. Elle prouve ainsi qu'elle place le droit
« au-dessus de la force, et qu'elle préfère la jus-
« tice au meurtre, même quand il est triom-
« phant.

« Que le monde en soit bien convaincu : les
« colonnes qu'elle pourra ériger ne célébreront
« jamais quelque brigand de l'histoire, mais
« elles perpétueront le souvenir de quelque con-
« quête glorieuse dans le champ de la science,
« du travail et de la liberté. »

Voilà la misérable phraséologie avec laquelle les démagogues égarent l'ouvrier crédule, le précipitent dans la misère et le crime. Sophisme, mensonge, hypocrisie, tout leur est bon pour propager leurs haines ou assouvir leurs convoitises. La Commune de Paris atteste « qu'elle place le droit au-dessus de la force et qu'elle préfère la justice au meurtre ; » elle affirme qu'elle méprise les « brigands » et n'estime que les « conquêtes glorieuses dans le champ de la science, du travail et de la liberté ; » et, quelques jours après cette solennelle proclamation,

elle prescrivait l'incendie des monuments de Paris, les massacres de la Roquette, de la rue Haxo et de la barrière d'Italie !

En tête du même numéro du *Journal officiel* (27 floréal an 79) se trouve un décret de la Commune qui montre encore combien grand était son patriotisme. Le jour où elle présidait au renversement de la colonne Vendôme, elle instituait des délégués civils « auprès des généraux des trois armées de la Commune. »

Or quels étaient les généraux de ses trois armées?

Trois démagogues étrangers.

Je prends leurs noms dans ce décret officiel : 1° le général DOMBROWSKI; 2° le général LA CÉCILIA; 3° le général WROBLESKI.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'un autre général qui a joué dans la Commune un rôle prépondérant, le général Cluseret, était également un démagogue étranger. D'après le *Journal officiel*, ce citoyen américain était tombé en disgrâce à cause de l'évacuation du fort d'Issy.

Le lecteur désormais est suffisamment édifié sur la moralité et le patriotisme des organisateurs néfastes de l'insurrection du 18 mars.

DEUXIÈME PARTIE

LA ROQUETTE

De mon premier récit, relatif aux douloureux événements de la place Vendôme, je ne passerai point sans transition à mon second récit où je raconte l'arrestation de M. Deguerry, l'invasion de l'église de la Madeleine, ma détention à la préfecture de police et à Mazas, et les suprêmes forfaits de la Commune que j'ai vus se consommer à la Roquette.

Quelles étaient les appréciations des rares hommes politiques restés à Paris sur les étranges événements qui se déroulaient à leurs yeux, sur les complices et les auxiliaires que recherchaient les hommes de la Commune, sur

la part de responsabilité qui revient à l'élément national et international dans ces folies et ces crimes ?

Il faut rendre cette justice aux insurgés victorieux du 18 mars, que l'art de dissimuler était la moindre de leurs qualités, peut-être même le moindre de leurs soucis. S'ils visaient à copier Carnot, Danton et Robespierre, ils n'avaient point la prétention de se montrer les émules de Richelieu, Mazarin et Talleyrand. Avec un peu de sang-froid, de curiosité et de discernement, il était facile de pénétrer dans leur cuisine, de s'édifier sur les ingrédients et la préparation du menu qu'ils nous servaient chaque jour. Ils avaient une dose trop faible de sens moral pour se préoccuper des questions d'honorabilité et de convenance ; la souveraineté du but leur faisait complétement oublier la délicatesse des moyens et la pudeur des formes. Aussi les hommes politiques qui n'avaient point fui devant les héros de l'Internationale ne perdaient point leur temps. S'ils ne pouvaient guère agir, ils pouvaient du moins beaucoup observer, se communiquer le résultat de leurs impressions sur les vrais amis de la Commune, se rendre un compte exact du fonctionnement de la machine révolu-

tionnaire dont une foule de ressorts importants et de moteurs mystérieux n'étaient point dévoilés par les gazettes, et devaient ainsi échapper à l'attention du vulgaire.

J'ai déjà protesté contre la faiblesse, l'aveuglement ou la connivence des maires et députés républicains de Paris lesquels, au lendemain des massacres de la place Vendôme, faisaient de la conciliation avec les agents du Comité central, désorganisaient et dispersaient les bataillons de la garde nationale restés fidèles à la cause de l'ordre, livraient Paris à une association d'aventuriers et de malfaiteurs dont on connaissait les démêlés des uns avec la justice de leur pays, l'origine étrangère des autres, la haine sauvage de tous contre les institutions sociales.

Loin d'avouer plus tard leur faiblesse ou leur erreur, la plupart des partisans de la république radicale poursuivirent à Paris et dans les grandes villes de France leur campagne contre l'Assemblée nationale avec une persistance et une hypocrisie qu'on ne saurait assez flétrir. Pour conserver la république, ils enhardissaient et fortifiaient la Commune, sacrifiant ainsi à leur idole gouvernementale la paix, la prospérité, l'honneur, l'existence même de leur pays.

La Commune ne dissimulait point ses tendresses pour de tels auxiliaires; mais elle en caressait d'autrement sérieux et compromettants.

Jusqu'aujourd'hui les partis les plus extrêmes n'avaient jamais songé à divorcer avec le patriotisme. Il était réservé aux hommes de la Commune de fouler aux pieds ce vieux préjugé des nations. Pendant le siége de Paris par les Prussiens, ils réclamaient avec une bruyante ardeur la guerre à outrance, les sorties en masse, les *batailles torrentielles*. Lorsque la conspiration les rend maîtres de Paris, leur violence et leur férocité contre les Prussiens se changent en dévouement obséquieux, en prévenances du caractère le plus amical. Ces protestations immorales s'étalent dans les colonnes du *Journal officiel* de la Commune avec un cynisme qui fait monter la rougeur au front. Le délégué chargé des relations extérieures traite les Prussiens qui venaient d'humilier et de mutiler la France, de bombarder et d'écraser Paris, comme s'ils venaient de se sacrifier pour notre salut.

Cette imperturbable sympathie de la Commune pour les Prussiens ne semble-t-elle pas prouver

que ceux-ci ne travaillaient nullement à s'en rendre indignes? A tort ou à raison, les hommes réfléchis qui voyaient les choses de près ne conservaient aucun doute sur une sérieuse réciprocité de la part des Prussiens [1].

Les généraux de la Commune qui étaient

---

[1] Les journaux qui connaissaient la moralité et les agissements de Cluseret ont remarqué que l'ex-général de la Commune était expulsé de France avant le 4 septembre, et qu'il y rentra grâce à l'intervention du consul de Prusse à Genève. « Les troubles qui éclatèrent à Lyon et à Marseille pendant le siége de Paris, dit *la Cloche*, et qui furent provoqués par ce personnage, sont une preuve trop manifeste de la connivence des Prussiens avec Cluseret et autres sectaires dont le dernier mot a été l'odieuse Commune. »

Le Constitutionnel signale, entre autres, un curieux document qui a été remis au ministre de la guerre : c'est une lettre émanée de l'autorité militaire prussienne et adressée au délégué de la Commune à la guerre. Dans cette lettre, on offre à la Commune des quantités considérables de farine et de chassepots avec sabres-baïonnettes à des prix déterminés. L'échantillon de la farine proposée est joint à la lettre. *Le Constitutionnel* ajoute : » Ainsi serait irréfutablement démontrée la connivence des autorités prussiennes avec les bandits qui ont incendié Paris ; mais MM. les Prussiens sont toujours et avant tout hommes d'affaires. Complices, ils l'étaient ; mais leur complicité devait être payée à beaux deniers comptants. »

D'après le *Journal des Débats*, les Prussiens ont rendu un véritable service à l'humanité : ils ont sali l'idée de la guerre. Depuis le commencement du monde, la guerre, cette tuerie collective, ce meurtre en grand, était associée à des idées

auparavant incarcérés par le gouvernement de la défense nationale comme espions et agents prussiens, ne changent rien à leurs agissements patriotiques. Le délégué à la guerre, comme l'a rappelé le général Trochu à la tribune, « rend une série d'arrêtés très-sévères qui ont pour but d'assurer à l'ennemi la libre jouissance que lui conféraient les négociations en cours. »

Les politiques et les chimistes de la Commune nous prouvent, en outre, qu'ils ont travaillé à bonne école; ils empruntent à M. de Bismark et à M. de Moltke deux procédés dont le seul nom inspire aujourd'hui l'horreur : le système des otages et l'usage du pétrole.

Pour assurer le payement intégral des exorbitantes réquisitions dont ils frappaient les pro-

---

nobles, à des idées lyriques; elle était toujours chantée par les poëtes. « Les Prussiens, dit cette feuille, en ont fait une affaire; ils ont fait une expédition commerciale, la Toison d'or et d'argent du dix-neuvième siècle. Il sera difficile de trouver un poëte pour mettre en vers ou en épopée une entreprise générale de déménagement. » Il sera plus difficile encore de contenir l'indignation des honnêtes gens contre les héros et les politiques prussiens, s'il reste démontré dans l'histoire qu'afin de rendre cette « entreprise générale » plus lucrative, ils n'ont pas craint de favoriser les chevaliers de l'incendie et de l'assassinat.

vinces envahies, pour se venger du peu d'enthousiasme que montraient sur leur passage les populations meurtries et humiliées, les Prussiens retenaient comme otages les habitants les plus notables et les envoyaient dans les prisons d'Allemagne. Les citoyens Ferré et Raoul Rigault ont trouvé ce système trop ingénieux et trop commode pour ne pas en faire une large application; ils ont pris comme otages, enfermé à Mazas et à la Roquette les prêtres et les laïques qui avaient, aux yeux de ces serviles imitateurs, le tort impardonnable d'être plus dévoués aux intérêts sociaux et français qu'à ceux du désordre et de la démagogie.

Avant le 4 septembre, on avait découvert chez les principaux affiliés de l'Internationale un dictionnaire spécial où les mots courants de leur langue usuelle étaient *nitro-glycérine*, *picrate de potasse*, recette au *sulfure de carbone*, au *chlorate* et au *prussiate de potasse*. A la suite des recettes on lisait ces mots qui en spécifiaient l'emploi : « A jeter par les fenêtres, à jeter dans les égouts. » Si l'on n'y rencontre point la plus formidable des recettes, c'est que les citoyens de la Commune n'avaient pas encore appris, à l'école des ingénieurs prussiens, l'art de réduire

facilement en cendres les maisons et les monuments à l'aide du *pétrole*.

Je garde la conviction personnelle — et elle s'appuie sur des documents fort nombreux — que, pendant les sept premières semaines du règne de la Commune, les Prussiens ne témoignèrent à ce régime aucune antipathie. Lorsque survint la période des assassinats et des incendies, les généraux de la Prusse furent effrayés des crimes de la démagogie dont ils connaissaient l'origine beaucoup plus cosmopolite que parisienne et française ; aussi, au grand regret de la Commune, ils cessèrent leurs relations officieuses avec ses agents. Mais il n'en fut pas de même des officiers subalternes et des soldats; je connais plus d'un Parisien qui les a vus, sur les hauteurs de Montmorency et de Sannois, se livrer à une joie folle et applaudir aux exploits des insurgés pendant que Paris était en feu.

Quels étaient les antécédents de ces insurgés, et dans quelle classe sociale se recrutaient-ils?

Quelques journaux ont fait le relevé exact des différents métiers qu'exerçaient les membres de la Commune avant de « tenir les rênes du pouvoir. » On peut affirmer que les neuf dixièmes

appartenaient à la triste et funeste catégorie des « déclassés. »

La Commune comptait soixante-dix-neuf membres répartis ainsi :

12 journalistes, 4 instituteurs primaires, 4 avocats, 3 médecins, 2 pharmaciens, 5 peintres, 2 architectes, 2 ingénieurs, 6 employés de commerce et d'administration, 1 sculpteur, 2 petits commerçants, 1 ouvrier bijoutier, 1 ouvrier ciseleur, 1 ouvrier typographe, 2 ouvriers relieurs, 2 ouvriers teinturiers, 6 ouvriers cordonniers, 1 ouvrier chapelier, 5 ouvriers mécaniciens, 1 ouvrier chaudronnier, 1 ouvrier vannier, 1 ouvrier menuisier, 1 caissier, 1 parfumeur et 3 propriétaires. Ces derniers étaient les citoyens Régère de Montmore (*sic*), possédant quelques terres dans le Midi ; Pottier, propriétaire d'un établissement de bains, et le commandant Brunel.

Viennent ensuite neuf membres dont les professions sont ignorées, probablement pour la simple raison que ces « honorables » n'en avaient point ou bien parce qu'ils en avaient trop [1].

---

[1] Il n'est pas moins intéressant de connaître les professions et les antécédents des principaux personnages qui servirent

Pour faire triompher leurs idées socialistes ou plutôt pour assouvir leurs honteux appétits, ils ne craignaient point d'écraser Paris, de conduire la France aux abîmes et de mendier avec impudence le bon vouloir et l'appui des Prussiens. Si ceux-ci étaient les ennemis du dehors, eux ne méritaient pas moins le nom d'ennemis du dedans.

En poursuivant le récit des horribles méfaits de la Commune, je cherche pour mon cœur de Français une consolation dans cette pensée que les assassins et les incendiaires de Paris ne reniaient pas seulement leur Dieu, mais encore leur pays ; qu'ils ne représentaient pas seulement le parti du crime, mais encore le parti de l'étranger.

---

d'auxiliaires aux chefs de la Commune et partagèrent avec eux l'honneur de régner en maîtres dans le grand foyer de la civilisation européenne. D'après les révélations des conseils de guerre et les informations des journaux, on trouve dans la liste de ces auxiliaires les plus actifs 9 cordonniers, 6 voleurs, 2 assassins, 2 faussaires, 2 comédiens, 3 cochers, 2 saltimbanques, 1 concierge, 1 cuisinier, 1 garçon d'écurie, 1 ouvrier tonnelier, 1 corsetier, 1 marchand de peaux de lapin, enfin 5 citoyens exerçant une profession que la décence m'empêche de nommer.

CHAPITRE Ier

Arrestation de M. Deguerry

I

Il est peu d'hommes dans le monde religieux qui n'aient entendu parler de M. Deguerry, le vaillant et populaire curé de la Madeleine. Depuis cinquante années qu'il avait été promu au sacerdoce, il avait évangélisé les principales villes de France, administré trois grandes paroisses de Paris et laissé partout des traces profondes de son éloquence et de sa charité.

Pendant le siége de Paris par les armées prussiennes, il avait, malgré son grand âge, apporté un zèle infatigable à l'organisation des ambulances, au soulagement des pauvres, à la consolation des malheureux. Il fallait un dévoue-

ment exceptionnel, secondé par une organisation physique également exceptionnelle, pour suffire à de si pénibles et absorbants travaux.

On le trouvait partout, à l'autel où il ne cessait de prier pour la pauvre France si cruellement éprouvée, en chaire où il adressait les plus chaleureux appels à la charité de ses paroissiens, au chevet des mourants qu'il savait admirablement préparer au grand passage du temps à l'éternité, auprès des familles que la maladie ou le fer de l'ennemi venaient de précipiter dans le deuil et dont il bénissait les larmes et relevait le courage. Je le voyais tous les jours à l'œuvre, et rien ne me fortifiait dans mon laborieux ministère comme les exemples de ce vaillant pasteur qu'aucune fatigue, aucun découragement ne pouvaient atteindre.

L'insurrection victorieuse du 18 mars lui causa une amère tristesse, mais ne ralentit point son zèle. Il se montrait partout où il y avait une bonne parole à faire entendre, une infortune à secourir, une larme à sécher. « Les malheurs qui nous accablent sont grands, disait-il à ses collaborateurs, mais les miséricordes de Jésus-Christ sont plus grandes encore ; il ne peut oublier que c'est de la France et de Paris

que partent ces courageux missionnaires qui vont porter son nom et son Évangile jusqu'aux extrémités du monde. Continuons à prier, continuons à nous dévouer, et Jésus-Christ aura pitié de notre malheureux pays. »

Si M. Deguerry avait eu des ennemis personnels, il les aurait désarmés, il aurait même conquis leur sympathie et leur admiration par ses nobles paroles et son héroïque attitude. Mais les hommes de la Commune avaient horreur de toutes les supériorités ; la notoriété de M. Deguerry, l'influence morale qu'il exerçait dans sa paroisse allaient réveiller leurs haines et leur inspirer de sinistres projets.

Plusieurs amis dévoués le conjuraient de se cacher ou du moins de se montrer plus rarement à la Madeleine et dans les rues de Paris. Il resta sourd à ces avertissements. La veille de son arrestation, une des plus respectables familles de la paroisse le pressa de ne plus passer la nuit au presbytère et lui offrit un asile plus sûr au boulevard Malesherbes. Il ne put se résigner à accepter ces offres.

Avant de raconter les détails de son odieuse arrestation, faisons remarquer que la Commune le fit arrêter le jour même où il devait prêcher

le sermon annuel de charité pour les pauvres secourus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul de la Madeleine. Comme cette paroisse ne renferme pas un nombre bien considérable d'indigents, M. Deguerry avait engagé la Conférence de Saint-Vincent de Paul à réserver pour des populations plus nécessiteuses une part de son dévouement et de ses ressources, et depuis plusieurs années elle répandait ses bienfaits à Clignancourt qui est le quartier le plus misérable de Montmartre et même de Paris. Chaque hiver, M. Deguerry organisait à la Madeleine plusieurs réunions de charité pour le peuple des faubourgs, demandait et obtenait des sommes considérables pour venir en aide aux pauvres de Montmartre, de la Villette, de Belleville, des quartiers Saint-Antoine et Saint-Marceau.

Au jour et à l'heure où il devait paraître en chaire pour plaider les intérêts des pauvres de Montmartre cruellement éprouvés par les privations et les malheurs d'un long siége, on y voit monter son premier vicaire pour annoncer, les larmes aux yeux, l'arrestation de M. le Curé par les émissaires de la Commune.

Ces émissaires appartenaient au quartier où il allait répandre de nouveaux bienfaits.

M. Deguerry ne se faisait pas illusion sur les dangers qui le menaçaient. Aussi le lundi saint, 3 avril, il rédigea à la hâte quelques dispositions testamentaires précédées des réflexions suivantes :

« Ne sachant pas ce que Dieu, de toute éternité, a décidé de ma vie, au milieu des troubles qui nous agitent; en sa présence et à genoux, je dépose et j'écris sur le papier mes dernières volontés :

« 1° Je remercie Dieu de m'avoir fait homme et de m'avoir fait prêtre. Je lui demande très-humblement pardon des fautes que j'ai commises et comme homme et comme prêtre; je le demande à sa miséricorde par les mérites infinis de Jésus-Christ, l'adorable rédempteur.

« 2° Je conjure mes bien-aimés paroissiens et toutes les personnes auxquelles j'ai pu être utile, spirituellement et matériellement, de beaucoup prier pour moi et de réciter à cette intention chaque jour le psaume *De profundis*.

« 3° Je déplore et regrette bien douloureusement le mal que j'ai pu faire par mésédification ou par scandale. Ceux qui auront reçu cette funeste impression n'en prieront que plus ardemment pour moi; je leur demande cette faveur, et je l'espère de leur indulgente charité.

« 4° J'espère aussi de la charité des pauvres, dont l'infortune m'a toujours vivement touché et dont l'assistance m'a toujours occupé et préoccupé, qu'ils prieront pour mon âme, ainsi que toutes les personnes qui m'ont estimé et aimé, afin qu'elle soit délivrée plus tôt de la peine du purgatoire, à laquelle il est si difficile de ne pas être condamné. »

Le mardi saint, 4 avril, il montait encore en chaire pour évangéliser ses paroissiens qui devenaient chaque jour plus rares, passait une partie de la journée à prier au pied de l'autel et consacrait l'autre partie aux différentes fonctions du ministère paroissial. Le soir, vers cinq heures, je le trouvai à l'église récitant le saint office avec une grande sérénité. Il l'interrompit un moment pour me serrer la main. « La situation devient très-grave, me dit-il, tout est possible, mais Jésus-Christ nous a montré le chemin du Calvaire ; comptons sur sa grâce et, quoi qu'il arrive, faisons le bien. » Il souffrait horriblement des meurtrissures de la France et des nouveaux malheurs qui menaçaient Paris, mais il était plein de confiance en Dieu et disposé à faire vaillamment son devoir.

II

Dans la nuit du mardi au mercredi saint, à une heure du matin, une bande d'insurgés se précipite sur le presbytère annexé à l'église de l'Assomption, rue Saint-Honoré n° 263, et habité par M. le curé de la Madeleine. On agite violemment la sonnette, et le capitaine qui dirige la bande répète trois fois cette sommation : « Au nom de la Commune, ouvrez ! » Après un intervalle de quelques minutes, les insurgés frappent la porte à coups de crosse de fusil et font voler en éclats les vitres placées au haut de la porte d'entrée du presbytère. Mais personne ne répond aux sommations et la porte résiste aux coups. « Citoyens, s'écrie alors avec solennité le capitaine, allez chercher un canon à la place Vendôme pour enfoncer la porte. » Il pense effrayer ainsi les pauvres concierges, mais il n'avait point compté sur le dévouement et le courage de M. et de Mme Miquet, prêts à braver tous les dangers pour leur vénéré maître.

Au premier bruit de l'arrivée et des menaces des insurgés, ils montent à la chambre de M. Deguerry pour l'engager à prendre la fuite.

M. le Curé délibère un moment sur le parti à prendre. Sa première pensée est de se présenter aux insurgés, de leur déclarer qu'on les a induits en erreur sur son compte, qu'il s'est toujours appliqué à faire du bien aux malheureux sans acception d'opinion et de parti.

Pendant ce temps, la bande s'accroît d'un renfort d'hommes armés de pinces et de barres de fer; elle dirige contre la porte les coups les plus violents qu'elle accompagne d'horribles imprécations contre M. Deguerry et ses serviteurs. Deux insurgés remarquent une faible lumière à une des fenêtres du rez-de-chaussée qui donnent sur la rue. C'est la chambre où se trouve l'enfant des concierges, jeune fille de dix-neuf ans, en ce moment gravement malade. Ils brisent les vitres et faisant passer leurs fusils à travers les barreaux de la fenêtre ils renversent une petite pharmacie, menacent la jeune fille qui éteint la lumière et se lève en toute hâte pour aller rejoindre son père et sa mère. Elle est trop sérieusement malade pour qu'on puisse songer à la cacher ou à lui faire prendre la fuite ; on la met dans un lit du troisième étage.

Les coups et les menaces redoublent d'intensité. On peut encore voir sur les deux portes du

presbytère les traces profondes qu'y ont laissées les crosses de fusil et les barres de fer. La première porte est enfoncée, la seconde cède également. Les insurgés se trouvent en face des deux concierges, M. et Mme Miquet, qui ont une attitude calme et résignée et demandent pourquoi, à cette heure de la nuit, on vient ainsi assiéger et envahir une maison occupée par des gens à qui l'on n'a aucun reproche à faire. Pour toute réponse, le capitaine se jette sur le concierge et le frappe à coups de crosse de révolver. Sa femme, à peine vêtue, est, malgré son âge avancé, traînée sur la rue où elle est l'objet des plus grossières insultes. Pour se prémunir contre le froid, elle demande à prendre quelques vêtements; on les lui refuse. Au milieu de la foule que cette scène violente a rassemblée devant le presbytère, une femme du peuple se fait remarquer par son exaltation et sa colère. « Tas de canailles, dit-elle à la pauvre concierge qui tombait en défaillance, voilà qui est bien fait, vous n'en avez pas assez pour ce que vous méritez! » Elle profère des paroles plus odieuses encore à l'adresse de M. le Curé. C'était une des personnes du quartier secourues par le bureau de bienfaisance et les aumônes de M. Deguerry.

Les insurgés qui sont restés auprès du concierge le somment, en l'accablant d'injures et de coups, de les conduire à l'appartement de M. le curé de la Madeleine. M. Miquet qui avait, après de vives instances, déterminé M. Deguerry à sortir par une porte de derrière, ne se fait aucune illusion sur le sort dont il est menacé; avec la ferme résignation que donne la conscience d'un grand devoir rempli, il les fait monter dans une chambre où il n'y a plus personne. « C'est toi, misérable coquin, s'écrie le délégué de la Commune, qui as fait évader le citoyen curé! mais prends garde à ta peau; si nous ne le trouvons point, tu vas être fusillé! »

Ils se précipitent dans les appartements, forcent les armoires, brisent les meubles, livrent au pillage les objets qui leur tombent sous la main. En face de la porte d'entrée se trouve une voiture destinée à recevoir les objets volés. Une magnifique bague, qui devait être plus tard retrouvée par la justice et servir à faire connaître quelques coupables, s'offre aux regards avides du délégué. « Mes amis, dit-il, vous aurez tous votre part du butin ; ceci, je le garde pour moi »; et il met la bague dans sa poche.

Mais il faut quelque chose de plus appétissant

aux pillards de la Commune. Malgré l'heure matinale, ils demandent qu'on leur serve du vin. Le concierge, n'osant disposer du vin de M. le Curé qui ne lui appartient point, leur offre le sien. Persuadés que celui de M. le Curé est de qualité supérieure, ils se dirigent vers la cave, prennent les bouteilles et s'installent dans la salle à manger. A la vue d'un portrait de M. Deguerry qui orne cette pièce : « Voilà précisément, dit le délégué, l'homme que nous cherchons, voilà l'homme qu'il nous faut absolument ! » Les bouteilles se vident avec une effrayante rapidité, et à l'orgie du pillage se mêle ainsi une orgie plus hideuse encore.

Ils montent enfin au troisième étage où les concierges avaient installé leur fille gravement malade. On fouille tous les coins et recoins. Un coup de feu se fait entendre dans l'obscurité. Un des insurgés, à moitié ivre, a pris un de ses camarades pour un serviteur de M. le Curé et l'a blessé au bras gauche d'un coup de révolver. Pendant qu'on transporte le blessé au poste, on continue les perquisitions et l'on arrive à la chambre où l'on vient d'installer l'enfant des concierges. A la vue d'une personne étendue sur un lit, les insurgés qui portent d'une main une

bougie, de l'autre un révolver, s'écrient avec une joie féroce : « Enfin, nous tenons le citoyen Curé ! vive la Commune ! à bas les Chouans ! » Leur illusion n'est pas de longue durée ; ils cherchent à se venger de leur mécompte sur une pauvre jeune fille de dix-neuf ans qui n'a à leur opposer que ses souffrances, ses angoisses et une inaltérable douceur.

Un des insurgés, surexcité par le vin et d'une saleté hideuse, dirige son révolver sur la figure de la malade; son père n'a que le temps de détourner le coup. Le délégué recommande au capitaine de fouiller avec le sabre le dessous du lit. Un autre insurgé, qui visait à l'éloquence, reproche à la jeune fille les trahisons dont M. Deguerry s'est rendu coupable en 1848. « Je sais de source certaine qu'à cette époque il a fait tirer sur le peuple. » — Cela est impossible, répond la jeune fille ; M. le Curé a toujours fait du bien aux pauvres et aux malheureux. Si vous aviez été les témoins de son dévouement et de sa douleur pendant le siége de Paris, vous en auriez été profondément émus. » On explore toutes les pièces, on emporte pêle-mêle les papiers et les objets de valeur.

III

A six heures et demie, plusieurs des personnes qui assistent de la rue Saint-Honoré à ces odieux attentats ne peuvent contenir un cri de douleur. Quatre insurgés ramènent au presbytère M. Deguerry. « Quel malheur! s'écrient les uns; vive la Commune! s'écrient les autres. »

A l'instigation de ses concierges et devant les effroyables menaces qu'il entendait proférer contre lui, M. Deguerry s'était résigné au seul parti dicté par la sagesse. Il avait pris un costume laïque, était sorti par une des portes latérales du presbytère, avait franchi le mur d'un petit jardin qui sépare l'église de l'Assomption des Archives du ministère des finances et, pour ne déranger personne, s'était tenu pendant la nuit au haut d'un escalier des Archives. Il y est retrouvé le matin par un garçon de bureau qui lui témoigne un respectueux dévouement, lui donne d'autres habits pour mieux le déguiser et sort avec lui.

Malheureusement tous les abords du presbytère et les rues voisines sont occupés par des sentinelles armées, et M. Deguerry est un des

hommes les plus connus à Paris et les plus faciles à reconnaître. Un des insurgés s'approche de Dupré, c'est le nom du garçon de bureau : « Voilà bien le curé de la Madeleine ! — Je ne connais point cet homme, réplique Dupré. » Il s'approche alors de M. Deguerry et lui mettant la main sur l'épaule : « C'est bien vous, le curé de la Madeleine? — Oui, c'est moi, répond M. Deguerry. — Au nom de la loi, je vous arrête, ajoute l'insurgé. »

Il est aussitôt ramené au presbytère. A sa vue, le délégué et le capitaine de la Commune poussent un cri de joie : « Au nom de la loi, nous arrêtons le citoyen Deguerry. — Quel mal ai-je fait, leur répond avec douceur M. le Curé? Vous pouviez tous les jours me trouver à la Madeleine et m'arrêter. Pourquoi venir au milieu de la nuit avec des menaces qui devaient me faire croire que j'avais affaire à des malfaiteurs? — Vous êtes un lâche, réplique brutalement un des insurgés! » Cet outrage cause à M. Deguerry une vive émotion. « En 1814, dit-il, je n'avais que dix-sept ans et je cherchai à m'échapper du collége pour aller me battre contre les Autrichiens; ce n'est point là l'attitude d'un lâche. » Mais parler avec de pareils

bandits le langage de la convenance et de la raison était peine inutile.

M. Deguerry demande au délégué la permission de reprendre son costume ecclésiastique et monte dans ses appartements. A la vue des meubles brisés et renversés, du linge, des objets d'art et de l'argent des pauvres pillés, il ne peut se défendre d'un sentiment d'amère tristesse. En prenant une paire de chaussures, il dit à la fille de la concierge qui s'était levée et le suivait malgré les blasphèmes des soldats de la Commune : « Ils ont pris jusqu'aux boucles de mes souliers ! » Comme il n'a pas d'argent sur lui, on lui permet avec peine d'emporter en prison la somme de quinze francs. Il est calme, résigné à tous les sacrifices, et sa noble attitude réduit peu à peu au silence les misérables qui l'ont si cruellement outragé.

En descendant, il rencontre la pauvre concierge que l'on vient de remettre en liberté. Elle ne peut plus marcher seule, tant elle est accablée par la souffrance et les mauvais traitements. M. le Curé la soutient de son bras et l'aide à rentrer dans sa chambre. Il lui exprime en termes touchants le regret de lui avoir causé à elle et à sa famille de si pénibles désagréments. Il s'oubliait

lui-même pour fortifier et consoler ses fidèles serviteurs.

Deux voitures stationnent en face du presbytère. On fait monter dans l'une M. Deguerry, dans l'autre son concierge. Le bon pasteur salue les personnes qui, au milieu des menaces des insurgés, lui expriment leur douloureuse sympathie, les prie d'informer de son arrestation le clergé de la Madeleine, regrette de ne pouvoir prêcher le sermon de charité qu'il avait promis à la Conférence de Saint-Vincent de Paul ni remplir pendant la semaine sainte son ministère pastoral, demande la mise en liberté de son courageux concierge dont tant d'atroces violences allaient affaiblir la raison, et s'éloigne de sa chère paroisse qu'il ne devait plus revoir.

Arrivé à la Préfecture de police, M. Deguerry est interrogé ou plutôt insulté par d'ignobles démagogues qui ont été déjà flétris par la justice et qui ressemblent beaucoup plus à des bourreaux qu'à des juges. On interroge ensuite dans une pièce voisine son dévoué concierge. C'est Raoul Rigault qui, après avoir lâchement insulté le maître, se plaît à répéter devant le serviteur ses grossières invectives. « *Mon Dieu!* s'écrie M. Miquet, ahuri d'un tel langage, pouvez-vous

parler ainsi de M. le Curé de la Madeleine. » Le nom de *Dieu* exaspère Raoul Rigault. « Tais-toi, imbécile! réplique-t-il avec colère. Comment oses-tu parler de Dieu? Il n'y a pas de Dieu! Notre révolution est faite contre ton Dieu, ta religion et tes prêtres. Il ne doit plus rien rester de tout cela! » Ce langage, qu'il importe de ne pas oublier, parce qu'il résume une partie importante du programme de la Commune, avait été également tenu à Mgr Darboy et à M. Deguerry. Ils me le rappelèrent à la prison de la Roquette, quelques heures avant leur assassinat, comme un indice de la perversité et du cynisme des chefs de la Commune.

M. Miquet ne se laisse point déconcerter par les insolences de Raoul Rigault. Au lieu de garder un discret silence sur le compte de son maître, il en fait un courageux éloge. Il signale son exquise bonté pour tous ceux qui recouraient à son ministère, sa douceur pour ses domestiques, sa sollicitude pour les enfants et les pauvres, sa tolérance si grande qu'il avait autorisé un juif, marchand de lorgnettes, à exercer son petit commerce à l'entrée même du presbytère. Ce témoignage irrite ses juges. « Ton maître, lui crie-t-on, sera fusillé, et probablement toi aussi.»

Dès qu'il apprend l'arrestation de Mgr Darboy qui avait eu lieu la veille, dans des conditions non moins odieuses, et sa présence à la prison de la Préfecture de police, M. Deguerry, qui connaît la faible santé de l'illustre prélat, oublie ses propres épreuves pour ne songer qu'à celles de son Archevêque. Il s'adresse aussitôt avec les plus douces instances aux misérables qui venaient de l'accabler de leurs sarcasmes et de leurs outrages afin de solliciter quelques ménagements pour Mgr Darboy faible et souffrant. Ils sont impitoyablement refusés. M. Deguerry est plus vivement affecté de ce refus que de tous les mauvais traitements dont il vient d'être lui-même la victime, tant il avait l'âme bonne et le cœur généreux.

Dupré, le garçon de bureau qui avait essayé de le sauver, est également conduit en prison et accablé de menaces et d'injures; il en sort fou, cinquante jours après, et tombe dans la Seine où il périt laissant un enfant en bas âge.

L'église de l'Assomption, où se font les catéchismes de la Madeleine, est pillée et fermée. Dans le jardin on trouve un billet qu'une femme du voisinage, en voyant sortir M. Deguerry, avait jeté aux insurgés pour les avertir de cette fuite; il est ainsi conçu : « Le Curé a escaladé le

mur du jardin ; il est du côté de la rue Mondovi. » Pour faire arriver d'une manière plus sûre son charitable avertissement, cette citoyenne avait attaché au billet un morceau de fer.

Dans le jardin est étendu un insurgé qu'on croit mort. Il n'est qu'ivre et tient encore dans ses mains une bouteille vide.

En attendant que je retrouve mon vénéré Curé dans la prison de la Roquette, je me borne à reproduire deux témoignages qui résumeront sa longue et douloureuse captivité.

Le premier témoignage est une lettre de M. de Beauvais, médecin de Mazas, qui a déployé au service des otages de la Commune un dévouement et un courage désormais acquis à l'histoire.

« La plus douce, la plus aimable, la plus inébranlable résignation a soutenu ce beau, cet héroïque vieillard, qu'une longue et pénible captivité n'a jamais pu abattre, malgré ses soixante-quatorze ans, malgré les outrages et les chagrins prodigués à ses derniers jours.

« Notre cher prisonnier, qui lisait quelquefois les journaux de Paris, s'informait avec sollicitude des événements, et, le Christ toujours placé devant lui, implorait pour tous l'intervention

divine, qui seule pouvait, répétait-il, mettre fin à nos immenses calamités. »

Le second témoignage est extrait du beau livre [1] que M. le baron de Saint-Amand, premier secrétaire d'ambassade, a consacré à la mémoire de l'ami dévoué de sa famille :

« Le samedi 20 mai, quatre jours avant la consommation du crime, M. Plou fit à l'abbé Deguerry une dernière visite. Jamais le vénérable prêtre n'avait paru plus majestueux. Un rayon de foi et de lumière illuminait son noble visage, et ce fut dans l'élan, dans l'enthousiasme du martyre, qu'en serrant avec effusion les deux mains de son courageux défenseur, il lui dit, comme suprême adieu, ces paroles qui sont dignes d'être gravées sur sa tombe : « Mon cher ami, si je savais que mon sang fût utile à la religion, je me mettrais à genoux pour les prier de me fusiller. »

---

[1] *L'abbé Deguerry, curé de la Madeleine.*

CHAPITRE II

Invasion et fermeture de la Madeleine.

I

Quand on a suivi avec attention les différentes évolutions de la Commune, on est frappé de la différence qui existe entre ses débuts et sa fin. Malgré le caractère odieux de l'arrestation de Mgr Darboy et de M. Deguerry, ses débuts étaient plus grotesques qu'effrayants. Les hommes politiques les plus préoccupés des écueils où elle menaçait de précipiter la France et la société, ne prévoyaient pas d'abord les méfaits sans nom qui ont fait de sa fin une des plus horribles pages de l'histoire humaine.

Il est facile d'en comprendre la raison. Une fois maîtres de Paris, les charlatans et les co-

quins qui faisaient partie de la Commune espéraient devenir les maîtres de la France. Ils se voyaient déjà à la tête d'une révolution sociale à exploiter; grâce aux succès inattendus qui leur assuraient le rôle séduisant de rénovateurs, ils se prirent vite au sérieux. De là cette avalanche de décrets bizarres, fantastiques, incohérents, qui restaient à l'état de lettre morte et n'avaient d'autre résultat que d'amuser le Parisien insouciant et frivole.

Mais le jour où les généraux de la Commune, décidés à tenter un audacieux effort pour s'emparer de Versailles et donner la main à leurs nombreux agents des centres populeux de la province, furent foudroyés par l'armée qu'ils croyaient désorganisée ou gagnée à leur cause, tous leurs plans étaient bouleversés. Les tentatives d'insurrection échouaient dans les grandes villes. La Commune n'avait plus rien à attendre de l'intervention des départements; sa domination se trouvait restreinte à Paris; les jours de cette domination étaient comptés.

Alors aux projets de rénovation sociale succédèrent les projets de haine et de vengeance. Les singes de l'Hôtel-de-Ville devinrent des panthères. Les prophètes et les apôtres de la Com-

mune perdaient leur sang-froid. L'immonde Félix Pyat s'épuisait en atroces invectives, et l'infernal Delescluze laissait pressentir qu'il ferait plutôt sauter Paris que le rendre à la France.

Pendant que les émissaires de la république radicale trompaient sciemment la France et l'Europe sur l'état de Paris, pendant qu'ils colportaient les frauduleux et impertinents sophismes que leur dictaient leur admiration pour la Commune et leur haine pour l'Assemblée nationale, quel langage tenaient les correspondants des journaux étrangers qui n'avaient dans ces luttes intestines d'autre souci que l'exactitude et l'impartialité ?

Celui du *Times* ne se contentait pas de comparer Paris à une chaudière infernale où bouillonnaient toutes les passions ; il dépeignait ainsi les forces armées de la Commune : « A côté de vieillards et de jeunes gens nourris de la phraséologie, pour eux toujours jeune, de la première révolution, tous les chenapans de Paris sont sous les armes. Jamais je n'ai vu, même à Londres, une collection de figures aussi sinistres. Ces hommes semblent toujours plus ou moins ivres. Ils n'ont peut-être pas cessé de l'être depuis le 18 mars. » Voilà le spectacle

des rues et des places publiques. Celui des forts et des remparts avait un caractère plus expressif encore : « L'homme n'y est plus qu'un animal féroce, flairant partout le sang. On ne s'y reconnaît plus et l'on ne connaît plus rien. »

Le service paroissial que je dirigeais à la Madeleine, après l'arrestation de M. Deguerry, n'avait pas d'abord présenté de graves périls. La Commune s'était bornée à me faire en termes décents quelques réquisitions insignifiantes; la qualification de « citoyen directeur de l'église de la Madeleine », qu'elle me décernait avec le plus grand sérieux, m'égayait un moment au milieu de mes soucis et de mes douleurs.

C'est avec le citoyen Allix, une des physionomies les plus bizarres de la Commune, que j'entretenais une correspondance officielle. Depuis qu'il avait été investi de la direction du VIIIe arrondissement, il avait singulièrement baissé son diapason révolutionnaire. Il avait suffi à ce démagogue intempérant de passer du quartier général de la Commune dans un arrondissement conservateur, pour subir l'influence politique et morale de ses administrés. Il y avait dans cette individualité pittoresque et mobile un tel mélange de légèreté et de bonté, que trois

semaines de plus passées à la mairie du VIIIe arrondissement en auraient fait le citoyen le plus bienveillant et le plus réactionnaire du faubourg Saint-Honoré. Chargé de remplacer l'enseignement des congrégations religieuses par l'enseignement laïque, il était devenu le plus zélé protecteur des écoles des sœurs de Saint-Vincent de Paul. Me trouvant un jour à l'école de la rue de la Ville-l'Évêque, je demandais à la sœur directrice des classes quel était cet inspecteur d'ancien régime qui venait de visiter la maison avec un air si obligeant et si paternel : « C'est M. Allix, notre nouveau maire », me répondit-elle avec un sourire de satisfaction. Au lieu de surveiller et de persécuter le clergé de son arrondissement, il lui laissait une assez grande liberté d'action malgré les excitations d'en haut et d'en bas.

Je savais qu'en lui tenant un langage énergique on le faisait immédiatement changer d'avis.

Aussi, lorsque l'ordre fut donné aux églises du VIIIe arrondissement d'arborer le drapeau rouge, je lui écrivis une lettre dont je cite le passage le plus saillant, pour montrer qu'en effet le meilleur moyen de réussir avec ce membre de la Commune, c'était l'énergie et la hardiesse :

« Aucun gouvernement, pas même celui de 1848, n'a fait placer le drapeau sur les églises. Aucun emblème politique n'est à la hauteur du Dieu qu'on y prie et n'ajoute rien aux grâces qu'on y reçoit. Je ne connais et n'admets d'ailleurs d'autre drapeau que celui de la France.

« Si la Commune, sans m'en prévenir, avait arboré le drapeau rouge sur le fronton de la Madeleine, je n'aurais pu songer à opposer la force à la force ; je me serais borné à protester contre un empiètement aussi puéril qu'odieux.

« Mais, en me prescrivant de me procurer le drapeau et de le faire placer sur notre église, elle m'ordonne une chose impossible, et aucune puissance au monde ne me fera commettre un acte qui me semblerait peu digne de moi et du ministère que j'exerce.

« J'espère que ma manière d'agir vous paraîtra conforme à tous les principes de liberté religieuse, et qu'au besoin vous prendrez des mesures pour que cette liberté soit plus respectée dans le VIIIe arrondissement qu'elle ne l'est en ce moment dans la plupart des quartiers de Paris. »

Ma lettre resta sans réponse, mais le drapeau rouge ne flotta point sur l'église de la Madeleine.

Lorsque j'appris l'arrestation du citoyen Allix, accusé par ses collègues de la Commune tantôt de folie, tantôt d'infidélité à sa mission, j'en éprouvai les plus vifs regrets, car elle me plaçait dans une situation des plus critiques. Plus j'avais été laissé libre par le citoyen Allix, plus j'allais me trouver compromis aux yeux de ses farouches successeurs.

Je suivis une voie moins officielle pour préserver la Madeleine des clubs qui envahissaient les églises. Rien de plus hideux, de plus intolérable que ces réunions tumultueuses où l'on semblait profiter du voisinage des autels pour proférer les plus horribles blasphèmes.

Pendant le siége de Paris par les Prussiens, on avait professé dans les clubs les théories les plus extravagantes et les plus malsaines. Pendant la Commune, on y entendit des folies, des obscénités et des horreurs sans nom. Je prends au hasard quelques détails dans l'excellent livre de M. Paul Fontoulieu intitulé : *Les Eglises de Paris sous la Commune*. « A l'église de Ménilmontant, la citoyenne Lefèvre, choyée et applaudie à cause même des monstruosités qu'elle débitait, proposa un soir de miner l'église de Notre-Dame, d'y enfermer autant de prêtres et

de religieuses qu'elle pourrait en contenir, et puis de faire sauter le tout... »

A Saint-Vincent de Paul, « après une razzia dans l'église et le presbytère... il s'établissait entre les acteurs de ces hideuses scènes une sorte de rivalité qui les poussait à se surpasser les uns les autres en immondicités. C'était à celui qui serait le plus vil et le plus abject. Un soir, un enfant du voisinage fut illuminé par une idée que personne n'avait eue encore : il transforma les fonds baptismaux en *water-closet*, devant tout le monde. Ce fut un tonnerre de bravos à faire éclater les voûtes du temple. L'enfant eut les honneurs de la soirée.... »

A Sainte-Elisabeth, le citoyen Viard, membre de la Commune et ministre du Commerce, proposait cette motion : « Avant toutes choses, il faut nous débarrasser de la race ignoble des prêtres. Que chacun de nous en tue un, et demain il n'y en aura plus. La citoyenne Leblanc l'appuyait en ces termes : « Il faut écorcher les prêtres tout vifs et faire des barricades avec leurs corps. » Le 27 mai, la motion de la citoyenne Leblanc fut sur le point de passer à l'état de fait accompli.

Lorsque Mgr Surat fut massacré près de la

Roquette, plusieurs insurgés proposèrent de placer son corps sur une des barricades établies à côté de la prison. La panique occasionnée par les progrès de l'armée française les empêcha de réaliser ce projet.

A Saint-Germain l'Auxerrois, « au moment où un braillard succédait à un autre, un garde fédéré profita de ce court entr'acte pour régaler l'assemblée d'un incident qui obtint un énorme succès. Il se hissa jusqu'à la statue de la Vierge, d'un coup de baïonnette lui fit un trou dans la bouche, puis il y ajusta une pipe toute allumée. Ce furent des trépignements frénétiques, de véritables transports d'allégresse... Encouragé par cette bruyante approbation, le fédéré procéda au déboulonnement de l'Enfant-Jésus que la Vierge tenait dans ses bras. Oh! alors la joie devint du délire. On riait à se tenir les côtes. Les titis criaient à ce maître farceur : Passez le *gosse* [1] par ici, on veut l'embrasser... Ouvrez-lui la gueule pour voir s'il a fait ses dents... Enfin, le fédéré embrocha l'Enfant-Jésus et le promena dans la salle au bout de sa baïonnette où il fut

---

[1] *Gosse*, terme d'argot qui signifie un petit enfant.

bientôt brisé et déchiqueté. Jamais épisode ne sembla plus réjouissant... »

A l'église de la Trinité, une matelassière de la rue Saint-Lazare s'efforçait de démontrer qu'il n'y a pas de Dieu. « La religion, dit-elle, est une comédie arrangée par les hommes et Dieu n'existe pas... S'il existait, il ne me laisserait pas parler ainsi. Alors c'est un lâche... »

J'avais plus d'une fois constaté que dans ces assemblées démagogiques les motions les plus immorales et antisociales étaient généralement faites par les « citoyennes ».

Fort de l'avis de Mgr Buquet, mon supérieur hiérarchique, et de mon zélé confrère, M. l'abbé de Bretagne, qui approuvaient et appuyaient ma résistance au drapeau rouge et aux clubs; secondé par les employés de la Madeleine, qui montraient une fermeté et une intelligence au-dessus de leur condition, je demandais invariablement aux patriotes qui voulaient transformer notre église en club :

« Êtes-vous un des citoyens du VIIIe arrondissement? »

Lorsqu'ils me répondaient négativement — et c'était le cas général, car ce quartier était le plus opposé aux hommes et aux idées de la

Commune, — j'engageais ces éloquents patriotes à s'adresser à leurs mairies.

Une fois seulement ils me donnèrent une réponse affirmative. Mais sur mon observation que si le club ne réunissait pas plus d'un millier de citoyens, les réunions paraîtraient mesquines et même ridicules dans un local aussi vaste que la Madeleine, ils se retirèrent, très-touchés de mon obligeant intérêt.

Décidé à protester publiquement contre le drapeau rouge et les clubs, dans le cas où l'on persisterait à les imposer à la Madeleine, je me rendis, le 10 mai, aux bureaux de *l'Univers* pour demander s'il consentirait à publier ma protestation. *L'Univers* était alors le seul journal religieux qui parût à Paris; il attaquait chaque jour la Commune avec une énergie et une verve qui faisaient du bien aux honnêtes gens. L'employé qui me reçut promit d'insérer, quels qu'en fussent les termes, cette protestation dont il encouragea l'idée au nom de la rédaction du journal présente à Paris. Malheureusement on lisait, deux jours après, dans le *Journal officiel* de la Commune :

« Le membre de la Commune délégué à la sûreté générale arrête :

« *Le Moniteur universel*, *l'Observateur*, L'UNIVERS, *le Spectateur*, *l'Étoile* et *l'Anonyme* sont supprimés.

« F. COURNET. »

Je mentionne un autre de mes démêlés avec les agents de la Commune, parce qu'il se rattache à un incident religieux dont la connaissance n'est pas dépourvue d'intérêt.

La plupart des insurgés blessés ou tués étaient accueillis dans la grande ambulance du palais de l'Industrie, située sur la paroisse de la Madeleine. La Commune l'avait enlevée à la Société internationale des secours aux blessés, moins pour donner elle-même des soins que pour s'emparer de l'argent de l'ambulance. La Commune était très-opposée aux enterrements religieux; mais, comme il était resté dans la Société quelques agents subalternes qui ne partageaient point ses idées anticatholiques, d'un autre côté, comme les familles des insurgés morts en se battant ne renonçaient point facilement au bienfait des prières de l'Église, les nouveaux chefs de l'ambulance étaient obligés de venir demander ces prières. Ils réclamaient des convois solennels, ajoutant le plus sérieusement du monde : « La Commune payera. » Je faisais faire des convois

très-convenables. Quant à l'exécution des engagements de la Commune, tout le monde comprend que je n'y comptais guère. Je savais pertinemment qu'elle prenait toujours sans jamais donner.

Dans les commencements, les gardes nationaux qui accompagnaient les convois avaient une tenue très-peu respectueuse; ils parlaient et riaient dans le lieu saint avec la plus grande facilité. Je me plaignis vivement au délégué de la Commune chargé de l'ambulance du palais de l'Industrie. « Je me fais un devoir, lui écrivis-je, d'accueillir à la Madeleine tous les convois funèbres et d'appeler sur les morts la miséricorde et la bénédiction de Dieu; mais je demande que les gardes nationaux conservent une tenue tout à fait militaire et donnent aux familles l'exemple du respect que l'on doit à la maison de Dieu et aux morts eux-mêmes. S'ils ne se conformaient point à cette suprême convenance, il vaudrait mieux ne plus porter les corps à l'église. »

Le délégué de la Commune comprit la légitimité de ma plainte, et à partir de ce moment les gardes nationaux montrèrent une attitude décente. Quelquefois les mères, les femmes et les

enfants des morts exprimaient leur douleur d'une manière déchirante; ils me priaient en gémissant de bénir les fleurs, les croix et les chapelets qu'ils déposaient sur la tombe de celui qui était leur unique soutien.

Ces cruelles scènes me navraient le cœur et m'arrachaient des larmes de tristesse. Jamais je n'avais vu d'aussi près tout ce qu'il y a d'effroyable dans les insurrections et les guerres civiles.

II

Les succès de l'armée de Versailles, tout en réjouissant le cœur des honnêtes gens restés à Paris, devenaient pour eux une source de dangers et de menaces. La Commune concentrait ou plutôt abdiquait ses pouvoirs civils et militaires dans les mains du Comité de salut public et du Comité central.

Le jeudi 11 mai, un des prêtres auxiliaires de la Madeleine, M. l'abbé Vautier, s'arrêtait à la rue de la Paix, en face d'un groupe d'amis de l'ordre qui déploraient l'intolérable situation faite par l'émeute à Paris et les préparatifs de renversement de la colonne Vendôme. M. Vautier eut le tort de ne pas trouver admirable la

conception du citoyen Courbet. Il fut brutalement empoigné, dépouillé de l'argent qu'il portait sur lui, conduit à la Préfecture de police et ensuite à Mazas où il put méditer, jusqu'à l'arrivée des troupes de Versailles, sur l'inconvénient de médire de la Commune en général et du démolisseur de la colonne Vendôme en particulier.

Le samedi 13 mai, appelé à donner les derniers secours de la religion à la fille d'un concierge de la rue de la Victoire, je trouvais le IXe arrondissement cerné par les insurgés qui opéraient de nombreuses arrestations. Je dus à l'un des journaux les plus avancés de la Commune, que je faisais semblant de lire très-attentivement, de traverser sans encombre leurs rangs inquisiteurs.

Le 18, jour de l'Ascension, on fermait l'église Saint-Augustin et l'on incarcérait un des vicaires et l'organiste. Pendant la journée, tous les offices étaient célébrés à la Madeleine devant une assistance très-compacte et très-recueillie. Après les vêpres et le salut du Saint-Sacrement, presque toute l'assistance resta à l'exercice du mois de Marie que nous célébrions à tour de rôle, M. l'abbé de Bretagne et moi, à l'autel de la Sainte-Vierge. Dans mon exhor-

tation spirituelle, je proposai la sainte Vierge comme modèle de la résignation et du courage qu'il faut déployer dans les épreuves particulières et publiques. J'engageai les fidèles à considérer ces épreuves comme une expiation de nos fautes dans la vie présente, une source de mérites pour la vie future, enfin comme un moyen de ressembler à Jésus-Christ, notre adorable maître et modèle. « Quoi qu'il arrive, ne nous décourageons point; sachons compter sur la protection du ciel et le bon témoignage de notre conscience! »

Ces paroles produisirent une excellente impression; mais je conservais si peu d'illusion sur le sort qui m'attendait, que la veille j'avais prié un homme de cœur, M. Bois de Loury, de me mettre en rapport, après les offices de l'Ascension, avec M. Jacquemin, un des médecins de la prison de Mazas. Tout me disait que j'allais avoir besoin de ses obligeants services.

Je connaissais déjà M. de Beauvais, le second médecin de Mazas, dont je devais apprécier plus tard le courageux dévouement. Il avait eu la délicate pensée de me donner des nouvelles de M. le Curé de la Madeleine et de Mgr l'Archevêque de Paris.

Après mon entrevue avec le docteur Jacquemin, j'éprouvai les plus grands embarras pour rentrer dans mon domicile. La rue de la Ville-l'Évêque était envahie par une bande armée de gardes nationaux ; la maison des sœurs de Charité, située en face du presbytère, était gardée par deux sentinelles. Les religieuses en avaient été expulsées; on avait confié l'école des jeunes filles à quelques citoyennes qui, d'après les langues indiscrètes du quartier, avaient été remplacées à la prison de Saint-Lazare par les sœurs de Picpus accusées d'une série de crimes plus fantastiques les uns que les autres.

J'achetai, comme la veille, un des journaux les plus avancés de la Commune. Armé de ce sauf-conduit d'une espèce nouvelle, je fis plusieurs détours pour pénétrer dans la rue de la Ville-l'Évêque par le côté le moins encombré de gardes nationaux. Autrefois, en présence d'un voleur et d'un assassin, on aurait invoqué avec empressement la protection d'un garde national ; depuis le règne de la Commune, les gens honnêtes redoutaient ou fuyaient comme les pires des malfaiteurs les gardes nationaux qu'ils rencontraient sur leur passage. Dans le remarquable rapport de M. Martial Delpit, fait au nom de la

commission d'enquête sur l'insurrection du 18 mars, et, dans une des annexes, le rapport de M. Louis de Saint-Pierre sur l'influence et le rôle de la garde nationale pendant l'insurrection, on trouve l'indication suivante : « 14 pour 100 des hommes saisis les armes à la main étaient des repris de justice. On sait qu'il y en avait de 35 à 40,000 dans la garde nationale de Paris [1]. »

Quelques instants après, un prêtre polonais, qui se dévouait au service des ambulances avec un zèle infatigable, me prévenait que l'ordre était signé de fermer les églises et d'arrêter les prêtres encore présents à Paris. La part considérable qui avait été faite à la Pologne dans l'état-major des armées de la Commune me portait à croire que ce charitable avis ne manquait pas de fondement. J'allai trouver M. de Bre-

---

[1] On doit féliciter l'Assemblée nationale de la persistance qu'elle a mise à provoquer la dissolution et le désarmement des gardes nationales.

Dans son rapport sur cette grave question, le général Chanzy apprécie en termes excellents l'attitude de la garde nationale pendant la récente guerre avec la Prusse :

« Il fallait présenter à l'ennemi le plus grand nombre d'hommes possible.

« On arma tout le monde ; les garanties que les diverses lois avaient mis tant de soin à établir disparurent successivement, et quand la lutte avec l'étranger cessa, on se trouva

tagne dont le dévouement était à la hauteur de toutes les difficultés, et pris avec lui les dispositions nécessaires pour préserver la sainte Eucharistie d'une profanation. Déjà, dans quelques églises, les insurgés avaient jeté au vent ou emporté dans leurs gibernes les saintes espèces.

Je chargeai donc M. l'abbé Blanc, qui devait célébrer la sainte Messe à onze heures, de ne laisser dans le tabernacle qu'une hostie consacrée et de la placer dans une petite custode qu'on pourrait facilement emporter à la première apparition des bandits. A cette même heure, l'église Saint-Philippe du Roule était envahie par les insurgés ; à défant de prêtres, on arrêtait les deux employés qui gardaient l'église.

La Madeleine était la seule paroisse du VIIIe arrondissement qui fût encore ouverte au culte.

---

en présence de la nation en armes et du danger qu'à toutes les époques on avait voulu éviter. Les conséquences ne tardèrent pas à se produire.

« Dans cette foule armée qu'aucun frein, qu'aucune organisation sérieuse ne maintenaient, bien des gens aigris par le malheur et par la souffrance, accueillant avidement les théories séduisantes, mais subversives et décevantes des sociétés secrètes qui avaient profité de la situation malheureuse de la nation pour poursuivre la réalisation de leurs coupables desseins, devinrent les soldats de l'insurrection. »

Bien qu'on eût, depuis l'arrestation de M. Deguerry, mis en lieu sûr une partie des objets précieux de l'église, j'employai les premières heures de la journée du vendredi 19 à confier ceux qui restaient à quelques ouvrières d'un dévouement éprouvé. Je ne laissai à l'église que les objets de peu de valeur et plusieurs centaines de francs. Les agents de la Commune tenaient, en effet, singulièrement à l'argent. Dans les expéditions qui ne leur rapportaient point quelques billets de banque ou quelques rouleaux de pièces d'or, les lieux envahis et les personnes arrêtées avaient tout à souffrir de ce mécompte financier. Mais lorsqu'ils emportaient de leurs expéditions des sommes considérables, ils laissaient éclater leur satisfaction et traitaient les personnes spoliées avec tous les égards qu'on prodigue à des amis qui savent se montrer généreux.

Vers le milieu d'avril, j'avais vu le commissaire de police du quartier de la Madeleine, naguère un des mauvais sujets du faubourg Saint-Honoré, se présenter avec deux agents à la maison des sœurs de Charité de la rue de la Ville-l'Evêque. Il réclame tout l'argent qui se trouve dans cet établissement de bienfaisance.

On a beau lui objecter que cet argent appartient aux pauvres, qu'il a été donné par les paroissiens de la Madeleine pour l'orphelinat établi dans la maison, pour les pauvres du quartier, pour l'ambulance du presbytère où il reste encore plusieurs blessés et malades. Le commissaire répond avec des paroles menaçantes : « La République a besoin de cet argent ; la Commune l'exige sans délai ! » Non content d'emporter onze mille francs, il s'approprie encore quelques titres au porteur qu'une personne charitable avait donnés à une petite orpheline. Émerveillé d'une si riche moisson, il se confond en excuses et en politesses ; il recommande surtout de ne rien dire aux journaux de cette opération financière faite au nom de la république, et lorsqu'une des sœurs lui demande comment on va nourrir les blessés de l'ambulance, il tire majestueusement de sa poche la somme de soixante-quinze centimes et les remet en disant : « Vous pouvez compter sur la Commune, elle pourvoira à tout. »

Informés de cette aventure, les administrateurs de la mairie du VIIIe arrondissement, qui faisaient cependant partie de la Commune, s'imaginèrent que des voleurs déguisés en per-

sonnages officiels avaient pu seuls faire un pareil coup; ils ordonnèrent une enquête qui établit que ce vol, fait aux pauvres du quartier et aux soldats blessés en défendant la patrie, avait été ordonné et accompli par la Préfecture de police. Les assassinats et les incendies de la Commune ne doivent point nous faire oublier ses exploits financiers.

L'exaspération des démagogues contre le clergé et leurs projets de destruction des monuments religieux prenaient des proportions alarmantes. J'étais vivement préoccupé des malheurs qui menaçaient la Madeleine, car, avec les dispositions bien connues de la Commune pour ce riche quartier, on pouvait s'attendre aux plus désastreuses éventualités au point de vue artistique et religieux.

L'invasion et la dévastation de Notre-Dame des Victoires devaient tristement justifier et accroître mes craintes.

Le 17 mai, veille de la fête de l'Ascension, vers cinq heures de l'après-midi, un fort détachement d'insurgés avait fait irruption dans ce vénéré sanctuaire. Les membres du clergé qui s'y trouvaient, entr'autres M. l'abbé Amodru, furent arrêtés avec d'effroyables menaces. On

enfonça les armoires, on profana les ossements des anciens religieux et des personnages célèbres ensevelis dans cette église depuis sa fondation.

A l'aide de pelles et de pioches, on sonda tous les coins et recoins pour découvrir l'endroit où l'on avait caché les vases sacrés. Les calices, les ciboires, les ostensoirs enrichis d'émaux et de pierreries précieuses, les deux couronnes en or que le Saint-Père avait données pour le couronnement de la statue de Notre-Dame des Victoires, plusieurs autres couronnes en or massif, les dons précieux dont la piété des fidèles avait enrichi ce sanctuaire, les titres de rente de l'Archiconfrérie furent pillés et emportés. Ces objets représentaient une somme d'environ deux cent quatre-vingt mille francs.

En même temps les hommes d'un des bataillons de Belleville dévastaient l'église, enfonçaient les tabernacles à coups de pied et de crosse de fusil, renversaient les statues, jetaient les reliques au vent. Quelques-uns se revêtirent des ornements sacrés et, les livres liturgiques à la main, chantaient les chansons les plus obscènes en y mêlant des versets des psaumes. D'autres entassaient devant le portail des ossements des

caveaux et cherchaient à surexciter la foule : « Voyez, disaient-ils, l'ouvrage des prêtres, de ces monstres, de ces assassins du peuple ! Il faut que la Commune en fasse promptement justice ! » A la porte de l'église, des enfants de quinze ans jouaient à la boule avec les têtes des squelettes qu'on venait d'exhumer.

Aux scènes de pillage et de destruction succéda une fête de nuit à laquelle furent conviées les cantinières et les femmes les plus mal famées du quartier. Au milieu d'une orgie qui faisait de la maison de Dieu un véritable enfer, on vit une jeune fille braver avec cynisme la statue de Notre-Dame des Victoires, affecter de lui cracher à la face aux applaudissements frénétiques de cette immonde cohue.

Le jeudi 18, fête de l'Ascension, la nouvelle de ces scandales s'était répandue dans Paris et avait jeté la consternation parmi les fidèles qui y séjournaient encore. Le vendredi 19, peu de personnes se présentèrent à la Madeleine; on s'attendait à une irruption des insurgés. Je profitai des loisirs de la matinée pour mettre à l'abri de la profanation et du pillage la sainte Eucharistie et les objets que j'avais gardés pour les besoins du culte. Je cherchai ensuite, en comp-

tant beaucoup plus sur la bonté de Dieu que sur la sagesse humaine, les moyens de détourner de la Madeleine les malheurs qui venaient de frapper Notre-Dame des Victoires. Je crus ne pas devoir quitter un seul moment l'église.

III

A trois heures et demie, la porte de la sacristie s'ouvrait avec fracas. Un jeune homme d'une taille élevée, vêtu à la Robespierre, enveloppé d'une écharpe rouge qui lui couvrait la moitié du corps, s'avançait à la tête d'un peloton de fédérés armés de révolvers et s'écriait d'une voix tonnante : « Par arrêté du Comité de salut public, l'église de la Madeleine est fermée. »

Le Comité de salut public, institué, en souvenir des plus mauvais jours de la Terreur, pour prendre les mesures extrêmes et dictatoriales, avait été organisé par un décret de la Commune en date du 1er mai. Il se composait d'abord des citoyens Ant. Arnaud, Léo Meillet, Ranvier, Félix Pyat, Charles Gérardin.

Le 9 mai, la Commune procéda au renouvelle-

ment du Comité et nomma les citoyens RANVIER, ANT. ARNAUD, GAMBON, EUDES et DELESCLUZE.

Quelques jours après, lorsque le citoyen DELESCLUZE fut nommé délégué civil à la guerre, il fut remplacé par le citoyen BILLIORAY.

Les noms des membres du Comité de salut public, qui ont pris la responsabilité des mesures les plus odieuses et les plus déshonorantes, doivent rester acquis à l'histoire.

L'agent qu'il avait député pour satisfaire ses haines brutales contre l'église et le clergé de la Madeleine était, avec le célèbre citoyen Le Moussu, chargé des délégations judiciaires à la Préfecture de police. Je n'avais point oublié que le 10 avril, après avoir arrêté le clergé de Montmartre et fermé l'église, l'émissaire de la Commune avait apposé sur la porte l'affiche suivante :

« Attendu que les prêtres sont des bandits, et que les églises sont des repaires où ils ont assassiné moralement les masses en courbant la France sous la griffe des infâmes Bonaparte, Favre et Trochu, le délégué civil des Carrières près l'ex-Préfecture de police ordonne que l'église de Saint-Pierre de Montmartre soit fermée, et décrète l'arrestation des prêtres et ignorantins.

« LE MOUSSU. »

Or, depuis le mois d'avril, les haines contre le clergé avaient pris de terribles développements. Je m'attendais donc à voir le disciple et confrère du citoyen Le Moussu égaler, sinon surpasser, le maître en impudence et en férocité.

Je distribuais en ce moment des secours aux malheureux que le régime de la Commune avait privés de travail et de pain ; je portais mon costume ecclésiastique et mon habit de chœur. L'émoi fut grand dans la sacristie ; quelques-unes des personnes qui m'attendaient pour se confesser prirent la fuite ; une seule, la femme d'un ancien préfet de l'empire, resta bravement pour se rendre compte de ce spectacle.

Je m'approche du délégué judiciaire et lui demande communication de l'arrêté officiel pour en constater la régularité. Pendant que je le lisais, je voyais dans ses mains deux autres arrêtés du Comité de salut public prescrivant l'un mon arrestation, l'autre la suppression des journaux qui déplaisaient à la Commune [1]. Je crus reconnaître au bas de ces trois mandats la signature de Ranvier, maire de Belleville, un

---

[1] *L'Écho de Paris, la Revue des Deux-Mondes, la Patrie, l'Avenir national, l'Indépendance française, le Pirate, le Républicain, la Justice* et *l'Eco de Ultramar.*

des membres les plus influents et les plus détestables de la Commune et du Comité de salut public. Ancien commerçant de vins, en faillite, frappé de plusieurs condamnations judiciaires, il avait, comme tous les déclassés, juré une haine implacable à la société. Il s'était acquis une grande popularité en prêchant dans les clubs, après le 4 septembre, la guerre sociale, comme il y avait prêché, dans les derniers mois de l'empire, la revendication de la liberté absolue. C'est en vertu de cette liberté absolue qu'il venait de signer trois mandats qui portaient une brutale atteinte, le premier à la liberté religieuse, le second à la liberté civile, le troisième à la liberté politique [1].

---

[1] Pour donner une idée de Ranvier, j'anticipe sur les faits en reproduisant la déposition faite par Costa, ingénieur civil, au sujet des assassinats de la Roquette :

M. le président. — Racontez au conseil ce que vous avez vu.

Le témoin. — Le 24 mai, à sept heures et demie, le peloton d'exécution entra dans le premier chemin de ronde. En tête marchait un membre de la Commune : c'était Ranvier. Il avait signé avec Ferré l'ordre d'exécution.

J'étais alors placé à une fenêtre du rez-de-chaussée. On demandait à grands cris Henrion, le porte-clefs, qu'on ne parvenait pas à trouver. Enfin les clefs furent découvertes dans un coin où elles avaient été jetées ou déposées. Je vis un instant après arriver les prisonniers : c'étaient Mgr Darboy,

« Êtes-vous le citoyen directeur de l'église de la Madeleine? » ajoute le délégué, fort mécontent de l'inspection de son mandat qui lui semblait légèrement impertinente.

Je lui aurais volontiers répondu comme Sganarelle : « Oui et non, selon ce que vous lui voulez. » Malheureusement nous ne vivions plus dans le Paris de Molière, mais dans celui de la bêtise et du crime.

« Vous savez bien que M. le Curé de la Madeleine a été arrêté il y a six semaines; c'est moi qui le remplace en ce moment. »

M. Bonjean, M. Deguerry, et trois autres prêtres dont je ne sais pas les noms.

En passant devant le peloton, M. Bonjean se pressa contre l'Archevêque et mit sa main sur son bras. Là on les arrêta, et les fédérés les accablèrent d'injures, criant tous à la fois : « Bandits, canailles, espions de Versailles ! » Cela dura quelques minutes, au bout desquelles Ranvier dit avec emportement : « Voyons, il faut en finir : faites-les passer dans le deuxième chemin de ronde. »

Je me glissai alors contre une porte, et, m'effaçant avec précaution, je pus voir les six malheureux faire quelques pas dans le deuxième chemin de ronde. On les aligna contre un mur; un officier tira son sabre, l'abaissa rapidement en criant : « Feu ! » et les victimes tombèrent aussitôt pêle-mêle, l'une sous l'autre, par terre. (*Audience du 21 août.*)

J'anticipe également sur les massacres de la rue Haxo en rapportant les faits suivants :

Je n'avais pas achevé ces paroles, qu'il prenait son second mandat et s'écriait d'une voix plus tonnante encore : « Par arrêté du Comité de salut public, le citoyen directeur de l'église de la Madeleine est arrêté. »

Les sicaires qui l'escortaient et qu'on me dit appartenir au bataillon des *Vengeurs de Flourens* se précipitèrent sur moi, tenant leurs révolvers tantôt sous ma gorge, tantôt contre ma poitrine, et me jetant à la face une série de qualifications dont les plus décentes étaient celles de « bandit, canaille, crapule, assassin ! » L'un d'eux, dont l'ivresse seule peut expliquer la stupide férocité, criait en essayant de bien ajuster son arme :

Les prêtres et les gendarmes furent conduits de la Roquette à la mairie de Belleville.

C'était là le quartier général de Ranvier, membre de la Commune, et le refuge de tous les incendiaires des Tuileries et de l'Hôtel-de-Ville.

Ranvier connaissait les otages; il les avait souvent outragés et menacés de mort à la Roquette, lorsque François et lui les faisaient journellement descendre de leurs cellules pour les donner en spectacle à leurs ignobles amis.

Le commandant de l'escorte s'étant entretenu quelques instants avec lui, on sut bientôt que Ranvier avait donné l'ordre d'aller les fusiller au rempart, en leur laissant seulement un quart d'heure pour faire leurs testaments et leurs derniers adieux. (6e *Conseil de guerre*, audience du 12 mars 1872).

« C'est toi, ignoble canaille, qui fais assassiner par les chouans de Versailles les patriotes de Paris ! Les prêtres sont les bourreaux du peuple : il faut tous les fusiller ! »

J'avais d'abord accueilli ces misérables avec un sentiment de résignation et de politesse. Leurs lâches invectives me firent monter la rougeur au front et me déterminèrent à leur tenir tête.

« Je ne suis pas habitué à entendre un pareil langage, dis-je à leur chef; si on continue à me traiter de la sorte, je m'assieds sans plus mot dire, et la force seule m'arrachera de ce sanctuaire. »

Il fit signe à ses agents de modérer leur indignation civique, mais sans rien obtenir. Mon projet était de les conduire sur le terrain de la discussion, de chercher à préserver l'église d'une dévastation imminente, en essayant de les calmer par le langage de la raison et du patriotisme.

Pendant deux heures — deux heures plus longues que deux siècles — il me fallut, au prix des plus graves périls, défendre ma dignité d'homme et de prêtre contre ces émissaires aussi ridicules qu'odieux.

Voici les traits les plus saillants de ce curieux colloque.

J'avais d'abord demandé pourquoi l'on m'arrêtait. A cette question, le délégué du Comité de salut public avait répondu par un torrent d'accusations contre le « misérable quartier de la Madeleine, le plus hostile de Paris au régime de la Commune. » En cela, il n'avait pas tout à fait tort, car, dans les dernières élections, la paroisse de la Madeleine, qui comprend une population de quarante mille habitants, n'avait pas donné plus de cent voix aux candidats de la Commune ; dans le VIIIe arrondissement, où se trouve l'église, sur près de dix-neuf mille électeurs inscrits, le membre de la Commune avait été nommé par cinq cents voix. « Il faut donc, ajoutait-il, vous faire expier vos conspirations en faveur des assassins de Versailles. » Ici le délégué n'était plus dans le vrai, car je présidais chaque jour aux convois des insurgés qui se faisaient à la Madeleine, j'accueillais avec le même dévouement tous ceux qui recouraient à mon ministère sacerdotal. Mais il devenait évident pour moi que j'étais arrêté parce que j'étais « le citoyen directeur de l'église de la Madeleine », et qu'on voulait me faire expier l'aver-

sion et le dégoût que la Commune inspirait aux habitants de cette paroisse.

Pour gagner du temps et chercher à calmer ainsi leurs fureurs, je les entraînai sur le terrain politique et cherchai à leur démontrer combien leur conduite actuelle était contraire aux principes de liberté, de tolérance, de philantropie qu'ils avaient toujours affirmés. Ces observations déconcertaient visiblement mes interlocuteurs, plus forts sur le chapitre de l'injure que sur celui de la raison. Les épithètes de « canaille, crapule, assassin », devenaient de plus en plus rares; les révolvers, d'abord si agiles et si impertinents, rentraient peu à peu dans leurs étuis.

Un autre incident, qui pouvait me perdre, servit à les déconcerter encore davantage. Pendant la dernière moitié du règne de la Commune, l'affaire des cadavres trouvés à Saint-Laurent, à Notre-Dame des Victoires, à Notre-Dame de Lorette, avait eu un funeste retentissement. Foulant aux pieds les rapports des médecins et l'évidence elle-même, les feuilles de la révolution, le *Journal officiel*, les clubs criaient au scandale. Les crimes les plus abominables étaient imputés aux prêtres. Chaque jour, à l'aide de récits extravagants, de gravures im-

mondes, on poursuivait une diabolique croisade contre le clergé. On avait beau opposer à ces extravagances des raisons péremptoires : les raisons devenaient de nouveaux sujets d'incriminations et d'invectives qui me donnaient beaucoup à réfléchir.

Ces odieuses calomnies devaient être exploitées jusqu'à la fin pour ameuter la populace contre les prêtres, et justifier à ses yeux toutes les violences et tous les crimes.

Deux jours après, le *Journal officiel* du 2 prairial an 79 (21 mai 1871) contenait un *deuxième rapport sur la recherche des crimes commis à Saint-Laurent*. La Commune en avait confié la rédaction au citoyen Leroudier. Ce volumineux rapport était écrit en termes si furibonds et si obscènes, qu'on se demande comment il s'est trouvé un imprimeur capable de le livrer à la publicité. J'en reproduis un des rares passages qui puisse encore se lire. Après avoir accusé le clergé de tous les forfaits, le citoyen Leroudier le livrait à la justice du peuple :

« Le crime impuni est là!... visible!... palpable! écrasant!... Faites-vous justiciers, soyez nos vengeurs!...

« Elle vient enfin la justice, majestueuse,

inexorable; elle arrive! car rien ne l'arrête, ni le temps, ni l'espace! Elle porte en ses mains la balance et le glaive étincelant. Ah! misérables, vous pensiez être à l'abri de toute revendication! Mais c'est en vain que vous aviez rempli la crypte des os de nos aïeux; des mains hardies, des mains vengeresses les ont soulevés et mis à nu la tombe accusatrice (*sic*). L'heure terrible sonne enfin pour vous! L'avenir confesse le passé! Les pages de votre histoire s'imprimeront avec du sang et seront lues à la lueur sinistre de vos bûchers. »

On sait aujourd'hui que la Commune avait d'abord confié l'enquête sur les cadavres de Saint-Laurent à des médecins consciencieux; leurs rapports démontraient jusqu'à l'évidence la mauvaise foi et l'ineptie des accusateurs du clergé. Mais la Commune, avec la loyauté qui la caractérise, les remplaçait dans les colonnes de ses journaux par la rhétorique boiteuse et les prosopopées échevelées du citoyen Leroudier.

C'est le lendemain et le surlendemain de cette proclamation officielle que les prêtres enfermés à Mazas furent conduits à la Roquette.

Les caveaux de la Madeleine étaient, à cette

époque, encombrés de cadavres. Pendant le siége de Paris par les Prussiens, on y avait déposé les corps de plusieurs généraux et étrangers de distinction, en attendant qu'on pût les transporter dans leurs lointains caveaux de famille. Quelques jours auparavant, les agents de la Commune avaient fait grand scandale d'une tête de jeune fille, en état de parfaite conservation, trouvée à Notre-Dame des Victoires et connue de tous les fidèles pour une tête en cire représentant sainte Aurélie. Afin de faire retomber sur le clergé le châtiment de tous ces crimes imaginaires, ils avaient dévasté l'église et condamné les prêtres qui s'y trouvaient aux plus ignobles traitements. Que n'avais-je pas à craindre en ce moment, puisque au lieu d'une tête en cire ils allaient trouver dans les caveaux de la Madeleine une quarantaine de cadavres en chair et en os!

Je cherchais depuis quelques jours une raison qui expliquât la présence de ces cadavres de manière à fermer la bouche à ces fous furieux. Je n'en avais trouvé aucune. Le moment de répondre était arrivé.

« C'est dans cette misérable paroisse de la Madeleine, s'écriait le délégué de la Commune avec un sourire de mépris et de haine, que nous

allons découvrir des infamies sur le compte des prêtres. Je parie, disait-il en se tournant vers ses agents, que nous allons y voir encore plus d'horreurs qu'à Saint-Laurent et Notre-Dame des Victoires. Citoyens, descendons aux caveaux ! »

Le rayon lumineux que je cherchais inutilement depuis trois semaines avait tout à coup brillé à mon esprit : j'avais trouvé la raison appropriée à la circonstance. Quoique dans les mains des sicaires du Comité de salut public, je bénis Dieu de sa protection.

« J'ai deux observations à vous faire, lui répondis-je. La première, c'est que vous trouverez dans les caveaux de la Madeleine un bien plus grand nombre de cadavres que dans les autres églises... »

Il me semble encore voir le délégué poussant, à ces mots, un tel cri d'infernale satisfaction qu'il faillit tomber à la renverse. « Je vous l'avais bien dit, citoyens, qu'il y avait dans cette église plus d'infamies qu'ailleurs ! »

« La seconde observation, monsieur, vous concerne personnellement, et un sentiment de charité me fait un devoir de la signaler à toute votre attention. Je vous préviens que plusieurs

de ces cadavres appartiennent à d'illustres familles d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre, d'Amérique, et que, si on avait le malheur d'y toucher, c'est à ces puissances étrangères, et non plus à moi, que la Commune aurait affaire. »

A la place de mon interlocuteur, j'aurais essayé de dissimuler mon embarras en révoquant en doute cette assertion, en demandant au moins à m'assurer de la réalité du fait. Quant à lui, il n'éprouva pas la moindre gêne; il étendit sa main d'un air triomphant, et, comme si c'était moi qui me proposais de violer les tombes, il s'écria de sa voix la plus vibrante : « Oui, oui, la Commune saura protéger ces corps-là, elle saura les protéger! »

Après cet incroyable prodige de niaiserie et d'incohérence, on peut tirer l'échelle. Je demande seulement pardon de mentionner une des réflexions morales que m'avait faites au début de cette scène un des émissaires de la Commune. J'avais, à l'occasion de mon ministère sacerdotal, prononcé le nom de Dieu. « Taisez-vous, me dit-il en agitant son révolver, si Dieu existait et qu'il descendît ici, c'est d'abord lui que je fusillerais! »

IV

Il était cinq heures et demie. La situation n'était plus aussi menaçante pour l'église. Mes efforts pour la préserver du pillage et de la ruine n'avaient pas été stériles. Ces hommes naguère si farouches me traitaient avec prévenance; le plus brutal avait presque honte de m'avoir outragé. Je pouvais recommander au peloton d'insurgés préposés à la garde de la Madeleine de n'y laisser rien prendre ou dégrader. Je demandai encore que les employés de l'église pussent librement rentrer chez eux.

Je me borne à mentionner un incident qui honore les femmes du quartier de la Madeleine. A la nouvelle de l'invasion de l'église et de mon arrestation, ces femmes, au nombre de cent cinquante, appartenant presque toutes à la classe populaire se groupèrent aux portes du monument, et firent entendre les plus énergiques protestations contre ces iniques mesures. Une d'entr'elles, domestique de soixante ans [1].

---

[1] Jeanne Garrassu en service depuis plus de trente ans chez Mme Desmazures, boulevard de la Madeleine, no 17.

Dans la séance tenue le 16 avril 1872 par le 4e conseil de

bouscula les insurgés qui gardaient l'entrée de la Madeleine, pénétra dans l'église, et à la vue des outrages et des menaces dont un des émissaires du Comité de salut public m'accablait au pied du maître-autel, elle ne put contenir son indignation. « Lâches, vauriens, s'écria-t-elle, n'avez-vous pas honte de vous conduire de la sorte vis-à-vis d'un prêtre sans défense et qui ne nous a fait que du bien ! » Les menaces dont elle fut, à son tour, l'objet de la part des insurgés aussi honteux qu'irrités de cette courageuse apostrophe, ne purent lui imposer silence.

---

guerre où ont comparu les femmes accusées d'avoir incendié la rue Royale, nous trouvons la déposition suivante :

Femme Bermond, rue Royale, 15 : Le jour où l'on a envahi la Madeleine, un vendredi, je dis à Marie Menand qui se trouvait près de moi : « C'est affreux ; voyez-donc ce qu'on fait là. — Ils ont raison, dit-elle. Seriez-vous de la clique de Badinguet ? — Non, mais je suis de la clique des honnêtes gens, et je vous dis que vous commettez là de grands crimes. » Elle prit le bras d'un garde qui passait et lui dit : « Il faudra brûler tous ces gens-là, et, montrant la Madeleine, nous flanquerons le feu, ajouta-t-elle, à cette baraque-là. »

La femme Menand, née à Saint-Seglin (Ille-et-Vilaine), était marchande de journaux, rue Royale. D'après l'instruction, elle avait eu une conduite scandaleuse avec les Prussiens. Déjà condamnée pour vol, elle avait pris une part très-active aux crimes dont le VIIIe arrondissement a été le théâtre aux derniers jours de la lutte. C'est elle qui avait marqué les maisons destinées à être brûlées. Elle a été condamnée à mort.

Quelques instants après, un des secrétaires du délégué du Comité de salut public venait lui annoncer le rassemblement menaçant qui se formait autour de l'église. Le délégué fut un moment saisi d'une telle crainte que je crus devoir le rassurer et lui promettre de faire rentrer chez elles les personnes qui le préoccupaient si vivement. Après un moment de réflexion, il envoya demander du secours à la caserne de la Pépinière. On fit partir à la hâte deux bataillons qui cernèrent la Madeleine et dispersèrent les femmes intrépides qu'avaient révoltées ces actes sacriléges.

Le délégué, qui venait m'arrêter, était visiblement déconcerté par l'énergie de mes protestations contre les procédés de la Commune, et par la protection que je venais de lui promettre pour calmer sa frayeur; il était devenu affable et même respectueux.

Je ne prononcerai pas son nom : il a assez déshonoré par ses méfaits la respectable famille qui lui avait donné le jour. Une semaine après, il surveillait, de l'église de la Madeleine, le combat livré sur le boulevard Malesherbes. Trompé sur la durée de la résistance, il se voyait cerné avec deux de ses agents par les troupes françaises, cherchait un abri dans les caves de l'é-

glise et y recevait d'un officier de la ligne un coup de révolver qui lui fracassait le crâne.

A six heures un quart, j'arrivai à la Préfecture de police, avec un capitaine d'état-major de la Commune chargé d'y rendre compte de mon arrestation. J'étais encore peu préoccupé de mon sort; mais lorsqu'on m'annonça que j'allais immédiatement comparaître devant le Préfet de police, le citoyen Ferré, qui m'avait été signalé par les hommes les plus clairvoyants comme le Robespierre de la situation, je compris que mon cas était des plus graves, et qu'ayant peu de chose à espérer des hommes, il fallait me mettre sans délai sous la garde de Dieu.

Ferré et Raoul Rigault, entre les mains desquels je tombais à la Préfecture de police, étaient, en effet, les deux membres les plus dépravés et les plus sanguinaires de la Commune. Raoul Rigault représentait ce qu'il y a de plus raffiné dans le cynisme; Ferré, ce qu'il y a de plus monstrueux dans la férocité. Le premier trouvait son plaisir à railler et à humilier ses victimes; le second, à les effrayer et à les égorger.

Dans le cours de mon récit, je me trouverai plus d'une fois en présence de Ferré. Sanguinaire par instinct, il excitait encore sa férocité natu-

relle par de copieuses libations. Lorsqu'un accusé comparaissait devant lui, avant de l'interroger, il prenait une bouteille d'eau-de-vie, chaque jour vidée et chaque jour remplie, et qu'on plaçait toujours au même endroit sur la tablette de la cheminée.

Raoul Rigault avait voué au clergé une haine implacable. Quelques jours après l'arrestation de Mgr l'Archevêque de Paris, M. le docteur Demarquay, qui continuait à se dévouer aux ambulances de la presse avec une activité et un courage qu'aucun danger, aucune résistance n'ont pu paralyser, alla conjurer le procureur de la Commune de rendre à Mgr Darboy la liberté de son ministère. « Impossible, citoyen docteur, lui répondit Raoul Rigault : LE CRITÉRIUM DE NOTRE RÉVOLUTION, C'EST LA MORT AUX PRÊTRES ! » M. Demarquay insista. Raoul Rigault lui répliqua avec une froide ironie : « Assez ! assez ! Bien que je vous connaisse comme un parfait médecin, si vous continuez à vous intéresser à ces canailles, je vous fais... fusiller [1] ! »

M. Demarquay m'a rapporté lui-même ces

[1] Raoul Rigault n'employait pas l'expression *fusiller*. Il se servait d'une locution d'estaminet ou de bagne que ma plume se refuse à reproduire.

détails caractéristiques, m'autorisant à les livrer à la publicité.

Je vais encore donner une idée du caractère de Raoul Rigault en révélant deux incidents de l'assassinat de M. Gustave Chaudey auquel il présida le 23 mai, à onze heures du soir, dans la prison de Sainte-Pélagie. Je tiens ces deux incidents d'un des plus consciencieux magistrats de Paris.

Chaudey était un républicain avancé, libre penseur, disciple et continuateur de Proudhon; mais Raoul Rigault ne lui pardonnait pas d'avoir médit de la Commune. Lorsqu'il lui annonça qu'il allait être fusillé à l'instant, Chaudey, vivement ému, se récria contre un pareil attentat, et demanda quelques minutes pour se recueillir. « Est-ce qu'il te prendrait envie de te confesser? répliqua Raoul Rigault avec une infernale ironie; je ne te croyais pas aussi jésuite ! Si tu veux un calotin, dis-le : je vais le requérir à ton usage. » A cette horreur, qui n'a de nom dans aucune langue humaine, Raoul Rigault ajouta une énormité plus incroyable encore. Avant de faire fusiller sa victime, il s'amusa à dicter en sa présence son acte de décès[1]...

[1] Ces détails ont été confirmés devant le 6e conseil de guerre, à l'audience du 30 novembre.

Ferré et Raoul Rigault, ces deux étranges phénomènes de cynisme et de férocité, étaient en même temps, de tous les hommes de la Commune, les plus acharnés contre le clergé et le catholicisme. Ce rapprochement a son importance morale. Je le recommande à l'attention des honnêtes gens qui attachent une médiocre importance aux idées et aux pratiques religieuses, et qui ne voient pas un bien grand danger social à ce que les autres ne s'en préoccupent pas davantage.

CHAPITRE III

La préfecture de police et Mazas.

I

Il n'est pas facile de décrire le singulier spectacle qu'offrait la Préfecture de police. Cet établissement si calme, si discipliné, si austère, était devenu plus bruyant et plus pittoresque qu'un champ de foire. A l'encontre de ce qui s'y passe dans les temps ordinaires, c'étaient les malfaiteurs et les bandits qui arrêtaient et qui incarcéraient; c'étaient les hommes d'ordre et de devoir qui étaient arrêtés et incarcérés.

L'entrée en était gardée par une cohue de gardes nationaux qui cessaient de boire et de fumer pour rire des malheureuses victimes des haines du Comité de salut public qu'on amenait

en grand nombre. J'avais vu, à la Madeleine, le délégué qui avait procédé à mon arrestation donner au capitaine d'état-major chargé de me conduire une pièce de cinq francs pour payer les frais de la voiture. Ce galant homme trouva plus convenable de se décharger de ce soin sur son prisonnier et de garder pour lui les cinq francs.

Je payai cet impôt avec une joie secrète. Semblable au misanthrope de Molière, je me sentais presque heureux de voir les maîtres de Paris se démasquer en associant à toutes les violences toutes les vilenies. Il m'était agréable de constater à mes dépens qu'un capitaine d'état-major de la Commune, l'ami de Ferré et de Raoul Rigault, l'homme de confiance du Comité de salut public, l'un des grands dignitaires de la Préfecture de police, commettait un vol avec un sans-façon dont n'auraient pas été capables les larrons et les filous qui rôdent, à une heure du matin, dans les quartiers les plus mal famés des barrières.

Après trois quarts d'heure d'attente, je fus introduit devant le citoyen Ferré, le membre de la Commune délégué à l'ex-Préfecture de police, *ce qui* signifie, en langue vulgaire, Préfet de

police[1]. Il paraissait avoir de vingt-cinq à trente ans. Ce n'était plus l'étudiant de neuvième ou dixième année, l'écrivain haineux et burlesque des petits journaux du quartier latin, qui laissait éclater sa joie les rares jours où les produits de sa plume lui permettaient d'aller faire une orgie dans les bals publics du carrefour de l'Observatoire. Il avait échangé ses habits râpés contre une mise des plus élégantes, son feutre pointu contre une toque à paillettes d'or. Nonchalamment assis sur un superbe fauteuil, dans le luxueux cabinet où avaient travaillé les Delessert, les Maupas et les Piétri, il donnait des ordres à ses subalternes avec une solennité et une suffisance de pacha. Je me trompe : les grands pachas que j'avais contemplés dans mon voyage d'Orient n'auraient été, à ses côtés, que de petits seigneurs; il réalisait avec une admirable précision l'idée fantastique que je me faisais d'un mandarin chinois de première classe.

Après lui avoir fait une révérence qu'il ne trouva pas sans doute proportionnée à sa dignité, je lui demandai, en termes très-convenables et

[1] Un arrêté du Comité de salut public, en date du 13 mai, avait nommé le citoyen Ferré « délégué à la sûreté générale », en remplacement de Cournet.

même assez humbles, la faveur de comparaître le plus promptement possible devant le juge d'instruction. Il m'interrompit d'un ton sec et hautain. « Taisez-vous, citoyen : vous êtes ici pour m'écouter et non pour me parler! »

Jamais je ne m'étais senti aussi froissé et humilié : il est vrai que je me trouvais devant l'insolence en personne. Je tirai aussitôt de mon portefeuille un numéro du *Journal officiel* de la Commune que je gardais avec soin depuis trois jours; il contenait un récent décret en vertu duquel tout individu arrêté devait, dans les vingt-quatre heures, comparaître devant le juge d'instruction ou être rendu à la liberté.

« Je voulais d'abord, monsieur, lui répondis-je avec fermeté, solliciter une faveur; maintenant c'est un droit que je réclame. En vertu du décret de la Commune dont je vais vous donner lecture, je demande à comparaître dans les vingt-quatre heures devant un juge d'instruction. »

Ce mandarin outrecuidant haussa les épaules et laissa échapper un sourire qui me disait en termes fort clairs : « Voilà un niais, un imbécile qui croit encore aux décrets de la Commune! »

« Capitaine, conduisez ce citoyen en prison. »

Ce fut toute sa réponse. Le mercredi 24 mai, à sept heures et demie du soir, je vis, à travers les barreaux de ma cellule, mon mandarin, transformé en tigre avide de sang, traverser les cours de la Roquette et donner l'ordre de faire immédiatement fusiller Mgr l'Archevêque de Paris, M. Bonjean, M. Deguerry et leurs trois compagnons[1].

---

[1] Voici en quels termes *le Droit* annonce l'arrestation de Ferré, opérée seulement dans la seconde quinzaine de juillet :

« L'ami, le séide de Raoul Rigault, l'homme qui a fait exécuter les massacres des otages, Théophile Ferré, est entre les mains de la justice. Il y a trois ans, lors de la manifestation Baudin, au milieu du recueillement et de la douleur muette des assistants, on l'entendit tout à coup pousser ces cris :

« Vive la république! la Convention aux Tuileries! la Rai-
« son à Notre-Dame! »

« Au domicile de Ferré on a saisi un grand nombre de papiers relatifs aux douloureux événements qui se sont accomplis en dernier lieu, et notamment l'autographe signé du fameux incendiaire, ainsi conçu :

« Faites flamber le ministère des finances et rejoignez-nous. »

Le *Moniteur universel* : ajoute ces détails sur le délégué à la sûreté générale :

« La figure de Ferré ressemble à un oiseau de proie, et il en a tous les instincts. Ferré était sans convictions politiques sérieuses; il avait tenu à être à la Préfecture de police pour satisfaire ses instincts sanguinaires : là il était dans son élément.

La situation se révélait sous un jour menaçant dont je ne m'étais pas encore préoccupé. J'étais arrêté comme otage de la dernière heure, à la merci d'une bande de coquins que l'approche de l'armée française exaspérait jusqu'au délire. Je ne perdis point courage, je cherchai à faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Convaincu par l'exemple du capitaine d'état-major qui m'avait volé cinq francs, qu'il restait un moyen d'adoucir mon sort, je plaçai désormais toute ma confiance dans l'infinie miséricorde de Dieu, sans oublier une abondante distribution de pièces de cent sous. J'en glissai aussitôt deux dans les mains de mon geôlier, qui m'accabla de saluts et voulut me donner à sa façon un témoignage exceptionnel de reconnaissance en me renfermant dans la cellule qu'avait occupée M. Deguerry. Je l'informai que, manquant de tout, je devais abso-

---

« La cause de Ferré sera probablement l'une des plus intéressantes, et l'instruction commencée promet des révélations qui démontreront qu'entre tous les membres de la Commune il a été le plus féroce. »

Est-il nécessaire d'ajouter que les prévisions du *Moniteur universel* ont été largement dépassées? Condamné à mort et fusillé à Versailles, Ferré a voulu mourir en matérialiste et en athée.

[illegible]ent écrire le soir même à mes amis; je le priai en outre de ne pas faire passer ma lettre par le greffe. Comme il m'objectait que la chose était impossible, je lui répondis que je manquais d'argent, et que, si l'on ne m'en envoyait pas à l'instant même, je ne pourrais plus, selon mon habitude, reconnaître les bons services des « honnêtes gens » à qui j'avais à faire. Devant cette observation, ce qui était impossible fut fait à l'instant.

J'écrivis au presbytère de la Madeleine une lettre où je réclamais de l'argent et quelques effets; puis, chose pour moi très-importante et que je voulais soustraire à l'attention du greffe, je recommandais qu'on ne parlât à personne de mon arrestation, qu'on ne m'écrivît pas une seule ligne, qu'on ne tentât surtout aucune démarche en ma faveur. Mes résistances aux caprices et aux ordres de la Commune m'avaient gravement compromis à la Madeleine, et ce souvenir seul pouvait me perdre. Passer inaperçu et confondu dans la foule des prisonniers était donc mon unique chance de salut. Je me montrai assez généralement fidèle à ce programme.

N'ayant rien pris depuis dix heures du matin, je demandai un peu de nourriture. On me ré-

pondit qu'il était trop tard, que le dîner avait été servi à cinq heures, et que les règlements ne permettaient plus de rien apporter. Le même accident se renouvela plusieurs fois. Grâce à d'autres obstacles, je ne fus pas plus heureux pour mon sommeil que pour ma nourriture. Je constate donc, pour l'édification des observateurs qui veulent se faire une idée du régime de la Commune, qu'au bout de dix jours de captivité, je rentrais au presbytère de la Madeleine après avoir dîné deux fois et dormi deux heures et demie[1]. Il est vrai que mes amis ne me dissimulèrent point que j'avais vieilli de dix ans.

---

[1] La déposition de M. Landau, inspecteur au parquet de simple police, donne une idée de la manière dont les agents de la Commune traitaient leurs victimes et se traitaient eux-mêmes :

« Le 17 mai, vers cinq heures du soir, j'entendis l'explosion de la poudrière de l'avenue Rapp. J'étais descendu pour aller voir ce que c'était. J'expliquais que la poudrière avait sauté; un fédéré me prit au collet. Je m'échappai cependant et je rentrai me coucher. Mais je fus arrêté pendant la nuit avec ma femme. Nous fûmes d'abord enfermés ensemble, puis on nous sépara. On nous a interrogés pendant presque toute la nuit. ON NOUS A LAISSÉS TROIS NUITS ET DEUX JOURS SANS BOIRE NI MANGER. On nous donna le troisième jour un peu de vin; impossible de le boire. Je ne sais pas encore s'il n'était pas empoisonné.

« Urbain voulut me forcer à déposer ma montre; je résistai

Mais, connaissant le ressort tout français de mon tempérament, je les consolai en leur assurant que dix jours de liberté suffiraient pour me rajeunir de dix années, et j'ai tenu parole.

Pendant la nuit, on amena sans cesse des prisonniers. Parmi eux se trouvaient quelques gardes nationaux de la Commune que leurs excès d'indiscipline et d'ivresse me donnaient pour compagnons de captivité. Ils faisaient un bruit d'enfer. Les uns criaient à tue-tête : Vive la république! vive la Commune! Les autres se croyaient dans un club, prenaient tous ensemble la parole, et de leurs voix discordantes prêchaient l'abolition du capital, la mort des prêtres, l'émancipation de la femme et les autres bienfaits de la révolution sociale.

Dans une des cellules voisines de la mienne on avait enfermé, entre minuit et une heure, un officier des insurgés auquel de trop copieuses libations avaient donné une éloquence de Dé-

---

Ma montre, lui dis-je, n'a rien de politique. (On sourit.) Mais elle était en or.

« Pendant ce temps, on forçait ma femme à livrer ses bagues.

« Si je n'ai pas été fusillé dans la cour de la mairie, je ne le dois qu'à l'ivresse dans laquelle ils étaient plongés : car le soir il y avait de l'eau-de-vie en abondance. » (3e *conseil de guerre*, séance du 10 août.)

mosthène et une force d'Hercule. Ce patriote se croyait en face des Prussiens, et il en faisait un épouvantable carnage. « A ton tour, maintenant, sacripant de Bismark! à toi, maintenant, scélérat de Guillaume! vous allez voir ce que c'est qu'un patriote et un républicain! » Puis il se jetait sur la porte de sa cellule qu'il frappait à coups redoublés des pieds et des mains.

Cette scène se continua jusqu'au lever du jour. L'héroïque vengeur de l'honneur français me fit oublier un moment la rare insolence de Ferré, et plus d'une fois j'accompagnai d'un éclat de rire sa mâle éloquence et ses glorieux faits d'armes. Je me savais gré à moi-même de conserver, au milieu des extravagances et des crimes de la Commune, un très-cuisant souvenir des écrasants et humiliants procédés de la Prusse.

II

Le samedi matin, j'écrivis à M. Moiré, juge d'instruction, une lettre motivée pour demander à être entendu dans la journée. A trois heures et demie, je reçus la réponse : c'était l'ordre de partir pour la prison de Mazas. Aucune illusion

n'était plus possible. Les amis de la procédure devaient s'attendre à être fusillés sans formes. Le respect de la forme eût été sans doute une mince consolation en tombant sous les balles des assassins; mais il est bon d'observer que ce mode judiciaire est inconnu chez les cannibales eux-mêmes.

Dans ce convoi de prisonniers se trouvaient, entre autres ecclésiastiques, M. l'abbé Laurent Amodru, vicaire de Notre-Dame des Victoires, et M. l'abbé de Marsy, vicaire de Saint-Vincent de Paul. L'un et l'autre vinrent à moi et me témoignèrent une sympathie qui adoucissait déjà la sombre perspective de Mazas. M. de Marsy était plein d'entrain, et son cordial dévouement nous faisait encore plus de bien sous le rapport moral que sous le rapport matériel. Je ne devais plus me séparer de cœur de M. l'abbé Amodru; il redevenait mon voisin à la Roquette, et ses fortifiants exemples, ainsi que les précieux services religieux qu'il me rendit dans cet infernal séjour, contribuèrent à me maintenir à la hauteur des plus sinistres épreuves. Je veux lui donner un témoignage public de ma profonde gratitude.

Emportés dans une de ces voitures cellulaires

dont la vue seule inspire le dégoût et l'horreur[1], nous arrivions à Mazas à cinq heures et demie. On nous tint enfermés près de deux heures dans une espèce de cage grillée qui me faisait envier celles où l'on enferme, au Jardin des Plantes, les bêtes féroces. Quoique séparés les uns des autres, nous pouvions cependant échanger quelques paroles. « C'est une indignité, s'écriait un jeune garde national qui avait refusé de servir la Commune, de nous enfermer ainsi comme des voleurs! — Rassurez-vous, lui répondit un vieillard d'une voix fine et sympathique : par le temps qui court, ce sont les honnêtes gens qu'on met dedans et les voleurs qu'on met dehors. »

Dans ces jours de folie, les hommes n'étaient pas seuls exposés aux tracasseries et aux arrestations.

Une des dames les plus distinguées et les plus charitables de la haute société parisienne, Mme la comtesse de Barral, sans autre appui que ses

---

[1] Quelques otages ont remarqué que dans plusieurs cases de ces voitures cellulaires les partisans de la Commune avaient, par ironie ou par bêtise, inscrit les trois grands mots : *Liberté, Egalité, Fraternité.*

vertus et son jeune enfant, avait vu son domicile envahi par une cohue de sicaires qui voulaient absolument qu'elle leur livrât « les citoyens de l'ex-famille d'Orléans cachés chez elle. » Sa rare énergie les empêcha de réaliser leurs menaces de dévastation et d'incarcération, mais non d'établir autour de sa maison une garde sévère qui jeta l'effroi dans le boulevard Haussmann. Ce n'est que grâce à un adroit stratagème d'un des employés de la légation du Brésil qu'elle put échapper à la surveillance de ces bandits et chercher, avec son enfant, un refuge à Versailles.

L'arrêté suivant du Comité de salut public, en date du 24 *floréal an* 79, donne d'ailleurs une idée de la liberté et de la tranquillité qu'assurait la Commune aux pauvres habitants de Paris. C'est dans les jours où l'on proclame à outrance l'avènement de la liberté qu'on assiste aux plus odieux excès de la tyrannie.

« Tout citoyen devra être muni d'une carte d'identité contenant ses nom, prénoms, profession, âge et domicile...

« Tout citoyen trouvé non porteur de sa carte sera arrêté...

« L'exhibition de la carte d'identité pourra être requise par tout guide national [1]. »

Epuisé de fatigue, je ne ne pouvais, dans cette maudite cage, ni m'asseoir, ni me coucher, ni lire. Je comprends ces rigoureuses précautions pour les disciples de Cartouche, Troppmann et Dumolard. Est-ce qu'il y aurait eu un bien grand danger social à nous renfermer dans une salle où nous aurions eu un banc? J'appris plus tard que Mgr l'Archevêque de Paris avait eu la même cérémonie préliminaire à subir, et qu'elle l'avait presque réduit à l'agonie.

Lorsque mon tour de donner mon signalement au greffe fut arrivé, j'étais fort aigri et peu disposé à dissimuler mon mécontentement. Je commençais d'ailleurs à observer

---

[1] En même temps, comme si Paris était devenu le centre de la paix et de la sécurité, la Commune insérait dans le *Journal officiel* le fait suivant, à la date du 12 mai :

« Décidément l'Espagne est bien digne de sa réputation. Les choses en sont venues à une telle extrémité que désormais il faudra marcher dans les rues, bourgs et villages, avec une mitrailleuse chargée dans la poche, pour se protéger contre la multitude d'assassins qui, à toute heure, menacent la vie des citoyens. »

La Commune avait certainement oublié, ce jour-là, la comparaison biblique de la poutre et de la paille.

qu'avec la plupart des émissaires de la Commune la douceur et la patience ne servaient qu'à aggraver notre mal, tandis qu'une vigoureuse protestation placée à temps nous obtenait quelques adoucissements. Le greffier, chargé de prendre un long et minutieux signalement, me demanda mon nom : « L'abbé Lamazou, vicaire de la Madeleine. » Je dérogeai à ma réserve en articulant bien haut ce titre qui édifiait les uns, irritait les autres, et prouvait à tous que par ma profession je n'appartenais pas nécessairement à la famille des inculpés de vol qualifié, de brigandage ou d'assassinat, pour laquelle on avait créé Mazas.

Quel est le délit qui vous amène ici? ajouta le greffier. — Il me serait difficile de vous l'indiquer, l'ignorant absolument moi-même. C'est comme vicaire de la Madeleine qu'on m'a arrêté ; je n'en connais point d'autre. — Mais ce n'est pas un délit, cela ! — En temps ordinaire, vous avez raison, mais aujourd'hui... Le greffier ne me laissa pas achever et continua à écrire. Ainsi que je l'atteste dans la préface, suivant la communication qui m'a été faite du registre d'écrou un an après, par le parquet de la Seine, il mit à la suite du mot délit : *vicaire de la Madeleine.*

Était-ce avec une intention morale, ou simplement parce que je lui en suggérai l'idée, que le greffier de Mazas grava dans son registre ce trait caractéristique? Je l'ignore.

Entré dans l'intérieur de l'établissement, on m'indique une porte. Je croyais que c'était ma cellule. Pas du tout : c'était une salle de bain. Comme les vagabonds et les inculpés d'autres délits ne sont pas toujours un modèle de propreté et d'hygiène, je comprends qu'à leur entrée dans la prison on leur fasse prendre un bain. Je comprends même que lorsqu'on a mis la main sur un dangereux malfaiteur, on recoure à ce moyen facile de constater s'il ne cache pas dans ses habits une arme ou un papier compromettant.

Lorsque le gardien m'ordonna de me déshabiller pour prendre un bain, je demeurai un moment interdit. La vue d'une baignoire malpropre et d'un torchon fumant qui venait d'essuyer peut-être le corps d'un immonde rôdeur de barrières me rendit toute mon énergie.

« Je ne prendrai pas de bain.

— Le règlement l'exige : il faut se soumettre au règlement.

— Je vous déclare que, dût-on me fusiller, je ne prendrai pas de bain.

— Eh bien ! à votre place, j'en ferais autant, me répondit le gardien du ton le plus amical. Je suis navré de tout ce qui se passe ici depuis quelques semaines. Malheureusement le directeur de la prison est un partisan acharné de la Commune ; s'il connaissait votre résistance, il ne manquerait pas de vous soumettre à des rigueurs extrêmes. Je vais donc fermer la porte pendant quelques minutes, vous serez censé avoir pris votre bain. »

Je lui adressai un affectueux remercîment. Quelques gardiens de l'ancienne administration étaient restés à Mazas et à la Roquette ; ils ne nous témoignèrent pas seulement d'affectueux égards, ils nous rendirent encore les plus précieux services. De toutes les marques de sympathie que j'ai reçues après ma délivrance, aucune ne m'a été plus au cœur que les lettres et les visites de mes anciens gardiens de Mazas et de la Roquette. Au nombre de ceux qui sont venus me voir se trouvait le gardien de la salle des bains de Mazas. Il y avait donc, au milieu des bandits de la Commune qui déshonoraient l'espèce humaine, des hommes du peuple qui la

réhabilitaient par leur conscience, leur courage et leur dignité morale.

Bien que la journée touchât à sa fin, je n'étais pas au bout de mes tribulations. La cellule où l'on m'enferma me parut des plus suspectes. Elle était horriblement froide; et, comme j'avais été arrêté avec un commencement de bronchite, je me voyais menacé d'une fluxion de poitrine. Elle était, en outre, située au rez-de-chaussée, en face de l'entrée de la prison. Je savais que la populace pouvait envahir Mazas et y donner une seconde édition des journées de Septembre. Je me trouvais alors un des premiers exposés. Enfin, et ceci était décisif, j'étais tombé dans les mains d'un gardien de la Commune qui, me voyant exténué, sans nourriture depuis le matin, n'eut d'autre preuve de sollicitude à me donner que de fouiller mes habits, mes livres et jusqu'à mon porte-monnaie.

Je demandai le lendemain matin à voir un des médecins de la prison. C'était le jour de service de M. le docteur de Beauvais que j'avais déjà vu à la Madeleine et dont le dévouement pour les otages était au-dessus de tout éloge. Comme il était surveillé par les agents de la Commune, je fis semblant de ne pas le connaître.

Je lui exposai les intolérables traitements dont j'avais été l'objet, le mauvais état de ma santé, l'impossibilité physique de rester dans ma cellule. J'ajoutai que je voulais simplement l'informer de ma situation, mais nullement réclamer une faveur.

Il me répondit qu'à raison de mon état de santé j'avais droit à un changement de cellule ; il m'en fit donner une au premier étage.

La vivacité de mon langage avait tellement ému l'infirmier et le jeune pharmacien de la prison, M. Marchand, qu'ils s'empressèrent de venir me témoigner leur sympathie. Mon nouveau gardien était parfait. Malgré la sévérité du régime cellulaire, je pus, grâce à lui, avoir des nouvelles de M. Deguerry, de Mgr Darboy, de Mgr Surat et de M. Bayle, vicaire général de Paris, placé dans mon voisinage.

J'appris en même temps qu'un très-grand nombre de Frères des Écoles chrétiennes étaient enfermés dans les cellules de Mazas. La Commune reconnaissait ainsi l'héroïque abnégation qu'ils avaient montrée pendant le siége de Paris en recueillant les blessés sous le feu des Prussiens, et les soins non moins dévoués qu'ils continuaient à prodiguer aux insurgés eux-

mêmes qui affluaient dans leurs ambulances [1].

Jusqu'ici je n'ai pu donner une idée des épreuves des membres du clergé et des autres otages qu'en parlant des miennes. Seulement la plupart étaient incarcérés depuis sept semaines, et je ne l'étais que depuis quatre jours.

La journée du dimanche aurait été relativement bonne si nous n'avions pas été privés de la consolation de célébrer et même d'entendre la sainte messe. Les théologiens de la Commune avaient sévèrement proscrit tout exercice et tout emblème religieux dans les prisons, les hôpitaux et les écoles. Ce n'était pas un mince raffinement de cruauté que d'enlever aux malheureux le seul baume qui pût adoucir leurs souffrances. A Mazas, le directeur et les employés nommés

---

[1] Le nombre des Frères des Écoles chrétiennes qui furent incarcérés à Mazas par ordre de la Commune est de trente-deux. Presque tous dirigeaient les écoles communales de Sainte-Marguerite, du Gros-Caillou, de Charonne, de Saint-Eustache, de Notre-Dame des Champs, d'Issy, etc. Le premier incarcéré fut le frère Dagobertus (Jean-Gérardin) directeur de l'école de Sainte-Marguerite, arrêté le 20 avril. Ils sortirent de prison le 25 mai, au moment où les portes de Mazas s'ouvrirent à l'approche de l'armée libératrice. Tous furent sauvés excepté le frère Néomède-Justin (Philippe Saguet), directeur de l'école communale d'Issy, qui fut tué le même jour en passant près d'une barricade.

par la Commune avaient établi leur quartier général dans la chapelle placée au centre de la prison. C'est de l'autel qu'ils nous surveillaient et nous menaçaient. En les voyant installés à la place même du Dieu de miséricorde et de paix, qui aime à pardonner aux coupables et à bénir les affligés, je comprenais sans peine ce que nous gagnions au change.

Le lundi matin, je devinai, au son général du tocsin, que les troupes de Versailles avaient dû entrer à Paris. Le pharmacien et mes gardiens confirmèrent cette nouvelle. « Courage ! me disaient-ils : peut-être dans quelques heures, demain au plus tard, vous serez libres. »

J'adressai à Dieu une prière de fervente gratitude et saluai les premières lueurs du mardi comme de l'heureux jour de ma délivrance et de la délivrance de tous mes compagnons de captivité.

CHAPITRE IV

La Roquette. — Massacre des otages.
Quatre jours d'agonie.

I

Un magnifique soleil éclairait la prison de Mazas. Nous allions donc rentrer à Paris, dont mille lieues semblaient nous séparer, bien que nous fussions dans son enceinte; nous allions revoir ceux qui nous étaient chers, nous efforcer, dans la mesure de nos forces, de cicatriser les plaies morales et matérielles accumulées par le plus honteux et le plus odieux des régimes qui ait jamais pesé sur un peuple civilisé! J'oubliais toutes mes fatigues, toutes mes tristesses, toutes mes angoisses, pour renaître à l'espérance et à la vie. Je priais avec l'enthousiasme d'un exilé

qui désespérait de revoir sa patrie et qu'un événement inattendu va rendre tout d'un coup aux siens.

A neuf heures trois quarts, la porte de ma cellule s'ouvre; un gardien que je ne connaissais pas me donne l'ordre de préparer mes paquets et de descendre. La délivrance était donc plus prompte que je ne l'avais espéré. Mes effets sont emballés en quelques secondes. Je tire tout l'argent de ma bourse et n'y laisse que la somme nécessaire pour prendre une voiture et donner au cocher un large pourboire. J'étais trop heureux pour ne pas songer à faire autour de moi des heureux. En descendant, je distribue gaiement l'argent que je possède. On me renferme dans un des compartiments du parloir de la prison; après quelques minutes, on me conduit devant le directeur qui me demande si j'ai quelque observation à faire. « Aucune, lui dis-je, si ce n'est que j'ignore encore pourquoi l'on m'a mené ici. »

Sa figure et celle des agents qui l'entouraient me semblaient bien farouches; mais je savais que ces hommes avaient été placés à Mazas par l'insurrection, et qu'ils ne devaient pas être bien satisfaits de voir Paris rendu à la France et à

lui-même. Au fond, je pardonnais à tous le mal qui m'avait été fait. Une chose pourtant m'étonnait : je ne voyais descendre ni Mgr Darboy, ni M. Deguerry, ni le P. Olivaint, ni aucun des prêtres transportés avec moi de la Préfecture de police à Mazas. Tout à coup j'aperçois un gardien dont le visage m'était connu. Je lui demande où je pourrai attendre M. le curé de la Madeleine. Il me répond les larmes aux yeux : « Il est parti hier soir avec Mgr l'Archevêque et plusieurs autres messieurs. Que Dieu veille sur vous ! »

Je renonce à décrire l'impression que produisirent sur le plus heureux des hommes la mystérieuse réponse et le visage consterné de mon gardien. Je l'interroge : il disparaît dans un couloir. Qu'était-il arrivé à mes compagnons? que pouvait-il m'arriver à moi-même ?... Je cherche à m'expliquer ce mystère : mon esprit se perd en conjectures. Tout à coup un mot, un seul mot prononcé par je ne sais qui, je ne sais où, retentit à mon oreille comme un coup de foudre : la Roquette !... A cette voix venue du dehors répond instantanément cette voix intérieure : la Roquette, la prison des condamnés à mort !...

Il y avait dans cet effroyable coup de tonnerre,

qui me précipitait dans un abîme mille fois plus horrible que celui dont je me croyais sorti, de quoi déconcerter une nature plus fortement trempée que la mienne. J'étais bouleversé, écrasé; et cependant, après les poignantes douleurs, les énervantes perplexités qui m'accablaient depuis deux mois, j'avais du moins l'avantage d'être fixé sur mon sort. Ma conscience me rendait le témoignage que j'étais victime de ma fidélité au devoir; mon courage se fortifiait à la vue des nombreux et illustres captifs qui avaient souffert plus que moi et dont je n'aurais qu'à suivre les exemples pour mourir en prêtre et en Français. Je m'écriai avec le roi prophète : « C'est en vous, Seigneur, que je place mon espérance; vous êtes mon Dieu; mon sort est dans vos mains! » Une élévation du cœur vers Dieu avait suffi pour me donner la fermeté et la sérénité de la résignation chrétienne.

Lorsqu'on nous renferma dans les cages grillées du vestibule de Mazas, le gardien chargé de cette opération me serra furtivement la main et me donna quelques renseignements sur le départ des otages pour la prison de la Roquette.

La veille au soir, à quatre heures, on avait reçu au greffe l'ordre de transfert émanant du

Comité de salut public et signé par trois membres, Ranvier, Eudes et Gambon. Il était conçu en ces termes :

« Ordre est donné au directeur de Mazas de faire transférer immédiatement à la grande Roquette (dépôt des condamnés) l'Archevêque de Paris, tous les prêtres, Bonjean, sénateur, les mouchards et sergents de ville, enfin tous ceux qui pourraient avoir quelque importance comme otages. »

Le citoyen Cantrel, greffier en chef, dressa aussitôt une première liste de dix-huit noms. Les premiers inscrits étaient : Darboy; Bonjean; Allard, missionnaire; Deguerry; Clerc et Ducoudray, jésuites; Jecker, banquier. Quelques employés de la prison, dévoués à la personne de M. Bonjean, sollicitaient son maintien à Mazas, lorsque Raoul Rigault vint examiner lui-même si Mgr Darboy et M. Bonjean se trouvaient au nombre des otages qu'on allait transférer de Mazas à la Roquette.

Mon gardien ne fit suivre ces détails d'aucun commentaire; mais son serrement de main et la consternation de son visage furent plus éloquents que toutes les réflexions qu'il aurait pu me communiquer. Par un bonheur pro-

videntiel, je retrouvai dans la cage voisine de la mienne M. l'abbé Amodru. Nos impressions étaient les mêmes. Grâce aux signes dont nous étions convenus, il nous fut possible de nous donner une absolution. Il faut se trouver en face de la mort pour comprendre le néant des choses humaines ; on n'éprouve plus aucune difficulté à prier, à se repentir, à pardonner aux hommes et à se confier tout entier à la miséricorde de Dieu.

Peu à peu les cages s'ouvraient et se refermaient avec un bruit lugubre. Je me trouvais au milieu des otages qui allaient être dirigés sur la Roquette. Je fus surpris d'en voir plusieurs qui se faisaient une illusion complète sur notre situation. Quelques-uns s'obstinaient à croire qu'on allait nous rendre à la liberté ; d'autres ne semblaient nullement comprendre la portée de notre départ pour la prison des condamnés à mort. Le moment n'était pas venu de les éclairer: je me promis cependant de leur ouvrir plus tard les yeux sur la triste réalité des choses. En face d'une mort que je jugeais imminente, je crus plus opportun et surtout plus chrétien de modifier mon attitude. Jusque-là j'avais opposé aux agents de la Commune une

attitude énergique; il m'était quelquefois arrivé de leur parler avec indignation. Mon parti fut vite pris de parler peu, de prier beaucoup, d'encourager ceux de mes compagnons qui pourraient en avoir besoin, et de m'armer, à l'égard de nos persécuteurs, de patience et de mansuétude.

Le jeune et charitable pharmacien de la prison, qui était si heureux la veille de nous annoncer notre prochaine délivrance, s'était placé dans un coin du vestibule pour nous donner un dernier gage de sa douloureuse sympathie. Dans un moment où un seul sourire compatissant pouvait avoir le caractère d'une trahison et d'un crime, cette marque de sympathie était plus qu'une bonne action, c'était un acte de courage. Huit jours après, un jeune homme agenouillé auprès du corps de M. Deguerry, dans la chapelle basse de la Madeleine, m'arrêtait pour m'exprimer sa joie et sa douleur : c'était le pharmacien de Mazas.

Une énorme charrette, entourée de gardes nationaux en armes, nous attendait à la première cour. Je me rappelai aussitôt les charrettes qui, durant les jours de la Terreur, conduisaient à la mort les victimes du Comité de salut public.

Nous allions, en outre, prendre la même direction, celle de la barrière du Trône. Ces coïncidences ne pouvaient échapper à aucun de ceux qui connaissaient notre histoire révolutionnaire. Une quinzaine de prisonniers, parmi lesquels je remarquai M. Chevriaux, le proviseur du lycée de Vanves, qui portait bravement son ruban de la Légion d'honneur ; le P. Bazin, jésuite ; M. Bacuès, directeur de Saint-Sulpice; un honnête ouvrier et quelques gardes nationaux coupables de n'avoir pas sacrifié à l'idole du jour, montèrent sur la charrette. La plupart étaient ecclésiastiques.

On nous apprit que, si nous n'étions point partis la veille au soir pour la Roquette, à la suite du premier convoi des otages, c'est qu'on avait manqué d'une troisième voiture de déménagement. Mgr Darboy, M. Deguerry, Mgr Surat et M. Bonjean[1] avaient beaucoup souffert à

---

[1] On connaît la dernière lettre écrite à son fils par M. le président Bonjean ; j'en détache le passage suivant, qui en résume l'esprit : « Mon cher enfant, ce que j'ai fait en restant à mon poste, je le referais encore, quelque douloureuses qu'en aient été les conséquences pour ma famille tant aimée. C'est que, voyez-vous, à faire son devoir il y a une satisfaction intérieure qui permet de supporter avec patience et même avec une certaine suavité les plus amères douleurs. C'est le mot

Mazas. Les longues rigueurs du régime cellulaire avaient ébranlé la santé de Mgr l'Archevêque; on avait même été forcé, quelques heures avant son départ pour la Roquette, de lui appliquer un vésicatoire : mais tous se montraient, par leur fermeté et leur patience, supérieurs à la mauvaise fortune.

A la vue de M. Perny et de M. Houillon, missionnaires apostoliques en Chine, que la Commune avait stupidement arrêtés à leur passage à Paris, M. Deguerry disait avec son entrain ordinaire à Mgr Darboy : « Voyez donc ces deux Orientaux qui viennent chercher le martyre à Paris ! N'est-ce pas curieux? »

M. l'abbé Perny, de la congrégation des Missions-Etrangères, prêtre d'une rare érudition et d'un zèle infatigable, était venu en France, pour publier quelques travaux scientifiques. Il

---

du Sermon sur la montagne, dont je n'avais jamais si bien compris la sublime philosophie : « Heureux ceux qui souf-« frent persécution pour la justice !... » C'est la même pensée exprimée par Sydney sous une autre forme, quand, s'étant pris à rire en descendant l'escalier de la tour pour porter sa tête sur l'échafaud, il répondit à ses amis, étonnés de cet accès de gaieté dans un pareil moment : « Mes amis, il faut faire « son devoir et rester gai jusqu'à l'échafaud inclusivement. »

se rendait, le mardi saint 4 avril, à la bibliothèque Sainte-Geneviève avec son confrère M. l'abbé Houillon. Arrivés à la place du Panthéon, ils furent arrêtés par des gardes nationaux à moitié ivres qui les conduisirent, en les accablant d'injures et en les menaçant du révolver, à un des postes des insurgés. C'était la grande institution des Pères jésuites de la rue Lhomond. Là ils furent les témoins du pillage et de la dévastation de ce sanctuaire de la science et du dévouement. Sous le régime de la Commune, l'arbitraire et le caprice avaient atteint des proportions inouïes. Le premier venu arrêtait, le premier venu était arrêté ! Il suffisait de porter un képi et d'être un scélérat pour tout oser faire. Les lois les plus sacrées de l'ordre naturel étaient foulées aux pieds; aucune sécurité, aucune garantie, aucune pudeur : c'était l'anarchie, la sauvagerie, le chaos !

Pendant le trajet de Mazas à la Roquette, le premier convoi d'otages avait eu à subir les menaces et les outrages d'une populace en délire. Des hommes en blouse, des enfants déguenillés, des femmes ou plutôt des furies voulaient arrêter et envahir les véhicules : « A bas les chouans et les calotins ! N'allez pas plus

loin! nous voulons ici même les couper en morceaux[1]! »

Le convoi n'arriva à la Roquette qu'à huit heures et demie du soir. On n'avait point fait évacuer les cellules destinées aux otages ; on les entassa, en attendant, dans une petite salle. Le citoyen François, directeur de la prison, avait recommandé au brigadier Ramain de l'appeler lorsque le moment de les enfermer serait venu. « Je veux, dit-il, que ces gaillards-là défilent devant moi. » Pendant l'appel, un délégué envoyé pour surveiller l'incarcération des otages, disait au gardien Cabat : « N'avez-vous pas un coin pour fusiller tout ça? »

C'était révoltant, monstrueux, et cependant quelque chose de plus hideux encore nous était réservé. Nous fûmes insultés, à notre tour, non par la multitude, mais par les gardes nationaux

---

[1] Dans sa déposition devant le troisième conseil de guerre, M. l'abbé Perny a dit une parole qui restera, car elle résume avec une éloquente simplicité la physionomie des démagogues, la surexcitation des passions, le délire de la populace, en un mot, l'état social de Paris sous le régime de la Commune :

« J'AI VÉCU PENDANT VINGT-CINQ ANS AU MILIEU DES SAUVAGES, ET JE N'Y AI RIEN VU D'AUSSI HORRIBLE QUE CES FACES D'HOMMES ET DE FEMMES ACHARNÉS CONTRE NOUS DANS LE TRAJET LUGUBRE DE MAZAS A LA ROQUETTE. » (*Audience du 9 août.*)

chargés de nous conduire. Je m'expliquais l'odieuse attitude d'une cohue surexcitée et égarée par tous les mauvais instincts, toutes les prédications démagogiques ; mais se voir lâchement menacé et outragé par la force armée qui avait reçu la mission officielle de nous escorter au lieu de notre supplice, cela ne s'était jamais vu, cela n'était pas possible. Je n'avais point soupçonné dans la nature humaine un tel degré de cynisme ; je me sentais encore plus humilié qu'indigné. « Ah ! citoyens, nous disait l'un de ces tigres armés d'un képi et d'un chassepot, vous comptiez sur l'arrivée des assassins de Versailles ! Eh bien ! ce matin, à la porte d'Auteuil, nous les avons coupés avec nos mitrailleuses. Vingt mille prisonniers sont dans nos mains ; les chouans et leurs complices auront le sort qu'ils méritent. »

Un ecclésiastique du faubourg Saint-Antoine que les épreuves avaient aigri prit la défense de l'armée française. J'essayai de lui faire entendre que la réserve et le silence étaient le parti le plus sûr et surtout le plus digne.

Je demandai au garde national placé à ma droite quel était son quartier. Il me répondit qu'il appartenait au bataillon de Charonne. Il

était donc de plus en plus manifeste que l'ancienne banlieue dominait et terrorisait Paris. Ce n'étaient plus les quartiers Saint-Martin, Saint-Antoine, Saint-Marceau qui étaient les vrais maîtres de la malheureuse cité ; c'étaient les citoyens de Belleville, Montmartre, la Villette, Ménilmontant, Charonne et Montrouge, c'est-à-dire de ces localités qui, quelques années auparavant, ne faisaient point partie de Paris, formaient des municipalités distinctes de Paris.

Depuis leur annexion, les innombrables travaux de démolition et de construction accomplis à l'intérieur de la ville avaient fait affluer dans d'énormes proportions la classe ouvrière vers l'ancienne banlieue. Pour exécuter ces travaux, on avait appelé des quatre coins de l'horizon de nouvelles légions d'ouvriers qui se concentraient comme une armée rangée en bataille dans la zône annexée. Accumulés dans les mêmes quartiers, les ouvriers se surexcitaient avec une facilité déplorable ; ils se laissaient égarer par les rêves de diminution de travail et d'augmentation de salaire. La suppression des institutions politiques et sociales, la substitution de l'influence du peuple à l'influence de la bourgeoisie et de l'aristocratie étaient devenues le thème habituel de leurs

entretiens. Les grandes fortunes, le luxe exagéré, les raffinements de la vie facile qu'on voyait dans le centre de Paris enflammaient leurs convoitises, ils se nourrissaient de l'espérance de voir bientôt la révolution sociale mettre un terme aux inégalités du sort et aux abus de la richesse.

En outre, les hardis meneurs qui avaient juré une guerre acharnée à toutes les institutions existantes s'étaient établis dans ces centres ouvriers, principalement à Belleville. Pendant plusieurs années, ils s'appliquèrent à y répandre les idées les plus subversives. Ce travail de démolition se révéla dans toute son intensité à la révolution du 4 Septembre. Les révolutionnaires qui l'avaient préparé dans l'ombre se mirent à la tête des ouvriers; on les vit, pendant le siége de Paris par les Prussiens, susciter les plus graves embarras au gouvernement de la Défense nationale, qui ne sut point ou n'osa point sans doute, parce qu'il comptait dans son sein des amis et des complices, réprimer leurs prédications anarchiques et leurs tentatives d'insurrection. Ils devinrent ainsi les maîtres de Paris à la révolution du 18 mars. Enfin, pendant l'Empire, les idées révolutionnaires avaient pris un caractère d'opposition extrême au clergé et aux prin-

cipes religieux. Quelques écrivains, plusieurs membres du clergé avaient cherché à établir entre l'Église et l'Empire des liens étroits qui ne devaient servir à personne. Les ennemis de l'Empire y trouvèrent un prétexte de guerre acharnée au clergé; leurs projets de rénovation sociale menaçaient gravement les droits et la liberté de l'Église. Les ecclésiastiques qui avaient vécu en dehors de la politique ou qui avaient fait de l'opposition à l'Empire furent enveloppés dans les mêmes haines et la même réprobation par les révolutionnaires contemporains.

Une des raisons que m'avait données le délégué du Comité de salut public pour motiver mon arrestation, c'est que j'étais un « infâme bonapartiste ». Tel était, depuis plusieurs années, le perfide mot d'ordre de la démagogie contre le clergé.

Le 4 septembre, je me trouvais, à deux heures, près du pont de la Concorde avec un de mes confrères les plus distingués et les moins favorables au régime impérial, M. l'abbé Hurel. Nous suivions avec émotion les péripéties d'une révolution qu'on a cru tout à fait spontanée, et que les agents de la république radicale avaient prévue et combinée dans ses moindres détails

avec une étonnante habileté. Tout à coup un des officiers de la garde nationale de Belleville quitte les rangs et nous crie avec une exaspération d'énergumène : « A la Seine les souteneurs de Bonaparte ! » Peu s'en fallut que son projet ne fût suivi d'une exécution sommaire.

Il est évident que, pour ameuter la populace de Paris contre le clergé, on avait fini par la convaincre qu'il y avait une étroite solidarité entre l'Église et l'Empire.

Arrivés à la Roquette, comme nous n'avions point d'échelle pour sortir de notre véhicule, les gardes nationaux qui ne nous avaient point insultés aidaient les laïques à descendre ; mais lorsque c'était le tour d'un prêtre, ils lui refusaient ce service. La haine des partisans de la Commune contre le clergé avait pris, en effet, des proportions incroyables. La vue d'un habit ecclésiastique les faisait tomber dans un accès de fureur. Lorsqu'ils entendaient prononcer le nom de prêtre, ils proféraient aussitôt des menaces de mort. Pendant six semaines j'avais constaté ce désolant phénomène. Que de fois devant les conseils de guerre, lorsqu'on interrogera les témoins sur les agents de la Commune, on entendra répéter cette parole relative

aux prêtres : « Tout ça est bon à fusiller ! »

Voici un court extrait de la déposition d'un de nos courageux compagnons de captivité, M. Ferdinand Évrard :

« J'étais relativement assez tranquille, quant à moi, parce que la veille j'avais eu une audience de François et qu'il m'avait dit qu'il ne tenait pas à ma mort, que si on lui en donnait l'ordre, il me relâcherait ; mais *que quant aux prêtres ils y passeraient tous* [1]. »

On nous enferma pendant plus d'une heure et demie dans une salle étroite où nous pouvions à peine tenir. Il y avait près de cinq heures que nous avions quitté nos cellules de Mazas. Quelques prêtres âgés — qu'on nous pardonne ce détail vulgaire, mais caractéristique, sur les souffrances de tout genre qui nous poursuivaient — demandèrent à être conduits dans un lieu retiré. Après les avoir longtemps fait attendre, on plaça au milieu de la salle un repoussant baquet. Pendant tout notre séjour à la Roquette, cent militaires, dix ecclésiastiques et quelques gardes nationaux ne connurent en fait d'endroit que dans la langue an-

---

[1] 6e *conseil de guerre*, audience du 15 mars 1872.

glaise et allemande on appelle, par un pudique euphémisme, « lieu fermé, lieu retiré, » qu'un instrument du même genre, placé au milieu d'une salle infecte du troisième étage.

Le temps passé dans ce vestibule ne fut point perdu. On apprit à bien se connaître et à bien s'encourager. A l'école du malheur, les hommes deviennent facilement communicatifs et ne tiennent plus compte de la différence d'âge et de condition sociale. Ceux qui ne croyaient pas à un danger grave furent désabusés. Ajoutons, pour montrer combien l'espérance est profondément gravée dans le cœur de l'homme, que les plus pessimistes subissaient facilement l'influence des optimistes. Personne ne manquait de fermeté et de patience.

A la fin, la porte du vestibule s'ouvrit, et un citoyen au pantalon rouge, à la ceinture rouge, à la cravate rouge, fit l'appel des prisonniers : c'était le citoyen François, directeur de la Roquette. Les jours où il était ivre, au lieu d'écrouer simplement les victimes de la Commune, il leur faisait subir, le révolver au poing, un menaçant interrogatoire.

François, un ouvrier emballeur, s'était signalé depuis le 4 septembre par une grande exaltation

révolutionnaire et une haine féroce contre le clergé. Il aimait à répéter cette phrase : « Les prêtres nous embêtent depuis dix-neuf siècles; il faut maintenant qu'ils y passent tous! » Il avait été condamné le 14 mai 1857 pour coups volontaires, mis en faillite le 29 juin 1869, condamné de nouveau le 11 mai 1870 pour offenses envers le chef de l'Etat. La Commune avait voulu récompenser ces chevaleresques services en nommant le citoyen François directeur de la Roquette. On voit que les otages étaient bien gardés[1].

La grande Roquette, ou simplement la Roquette, ainsi appelée par opposition à la petite Roquette, située en face et où l'on renferme les jeunes détenus, est le dépôt des condamnés à

---

[1] *M. le commissaire du gouvernement.* Ne s'est-il pas passé entre François et un nommé Pasquier, condamné à mort pour assassinat, quelque chose d'assez caractéristique qui n'a rien de commun avec les assassinats, mais qui donnera une idée précise de François?

M. Pinet ancien gardien de la Roquette, aujourd'hui sous-brigadier à la Préfecture. Le jour où la guillotine a été brûlée, François est entré dans la cellule des condamnés à mort, a pris Pasquier par la main en lui disant : « Je vous apporte une bonne nouvelle! » Il lui a pris les deux mains, et ils ont dansé tous les deux dans la cellule à Tropmann!

M. le commissaire du gouvernement. Je tenais à faire constater ce fait, qui a sa couleur. (6e *conseil de guerre*, audience du 15 janvier 1872.)

mort et aux travaux forcés. Elle se divise en deux parties : le bâtiment de l'est et le bâtiment de l'ouest. Séparés par une grande cour intérieure, ils sont unis, du côté de la rue, par un troisième corps de bâtiment au bas duquel se trouve le greffe, et du côté opposé, par une assez vaste chapelle qui naturellement était fermée et dépouillée de tous les emblèmes religieux qu'on avait pu abattre.

Une partie des prisonniers fut renfermée dans le premier étage du bâtiment de l'ouest déjà occupé par les otages arrivés la veille. Le second et le troisième étage étaient occupés par les condamnés de la Cour d'assises de la Seine.

L'autre partie — j'étais du nombre — fut renfermée au troisième étage du bâtiment de l'est, le plus rapproché du cimetière du Père Lachaise. Le premier étage était occupé par une quarantaine de gardes de Paris prisonniers de la Commune; le second étage, par un nombre un peu plus considérable de sergents de ville qui se trouvaient à Montmartre dans l'affaire du 18 mars. Par suite de la défection d'une partie de la ligne, ils tombèrent au pouvoir des insurgés. Dans cet étage se trouvaient en outre une douzaine d'artilleurs également faits prisonniers. Le troisième

étage, où je fus conduit avec sept ecclésiastiques et trois laïques, MM. Crépin, Géraux et Walbert, officier de paix, était déjà occupé par une centaine de soldats : les uns, de passage à Paris au moment de la proclamation de la Commune, avaient refusé de servir ce régime; les autres avaient été faits prisonniers dans les engagements entre les insurgés et l'armée régulière. La nuit suivante, trois vicaires de Belleville et de Saint-Ambroise y furent enfermés avec nous.

A partir de l'arrivée des otages, on établit sur la place de la Roquette, pour garder l'entrée de la prison, un nouveau piquet d'insurgés; il était composé de six compagnies prises dans les plus mauvais bataillons des quartiers de Charonne et du Père-Lachaise. Ce piquet resta à la porte de la prison depuis le 22 jusqu'au 28 mai au matin. Il était commandé par un ignoble ivrogne, du nom de Vérig, spécialement choisi par Ranvier pour prêter main-forte à la Commune au moment des exécutions qu'elle avait résolues. Vérig ne donnait des ordres à ses subordonnés que le révolver au poing et la menace sur les lèvres.

Les cellules de la Roquette sont d'une rare simplicité. Comme les condamnés n'y restent que la nuit, elles ont à peine un mètre et quelques cen-

timètres de largeur, environ deux mètres et demi de longueur. Pas de chaise, pas de table; tout le mobilier se réduit à un lit de fer. La propreté est la qualité qu'on y remarque le moins. On sentait qu'il était passé par là plusieurs générations de criminels qui n'avaient rien fait pour rendre le séjour de leurs cellules agréable. Ce n'était pas tout. La première nuit, je m'aperçus qu'il fallait compter sur la cohabitation de deux ou trois espèces d'insectes dont on devine les noms. Lorsque, dans les pays chauds de l'Orient et les villes du sud de l'Espagne, je me sentais aux prises avec ces ennemis nocturnes, j'avais du moins la consolation d'allumer ma bougie, de me plaindre le lendemain à l'hôtesse, de changer d'appartement ou d'hôtellerie. A la Roquette, rien de tout cela n'était possible. Ne pouvant m'asseoir. sur une chaise, je me bornais, la nuit comme le jour, à m'asseoir sur mon lit.

Il faut pourtant signaler à la Roquette une disposition qui la distingue de Mazas : le système cellulaire n'y est point en vigueur; les détenus peuvent, à certains moments du jour, se voir dans les cours de la prison, ou dans les couloirs de l'étage qu'ils occupent. Chaque fe-

nêtre éclaire deux cellules séparées par une forte cloison; entre la cloison et les barreaux de la fenêtre commune aux deux cellules, on a laissé un espace vide à travers lequel on peut parler et même faire passer un livre.

Je pouvais ainsi échanger quelques fortifiantes pensées avec mon voisin M. l'abbé Amodru. Pendant le jour, nous parlions de Dieu, de la mort, de l'éternité, des services à rendre à nos compagnons; pendant la nuit, nous contemplions avec horreur les incendies qui semblaient dévorer tout Paris.

Le soir même de notre arrivée, une batterie de onze grosses pièces de marine, établie au Père-Lachaise, commença à lancer des obus et des bombes à pétrole sur les différents quartiers de la ville. Comme elle n'était placée qu'à quelques mètres de notre prison, elle ébranlait nos cellules, déchirait nos oreilles par la bruyante détonation des pièces et le sifflement strident des projectiles qui passaient au-dessus de nos têtes. Cette batterie ne cessa de vomir la mitraille et l'incendie jusqu'au samedi 27 mai, à trois heures et demie, moment où l'armée régulière s'empara du cimetière.

Quelques jours avant mon arrestation, le ci-

toyen Delescluze déclarait, dans une proclamation peu remarquée, que « les misérables avocats » du gouvernement du 4 Septembre, prêts en paroles à se défendre contre les Prussiens derrière les forts, les remparts, les barricades, leur avaient tout livré ; mais que les hommes de la Commune sauraient se montrer fidèles à leur plan de défense contre les royalistes : « Après les remparts ; les barricades ; après les barricades, les maisons ; après les maisons, le feu et la mine. » Il devait tenir parole.

On nous permit encore, le mercredi matin, de communiquer ensemble. Seulement le directeur avait donné des ordres sévères pour qu'il n'y eût aucun rapport possible entre les soldats et nous. Lorsqu'on ne faisait point descendre les soldats dans une des cours de la prison, nous restions enfermés dans nos cellules.

J'avais remarqué dans une des fenêtres du premier étage des bâtiments de l'ouest M. l'abbé Bayle, un des Vicaires généraux de Mgr Darboy. Il ne tarda pas à me reconnaître et m'apprit par quelques signes intelligents que les otages auraient à midi une récréation commune dans une des cours de la prison, et que M. Deguerry serait très-heureux de me voir et de me

demander des nouvelles de la paroisse de la Madeleine.

A midi, nos gardiens nous donnèrent l'ordre de descendre. Je ressentis une douce émotion à la pensée que j'allais retrouver mon Archevêque, mon Curé, les Vicaires généraux du diocèse, quelques-uns des amis que je comptais dans le clergé et les ordres religieux de Paris. Je me plaçai en face de la porte par où ils devaient sortir du bâtiment de l'ouest. Mgr l'Archevêque parut le premier. Il était à peine reconnaissable ; les privations et les souffrances avaient exercé d'affreux ravages sur cette nature frêle et délicate. Il fut immédiatement entouré des prêtres qui occupaient avec moi les bâtiments de l'est; les laïques ne furent pas les moins empressés à lui exprimer leurs respectueuses sympathies. Pendant qu'il m'adressait une amicale parole et que je baisais son anneau pastoral, M. Deguerry entrait dans la cour.

J'étais depuis dix ans un de ses vicaires à la Madeleine. Lui connaissant un grand besoin d'activité et une certaine impressionnabilité de caractère, je m'attendais, après deux mois de captivité dans une prison cellulaire, à le trouver affaibli, découragé et malade. Il n'en était

heureusement rien ; son visage était coloré et vigoureux, sa conversation pleine d'entrain et de gaieté, Malgré ses soixante-quatorze ans, il se tenait aussi droit que jamais. Il avait eu, comme Mgr l'Archevêque, beaucoup à souffrir; mais les privations et les épreuves n'avaient pu entamer cette puissante constitution.

Si j'excepte un quart d'heure que je consacrai à voir Mgr Surat, le P. Olivaint, M. Bayle, M. Petit, secrétaire général de l'Archevêché, M. Moléon, curé de Saint-Séverin, et quelques autres confrères, je passai tout le temps de la récréation avec M. Deguerry. Il me demanda des nouvelles de son clergé et de sa paroisse. La fermeture de la Madeleine lui causa un vif chagrin; mais la nouvelle qu'on n'avait rien brisé, rien dégradé lui rendit sa bonne humeur. Il me parla peu des procédés humiliants de Raoul Rigault, des ennuis et des souffrances de son long séjour dans sa cellule de Mazas. Non-seulement il n'avait conservé aucune amertume dans le cœur, mais il voulait « consacrer les *quelques années qui lui restaient encore à vivre* à faire le plus de bien possible à ceux qui persécutaient la religion et le clergé, à élever le ministère de la charité et de la parole à la hauteur

des besoins exceptionnels de Paris, à montrer qu'en dehors de Jésus-Christ et de sa sainte doctrine, il n'y a pour les peuples, comme pour les individus, qu'illusions, déceptions, ruines matérielles et morales. »

Je cite ces paroles pour constater que M. Deguerry ne paraissait plus avoir de crainte grave sur sa situation. Ils savaient, Mgr l'Archevêque et lui, qu'on avait agité dans les conseils de la Commune la mort des otages; pendant longtemps ils s'étaient préparés à toutes les éventualités; mais d'après les assurances que leur avait données le citoyen Protot, le délégué au ministère de la Justice, ils présumaient que ces menaces de mort ne recevraient point d'exécution. Quelle garantie pouvaient offrir les assurances sincères ou hypocrites de Protot? Ferré, Ranvier et Raoul Rigault, les vrais maîtres de la situation, n'étaient-ils pas prêts à se porter à tous les excès, à tous les crimes, surtout à l'égard du clergé? Mgr Darboy et M. Deguerry, depuis longtemps incarcérés à Mazas, connaissaient-ils bien les orgies révolutionnaires de Paris et les haines bestiales de ses tyrans? Pensaient-ils que, n'ayant rien à se reprocher, l'idée ne pouvait venir à aucun être humain de les faire mettre à

mort ? Je cherchais à m'expliquer cette confiance, lorsque Mgr Darboy vint se joindre à nous.

Mgr Darboy avait été arrêté à l'Archevêché le mardi saint 4 avril, vers deux heures de l'après-midi. Comme on le savait particulièrement odieux aux chefs de la Commune, on l'avait instamment supplié de quitter Paris ou du moins l'Archevêché. Comme M. Deguerry, l'illustre prélat pensa qu'il était de sa dignité et de son devoir de rester à son poste. « La moindre des choses, disait-il, c'est que nous pratiquions le courage et l'abnégation que nous prêchons aux autres. » Dans une de ses dernières lettres pastorales, empreinte à la fois d'un grand sentiment de tristesse et de virilité, il adressait à ses diocésains cette mâle exhortation à laquelle il voulut rester fidèle à tout prix :

« Nous songerons pour nous-mêmes à ce pays mystérieux où les martyrs nous ont précédés et où nous irons les rejoindre, car il ne faut pas nous attacher à ce monde terrestre, comme si tout y finissait, mais plutôt élever notre esprit et notre cœur vers le ciel où règne le bonheur inaltérable. Sachons donc découvrir dans les choses créées tout ce travail de dépérissement qui s'y fait, et par où nous sommes avertis de

n'y point asseoir de vaines espérances. Pressés par des ruines sans cesse croulantes et par toutes ces images de néant, *restons à notre poste et faisons notre devoir*, comme des soldats, sous l'œil de Dieu, notre chef suprême ; et quand la mort viendra, nous serons prêts à la recevoir, voyant en elle le sommeil qui finit et le rêve qui s'en va, le jour qui se lève et la vie qui commence avec la vraie félicité. »

S'attendant à tout, il avait inscrit en tête de son testament ces pensées simples et concises qui attestent l'énergie de sa foi et la bonté de son cœur :

« Je meurs dans la foi de l'Eglise catholique, apostolique, romaine, croyant tout ce qu'elle croit, condamnant tout ce qu'elle condamne.

« Je remercie Dieu d'avoir permis que je fusse attaché à son service comme prêtre ; je le prie de me pardonner mes fautes et de recevoir mon âme dans le sein de sa miséricorde.

« J'emporte un souvenir reconnaissant de la confiance que m'ont témoignée le clergé de Paris et les fidèles du diocèse. Je les bénis une dernière fois avec affection. »

Conduit à la Préfecture de police avec son vicaire général, M. Lagarde, qui, à la nouvelle de

son arrestation s'était spontanément offert, ainsi que son collègue M. Jourdan, pour accompagner son Archevêque, Mgr Darboy eut à subir de la part de Raoul Rigault et de ses séides les plus humiliants outrages. Son mâle courage et son admirable dignité épiscopale ne firent que les exaspérer davantage. Il importe que ceux qui ont été les témoins de ces outrages en livrent le récit à l'histoire pour dévoiler l'abîme de l'impiété et du cynisme où les théories malsaines peuvent précipiter l'homme. Non-seulement Mgr Darboy fut comme Archevêque l'objet des plus grossières avanies; on lui refusa encore, durant sa captivité à la Préfecture de police, à Mazas et à la Roquette, les bons offices qu'on ne refuse point aux malfaiteurs vulgaires. Plusieurs fois il avait demandé avec M. Bonjean et M. Deguerry qu'on jugeât les otages; on s'était borné a lui répondre : « La Commune ne fait pas de la justice, elle fait de la révolution. »

Si sa santé était compromise, son corps affaissé, il avait conservé sa merveilleuse lucidité et sagacité d'esprit. Il n'y avait pas seulement de l'élévation et de la fermeté dans ses jugements sur les événements et les hommes du jour, mais encore une finesse voisine de la causticité. Le

sentiment de sa dignité ecclésiastique et de sa valeur intellectuelle lui suggérait des observations pleines de verve et d'actualité sur les incroyables humiliations qu'avaient voulu lui infliger Raoul Rigault et d'autres héros de club ou d'estaminet, qui croyaient grandir à leurs yeux et conquérir des droits à l'admiration de la postérité par leurs inepties et leurs impertinences. Il déplorait amèrement l'affaiblissement des idées de respect et d'autorité ; il pensait que, sans un sérieux retour à ces idées, Paris et la France ne se relèveraient point de leurs malheurs.

A l'appui de ces observations, Mgr Darboy nous rappela la conclusion d'une de ses dernières lettres pastorales où il prédisait que, si la société persistait à méconnaître les lois providentielles de l'Évangile et à se soustraire aux principes de l'ordre religieux et moral, elle s'exposait à de terribles ébranlements.

Je lui rappelai, de mon côté, qu'un journal démocratique n'avait pas craint de blâmer ce langage comme empreint d'exagération, tant on voulait placer Paris en dehors de toute croyance et pratique religieuse. Mgr Darboy connaissait l'article en question et parut content de l'entendre citer.

Mgr l'Archevêque savait que j'avais été seulement arrêté la semaine précédente; il n'ignorait pas qu'à raison de mes anciennes fonctions j'avais quelques rapports avec le monde politique. Après m'avoir interrogé sur la situation religieuse et paroissiale de Paris; après s'être informé de l'état de Mgr Buquet, qui, malgré son grand âge et sa notoriété, était vaillamment resté chez lui, rendant des services d'un caractère tout providentiel à l'administration diocésaine, dont il était le seul membre libre depuis l'arrestation et l'incarcération de M. Jourdan à la Conciergerie, et de M. Icard à la prison de la Santé, Mgr Darboy ajouta d'un ton qui excluait toute préoccupation personnelle :

« Que pense-t-on de la situation et du sort des otages dans le monde politique de Paris?

— Grâce à la confiance qu'inspire la Commune aux honnêtes gens, Monseigneur, ils prennent chaque jour la fuite avec un empressement irrésistible. Au moment où le Comité de salut public est venu me prouver que j'avais tort de ne pas marcher sur leurs traces, je ne connaissais à Paris que quatre personnes avec lesquelles je ne pouvais même plus causer des événements du jour : M. Le Tellier, secrétaire

général du Crédit foncier ; M. Gareau, ancien député de Seine-et-Marne ; M. le comte de Laugier-Villars, ancien officier; M. Goffin, président du conseil de fabrique de Saint-Eustache, un moment incarcéré, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, parce qu'on avait trouvé chez lui des bons de pain et de viande qu'il avait l'audace de distribuer aux pauvres du quartier des Halles. Si vous voulez donc connaître les impressions du monde politique et diplomatique présent à Paris, c'est à peu près aux miennes qu'il faut recourir, et je me demande si ce modeste régal sera bien digne de l'appétit de Monseigneur.

— Je m'aperçois, dit en souriant Mgr Darboy, que la Commune n'a pas encore eu le temps de vous troubler l'esprit : aussi j'attends avec confiance la réponse à mes questions.

— Le monde intelligent et honnête, Monseigneur, réprouve votre arrestation et celle des autres otages. Il n'y avait que la Prusse et la Commune capables de ressusciter cette barbare coutume. Quelques représentants des puissances étrangères ont fait des démarches pour éloigner de vous tout danger ; le gouvernement de Versailles, dans l'impossibilité d'intervenir directement,

se fait un devoir d'encourager ces démarches.

— J'en ai eu connaissance dans la prison de Mazas, ajouta Mgr l'Archevêque. C'est sans doute sous cette pression diplomatique que Protot[1] m'a certifié que si la Commune avait pris des otages, c'était pour obéir aux brutales exigences des bas-fonds de la démagogie; et que si, par impossible, elles rendaient une exécution nécessaire, son intention était de s'opposer à celle des membres du clergé. Au demeurant, j'ai une confiance entière dans la bonté de Dieu et le témoignage de ma conscience.

Au moment où Mgr Darboy achevait ces paroles, il était près de deux heures et demie, et le gardien qui nous surveillait nous donna l'ordre de rentrer dans nos cellules. Cette assurance m'étonnait; elle aurait diminué mes angoisses, si, depuis notre translation à la Roquette, je n'avais pris le ferme propos de ne pas ouvrir mon cœur aux illusions. Aussi j'écrivais plus tard, en rendant compte de ce suprême entretien à un illustre ami de mon Curé et de mon Archevêque : « Pendant qu'ils semblaient n'avoir aucune crainte, je n'avais aucune espérance. »

[1] Le citoyen Protot était le membre de la Commune délégué au ministère de la justice.

II

C'était le mercredi 24 mai. Quelques instants après — il était environ sept heures, — je remarquai, à travers les barreaux de ma cellule, un mouvement étrange dans la grande cour intérieure.

Il y avait une notable différence entre Mazas et la Roquette. A Mazas, le règlement disciplinaire de la prison était assez fidèlement observé. A la Roquette, pas d'ordre, pas de discipline; la prison, placée entre le faubourg Saint-Antoine, Ménilmontant et Charonne, était à la merci de toutes les bêtes fauves de ces quartiers; elles y bondissaient et rugissaient en toute liberté.

Des hommes à figure sinistre se rendaient du greffe au bâtiment de l'ouest où se trouvaient les otages de la première heure, les uns armés de révolvers, les autres portant à la main des papiers mystérieux. Le directeur de la prison, avec sa ceinture et son pantalon rouge, donnait ou plutôt recevait des ordres

d'un air qu'on pouvait, suivant les idées qu'on avait de sa moralité, croire embarrassé ou satisfait. Son attitude à la fin de ces jours de deuil et de sang ne devait plus laisser de doute sur sa criminelle complicité [1]. Les mauvais gardiens de la prison ne dissimulaient point leur joie, les bons gardiens paraissaient consternés.

Un citoyen aux allures impérieuses, à la face égarée, devant lequel les uns s'inclinaient, les autres tremblaient, se dirigea, comme un homme atteint de folie ou d'ivresse, du côté du bâtiment

---

[1] Dans sa déposition, le médecin de la petite Roquette, M. Puymoyen, affirme que le mercredi 24 mai, un agent de la Commune se rendit de la mairie du XIe arrondissement à la grande Roquette, portant un ordre ainsi conçu : « Soixante-huit otages doivent être fusillés. Ce matin, à la barricade de la rue Caumartin, on nous a tué un capitaine et six hommes. »

Le greffier lui fit remarquer qu'il devait y avoir une erreur de chiffres, que soixante-huit otages étaient hors de proportion avec sept fédérés tués. L'homme retourna à la Commune et revint avec l'ordre de fusiller « six prêtres ». Le greffier fit observer encore qu'il devait y avoir erreur, puisque M. Bonjean n'était pas prêtre. Mais toutes ses observations furent vaines et les victimes furent sacrifiées. Le lendemain de l'exécution, François dit à son greffier, en le menaçant de son pistolet : « Toi, je te tiens pour suspect, et je te brûle la cervelle si tu reviens dans la maison. Tu es cause qu'au lieu des soixante-huit nous n'en avons eu que six. Je ne veux plus te voir. » Et il le chassa.

de l'ouest. Je n'avais pas alors assez de présence d'esprit pour le reconnaître d'une manière certaine; mais je ne tardai pas à me convaincre que c'était Ferré. D'autres affirment qu'on y voyait encore Raoul Rigault et Ranvier : ces trois émules de Robespierre figuraient également bien au poste de l'infamie[1].

Dans le premier étage du bâtiment de l'ouest, situé en face du nôtre et où l'on avait incarcéré les principaux otages, la plupart des fenêtres se vidaient et se fermaient; quelques-unes restaient ouvertes, mais elles laissaient entrevoir dans les cellules un vide lugubre. En même temps, au second et troisième étage, occupés par les condamnés des assises, les fenêtres étaient au contraire envahies par les détenus qui cherchaient, avec une curiosité inquiète, à comprendre le caractère du spectacle insolite qui frappait nos regards.

Mon émotion devenait de plus en plus poignante. Lorsque je vis un officier des insurgés

---

[1] Déposition de Costa, ingénieur civil, détenu à la Roquette :

M. le président. — Vous êtes bien sûr de reconnaître l'accusé Ferré pour le membre de la Commune qui, avec Ranvier, a introduit le peloton d'exécution à la Roquette, et que vous avez vu au greffe de la prison les 24, 26 et 27 mai?

Le témoin. — Oui, je le jure.

entr'ouvrir la porte qui conduisait de la cour au greffe et dire d'une voix solennelle : « Les hommes de guerre sont-ils prêts [1] ? » sans être bien initié à ce langage militaire, je compris qu'on allait nous fusiller en totalité ou en partie. Je me mis à genoux afin de demander à Dieu force et courage pour tous. A huit heures et quelques minutes, un crépitement horrible foudroyait mes oreilles. Six décharges presque simultanées de fusils, suivies de quelques coups isolés, retentissaient dans une des cours de la prison. Un silence glacial succédait à ce bruit : il me révélait qu'à quelques pas de moi venait de se consommer un de ces crimes monstrueux qui font époque dans l'histoire de l'humanité.

Des prières des agonisants je passai aux prières des morts. Jamais je n'avais aussi bien

---

[1] D'après les dépositions faites au 6e conseil de guerre, c'était évidemment l'insurgé Genton, qui a été condamné à la peine de mort, comme un des principaux agents de cet horrible drame. François, le directeur de la prison, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, comme complice du massacre des otages, le 24 mai, à la prison de la Roquette ; il a été condamné plus tard à la peine de mort, comme complice du massacre des otages, le 26 mai, à la rue Haxo, et fusillé au camp de Satory.

sondé toutes les profondeurs de la miséricorde de Dieu. Je ne le conjurais plus, je le sommais de donner un dédommagement digne de lui aux victimes d'un si exécrable et si lâche attentat. Je n'aurais pu survivre à cet excès d'iniquité des hommes, si je ne m'étais senti soutenu par le sentiment de l'immortelle bonté et justice de Dieu.

Lorsque je me relevai, le son triomphal des clairons et des tambours, le roulement précipité des voitures qui transportaient au Père-Lachaise de la poudre et des projectiles pour continuer une résistance désespérée, les cris de la populace ameutée autour de la prison qui applaudissait aux massacres et demandait de nouvelles victimes, tout cela me laissait entrevoir que nous n'étions qu'au premier acte du drame sanglant.

La nuit du mercredi au jeudi fut pour moi une véritable nuit d'enfer. A chaque instant les portes intérieures et extérieures de la prison s'ouvraient pour y conduire ou en retirer des victimes. Une cour martiale ou plutôt des bandits déguisés en juges siégeaient au greffe. On m'apprit plus tard qu'une autre cour martiale, spécialement composée d'ignobles gamins, siégeait à la prison de la petite Roquette, située en face de la grande Roquette, et livrait les vic-

times, qu'elle condamnait sans jugement, à des bandes armées d'hommes et de femmes qui se les disputaient et s'amusaient à prolonger leur supplice[1].

Les malheureux qu'on soupçonnait de complicité avec « les chouans de Versailles », ou qui refusaient de se faire tuer pour la Commune sous les ordres des repris de justice et des forçats en rupture de ban, étaient impitoyablement sacrifiés. Au son des tambours et des clairons se mêlait le bruit des voitures qui conduisaient à la Roquette les suspects, au Père-Lachaise les fusillés et les bombes à pétrole. En même temps, la batterie du cimetière ne cessait de foudroyer Paris, et les flammes qui dévoraient les monuments projetaient jusque dans nos cellules leurs sombres lueurs. Je prie le lecteur de prendre un moment ma place : il comprendra qu'aucune réflexion ne peut être à la hauteur d'un si atterrant spectacle.

Placé dans le bâtiment de l'est, j'ignorais encore le jeudi matin le nom des victimes de la veille.

---

[1] La déposition de M. Puymoyen contient à cet égard des détails affreux qu'on ne croyait pas possibles chez les peuples civilisés.

Deux fidèles gardiens vinrent de bonne heure me donner d'émouvants détails sur cet assassinat. Quelques émissaires de la Commune avaient seuls été témoins de l'exécution : il était donc difficile d'avoir des renseignements précis et complets. L'un de ces gardiens avait reçu l'ordre d'aider les bourreaux à placer les cadavres sur la charrette qui devait les jeter dans un coin de terre, à l'extrémité du Père-Lachaise. C'est à ses indications, contrôlées par les récits des autres gardiens et prisonniers qui se trouvaient dans le bâtiment de l'ouest, que je dois les renseignements suivants.

Un ordre de la Commune, qui, dans ce jour à jamais sinistre du 24 mai, livra Paris à l'incendie et à l'assassinat, prescrivait l'exécution immédiate de tous les otages de la Roquette; mais, en face des résistances des employés du greffe et des hésitations de quelques fédérés, il fut décidé qu'on exécuterait d'abord les six principaux.

Un émissaire se présenta, avec quelques insurgés en armes, au premier étage du bâtiment de l'ouest, en proférant d'infernales menaces : « Les royalistes assassinent les républicains! c'est horrible? il faut que cela finisse! » Puis, prenant une liste marquée au crayon rouge, il

cria à haute voix : « Citoyen Darboy! citoyen Deguerry! citoyen Bonjean! citoyen Ducoudray! citoyen Clerc! citoyen Allard! ». C'étaient les six victimes vouées à la fureur des bandits.

Tout le monde connaît les trois premières. Le P. Ducoudray, de la Compagnie de Jésus, était le supérieur de l'établissement d'instruction de l'ancienne rue des Postes, et consacrait son dévouement à donner au pays de bons chrétiens et de bons Français[1]; le P. Clerc,

---

[1] Une lettre du P. Ducoudray, écrite de Mazas, révèle avec une admirable simplicité la manière dont il employait son temps en prison.

« Voici mon petit règlement de chaque jour : Cinq heures, lever, puis balayage, nettoyage... Six heures, oraison que je prolonge d'ordinaire jusqu'à sept heures et demie ou huit heures. Huit heures, matines et laudes, prime et tierce. Huit heures trois quarts, un chapelet. Neuf heures, déjeuner, matines et laudes de l'office de la sainte Vierge. Dix heures, pendant une demi-heure, j'assiste en esprit et en union à la sainte messe qui se célèbre à cette heure, et je fais un quart d'heure d'action de grâces. Onze heures trois quarts, examen. Midi, deuxième chapelet que je récite toujours pour notre chère communauté. Vers deux heures, je lis ou je travaille en prenant des notes jusqu'à quatre heures. Ajoutez qu'entre neuf et quatre heures, d'une manière très-variable vient s'intercaler une heure où l'on nous conduit au promenoir, espace grand comme la moitié de notre salle de récréation, où l'on se meut seul entre deux murs. Quatre heures, j'achève les petites heures, je récite vêpres et com-

également jésuite et ancien officier de marine, était un des directeurs du même établissement. M. l'abbé Allard, missionnaire apostolique, venait de se dévouer au service des ambulances; il portait encore le brassard et la croix de la Société internationale de Genève. Il avait été arrêté en revenant des remparts où il était allé porter des secours aux blessés.

Chacun répondit d'une voix ferme et résignée : « Présent. » J'appris le lendemain, de la bouche de Mgr Surat, que les Pères jésuites avaient reçu l'avant-veille quelques hosties consacrées; ils lui en avaient fait passer deux au moment de l'arrivée des assassins; il en avait offert une à M. Deguerry qui marcha à la mort avec la force chrétienne et les espérances immortelles que donne le pain de vie.

---

plies du grand office et de l'office de la Sainte-Vierge. Cinq heures; je dîne et fais mon petit ménage. Six heures, lecture spirituelle et un peu d'exercice dans ma cellule longue de cinq à six mètres et large de deux. Sept heures et demie, préparation de l'oraison. Sept heures trois quarts, examen. Huit heures, troisième chapelet qui complète le rosaire. Huit heures un quart, litanies. Huit heures et demie, je dresse mon hamac et je fais mon lit. Huit heures trois quarts, coucher. Voilà la journée. « *Actes de la captivité et de la mort des RR. PP. Jésuites, par le Père de Pontlevoy.* »

Au moment de descendre, Mgr Darboy et M. Bonjean, qui déployèrent jusqu'à la fin une invincible fermeté, se donnèrent le bras. On conduisit les victimes par un escalier de service dans le petit espace libre qui se trouve au bas de l'infirmerie. C'est là qu'on se disposait à les fusiller, mais un des bourreaux ayant fait remarquer qu'on serait trop en vue, on les poussa brutalement vers le chemin de ronde. Mgr Darboy profita de ce moment d'arrêt pour se mettre à genoux et faire une courte prière. En se relevant il donna une bénédiction à ses compagnons agenouillés autour de lui.

Le cortége se remit en marche. M. l'abbé Allard marchait en tête et psalmodiait les prières des agonisants. Il était précédé du brigadier Ramain qui avait les deux mains dans ses poches et l'air insouciant comme s'il accomplissait une besogne ordinaire. Tous furent abreuvés de grossières injures jusqu'au lieu de leur supplice. On avait choisi un réduit obscur du chemin de ronde qui sépare les bâtiments de la prison du rempart extérieur, à l'angle de la rue Folie-Régnault et de la rue de la Vacquerie. Les victimes purent s'adresser de salutaires encouragements et se donner une dernière absolu-

tion et bénédiction. On attribue à Mgr Darboy quelques paroles que lui aurait dictées son cœur d'archevêque; non-seulement je n'ai pas pu constater l'authenticité de ces paroles, il m'a même été impossible de m'assurer s'il avait parlé. Il est très-probable qu'en face de la mort les victimes se tinrent dans un religieux recueillement, ne répondant que par le silence et le pardon aux insultes des bourreaux. Ce qui est hors de doute, c'est que toutes montrèrent un calme et une dignité inaltérables.

Atteint de plusieurs balles à la première décharge, Mgr Darboy ne tomba pas tout d'abord. Il fallut qu'un des assassins lui tirât presque à bout portant un coup de fusil. A côté de lui était M. Bonjean, puis M. Deguerry, les PP. Ducoudray et Clerc, et enfin, tout à fait dans l'angle, le P. Allard. Quelques heures après, les six corps furent conduits dans une voiture à bras au Père-Lachaise et jetés sans cercueil dans la fosse commune. Au lieu même où les victimes sont tombées, on a placé dans le mur une plaque de marbre blanc, encadrée dans une bordure noire. Les noms des six victimes y sont inscrits.

Sur la foi d'un renseignement précipité, on a

attribué une courte défaillance à M. le Curé de la Madeleine. L'instruction judicaire a démontré la complète inexactitude de ce renseignement. M. Deguerry, il est vrai, ne répondit pas aussi vite que ses compagnons à l'appel des insurgés. Mais ce n'était nullement le résultat d'une défaillance. Ne pouvant plus douter du sort qui l'attendait, il s'administra la sainte communion avec l'espèce consacrée qu'avait pu lui faire passer Mgr Surat. Voilà toute l'explication d'un retard que l'auteur de la lettre publiée par le *Petit Moniteur* du 29 mai avait attribué à tort à un sentiment passager de trouble et de faiblesse. Depuis le moment où il quitta sa cellule jusqu'au moment où il tomba sous les balles des assassins, il déploya la même fermeté et la même sérénité que les autres victimes.

Après ce crime sans nom, un des assassins disait aux gardiens Pinet et Bourguignon, en leur montrant un pistolet : « Voyez, il est encore fumant ; je viens de m'en servir pour donner le dernier coup au fameux Archevêque. » Un autre disait en quittant le lieu du crime : « Cette vieille canaille de Darboy ne voulait pas mourir ; il s'est relevé trois fois, et je commençais à avoir peur de lui. »

Sur la place de la Roquette, ces misérables disaient à qui voulait les entendre : « Nous venons de gagner 50 francs. »

On retrouva, quelques jours après, à la mairie du XIe arrondissement, le procès-verbal de l'exécution des six victimes du 24 mai. Il est rédigé en termes d'un sinistre laconisme.

« COMITÉ DE SURETÉ GÉNÉRALE.

« Aujourd'hui 24 mai 1871, à huit heures du soir, les NOMMÉS DARBOY (Georges), BONJEAN (Louis-Bernard), DU COUDRAY (Léon), ALLARD (Michel), CLERC (Alexis), et DEGUERRY (Gaspard) ont été EXÉCUTÉS à la prison de la grande Roquette.

Commune de Paris.

CABINET

DU

CHEF

Sûreté générale. — Police municipale. »

Ce cachet est à l'encre bleue, et il ne se trouve aucune signature au bas du procès-verbal.

Tous les otages laïques qu'on avait enfermés à Mazas et à la Roquette ont exprimé leur admi-

ration pour l'attitude courageuse et digne des ecclésiastiques immolés aux fureurs de la Commune. Voici en quels termes émus l'un d'eux, qui occupe une des positions élevées de l'Université à Paris, racontait dans le *Journal des Débats* du 31 mai, un des épisodes de ces sanglantes journées :

« Je ne puis finir sans rendre hommage à l'admirable conduite des membres du clergé, qui formaient la très-grande majorité des condamnés, et dont le courage d'une simplicité héroïque m'a rappelé celui des martyrs. Un trait qui me parait sublime se détache pour moi au milieu de beaucoup d'autres, et je regarde comme un devoir sacré de le signaler à l'admiration de tous les hommes de cœur.

« Le Père Guerrin, des Missions-Étrangères, occupait la cellule 22, qui communiquait avec la cellule 21, où se trouvait un des otages laïques, marié et père de famille. Après lui avoir prodigué toutes les consolations et tous les encouragements de la charité la plus affectueuse, le Père Guerrin, dans la nuit qui suivit l'assassinat de l'Archevêque et des cinq autres victimes, fit observer à son compagnon que l'appel des condamnés s'était fait et se ferait probable-

ment encore sans contrôler leur identité ; que, par suite, une substitution de personnes serait chose facile, et que, si l'on procédait par fournées, les derniers survivants auraient quelques chances de recevoir en temps utile le secours des libérateurs qu'il était encore permis d'espérer. Le hasard avait fait que le Père Guerrin se trouvait vêtu d'habits bourgeois au moment de son arrestation ; il avait laissé pousser en prison sa barbe et ses moustaches, et son extérieur n'avait en ce moment rien qui pût révéler un membre du clergé. Se fondant sur toutes ces circonstances *heureusement réunies*, dit-il avec une touchante simplicité, le Père Guerrin proposa à son voisin de répondre pour lui et de prendre sa place, si, lors du premier appel, le nom de ce père de famille était prononcé le premier. « Vous êtes marié, lui dit-il ; vous avez « une femme, un enfant, auxquels vous devez « vous conserver, s'il est possible : ce sont des « liens aussi par trop douloureux à briser, et « votre sacrifice est bien autrement pénible que « le nôtre. Pour moi, prêtre, missionnaire, le « martyre que j'ai été chercher en Chine sans « le trouver, eh bien ! je le trouverai ici : peu « importe que ce soit aujourd'hui plutôt que de-

« main, surtout si je puis le rendre utile et le « faire contribuer à vous sauver la vie. »

« On ne pouvait proposer plus simplement, comme une chose toute naturelle, allant pour ainsi dire de soi et sans contestation possible, un acte d'héroïque abnégation ; et ce ne fut qu'à grand'peine, après un long débat, sur des instances réitérées et avec la menace de se refuser absolument à profiter de cette substitution, que le compagnon du Père Guerrin put obtenir de lui la promesse de renoncer à son généreux projet. Quels commentaires ajouter à un pareil fait? Pour l'honneur de l'humanité, pour l'honneur de la religion qui inspire de tels dévouements, n'était-il pas légitime de faire violence à la modestie chrétienne de celui qui se plaindra sans doute d'avoir été nommé dans ce récit? »

Les bourreaux qui fusillèrent les otages ne devaient pas être nombreux, ou bien l'ivresse et la fureur devaient avoir nui à la justesse de leur tir. Quelques-unes des victimes, en effet, ne furent atteintes que par deux projectiles. Lorsque les corps furent retrouvés, je fis examiner celui de M. Deguerry par trois médecins d'un mérite éprouvé : MM. de Beauvais, Moissenet et Raynaud. Une balle ronde avait pénétré à côté

de l'œil droit dans le crâne, et s'était enchâssée dans les fragments osseux; on la conserve dans l'église de la Madeleine. L'autre balle avait traversé le poumon. D'après les conclusions des médecins, la mort avait été instantanée. Au moment d'être frappé, M. Deguerry, dans un mouvement qui convenait à sa nature militaire, avait ouvert sa soutane et présenté son cœur aux balles de ses bourreaux; celle qui avait atteint le poumon avait seulement traversé la partie postérieure de son habit [1].

---

[1] Voici le rapport des médecins que j'avais chargés de l'autopsie du corps de M. Deguerry lorsqu'il fut transporté du cimetière du Père-Lachaise aux caveaux de la Madeleine :

« Les médecins soussignés, appelés à constater à l'église de la Madeleine le décès de son vénérable curé, déclarent qu'il a été produit par deux coups de feu, dont l'un a frappé la région zygomatique droite, pénétré dans le crâne et déterminé une fracture comminutive du vertex, avec épanchement sanguin considérable dans le cuir chevelu, sans plaie extérieure dans cette région. La balle a été trouvée enchâssée dans les fragments osseux, d'où elle a été extraite; c'était une balle ronde, qui a été conservée.

« L'autre blessure, qui existe dans la région claviculaire droite, a déterminé la fracture de la clavicule, partie moyenne, et des deux premières côtes, a traversé le poumon et est venue sortir à la partie postérieure de la poitrine, au niveau de la partie externe de la fosse sous-épineuse. C'est à cette plaie qu'est due la quantité assez considérable de sang qui tachait les vêtements et qui s'est répandu dans le dos jus-

Le pouce et l'index de la main droite de Mgr Darboy avaient été fracturés par une balle. Trois plaies existaient au côté droit, à la base de la poitrine, vers les fausses côtes. Ces trois plaies, distantes d'environ cinq à six centimètres, formaient un triangle. Les trois projectiles avaient traversé le corps et étaient sortis dans la région lombaire gauche après un trajet oblique en bas et en dedans. Les trois plaies paraissaient produites, l'une par une balle de fusil à tabatière, les deux autres par des balles de chassepot. Les deux doigts de la main ont pu être brisés par l'une des balles qui avaient atteint la poitrine.

---

qu'au pli du bras gauche. — On observe à la partie antérieure de l'avant-bras gauche une ecchymose circonscrite, avec un sillon superficiel qui n'est pour rien dans les taches de sang observées dans la chemise. — Il y a du ballonnement du ventre sans coloration anormale des parois abdominales, et dans aucune partie du corps nous ne constatons la moindre trace de putréfaction.

« Le cadavre était revêtu de son costume ecclésiastique, qui devait être entr'ouvert au moment de l'exécution, puisque la partie postérieure seule présente l'ouverture faite par la balle.

« Nous concluons de cette autopsie que la mort a été instantanée.

« Paris, le 29 mai 1871, à dix heures et demie du matin.

« Ont signé : Dr de Beauvais, Dr Moissenet, Dr Raynaud. »

M. Bonjean avait été frappé de vingt coups de feu. D'après le rapport du docteur Ollivier, professeur agrégé à la Faculté de médecine, les dix-neuf premiers coups avaient atteint le ventre, les bras, les jambes ; la gorge avait été ouverte, et cependant aucune de ces blessures n'était immédiatement mortelle. M. Bonjean, atteint de dix-neuf projectiles, était tombé vivant encore. Le coup de grâce tiré à l'oreille gauche, lorsque le corps était déjà étendu par terre, avait produit la mort.

Les gardiens m'avaient appris qu'avant de jeter les corps sur la charrette, on les avait frappés à coups de crosse de fusil et dépouillés de quelques-uns de leurs vêtements, qui furent brûlés à l'endroit même de l'exécution. Deux fois j'ai pu m'assurer de l'exactitude de ce dernier détail. J'ai également constaté qu'en remontant aux chambres des six fusillés les assassins avaient volé leur argent et jeté au feu leurs papiers et leurs livres. Quelques semaines après, on voyait encore dans une des armoires du vestibule de la Roquette un bréviaire à moitié brûlé. C'est ainsi que la Commune respectait les dernières volontés et dispositions testamentaires des otages.

Lorsqu'à onze heures du soir, François fit la visite des cellules pour emporter l'argent et les objets de quelque valeur qui appartenaient aux six victimes, il frappa au n° 24 en demandant : « Qui est là? » Ramain lui répondit : » C'est Bécourt, curé de Bonne-Nouvelle. — Ah! il est pour la prochaine fournée, » reprit le directeur avec un son de voix assez éclatant pour être entendu d'un grand nombre d'otages.

Les débats judiciaires relatifs aux assassinats de la prison de la Roquette et de la rue Haxo ont clairement établi qu'à l'entrée des troupes françaises dans Paris, le gouvernement insurrectionnel de la Commune avait rassemblé à la prison de la Roquette plus de trois cents otages ecclésiastiques, militaires et civils, et qu'il avait décrété de les mettre tous à mort, sans instruction et jugement.

Le 24 mai, un ordre signé : Th. Ferré, prescrivait de fusiller d'abord tous les prêtres.

Le 26 mai, un ordre de la Commune prescrivait de fusiller tous les otages qui étaient encore en vie.

Il résulte de quelques dépositions qu'un ordre semblable avait été donné le 25 mai, à huit heures du soir. Si ces différents ordres ne reçu-

rent pas une complète exécution, ce fut par suite d'un concours d'événements imprévus qui tantôt empêchaient la totalité des assassinats, tantôt les retardaient jusqu'au jour suivant. Les otages qui ont échappé à ces horribles tueries peuvent remercier la Providence de les avoir visiblement protégés [1].

Les fusillés du mercredi et des jours suivants, tous les prisonniers auxquels le Comité de salut public réservait le même sort, étaient victimes

---

[1] *M. le président.* Où étiez-vous au moment de l'exécution des otages?

Sicard. Je débouchais de la rue des Boulets.

D. A quelle heure?

R. Vers quatre heures et demie ou cinq heures du soir. Je débouchais de la rue des Boulets, et je descendais la rue de la Roquette. Je rencontre un peloton qui était commandé par un chef qui n'est pas là, mais dont je pourrais dire le nom et ceux de ses hommes. Genton était là. Je lui demande où il allait. Il me dit : « Mais je vais exécuter l'ordre de la Commune, nous allons exécuter tout ce qui se trouve à la Roquette. » Alors je lui dis : « Comment? qui a donné cet ordre-là? Il me dit : « J'ai l'ordre en main! »

D. Vous êtes entré à la Roquette?

R. Oui.

D. Avez-vous assisté à l'exécution?

R. Non. Voici ce qui s'est passé. En arrivant au greffe, j'ai demandé à lire l'ordre *que* Genton était porteur. Là j'ai vu, en effet, ce que m'avait dit Genton : « ORDRE D'EXÉCUTER TOUT CE QUE CONTENAIT LA ROQUETTE. »

(6e *conseil de guerre,* audience du 22 janvier 1872).

de leur dévouement à deux nobles et grandes causes : ils souffraient persécution en haine de la religion, dont les sectaires de la Commune avaient inscrit l'abolition dans leur sacrilége programme; en haine de la patrie, représentée par l'armée de France et l'Assemblée nationale de Versailles défendant contre les barbares l'ordre, la liberté, la foi, l'honneur, la civilisation.

III

Après le massacre du mercredi, il n'était plus permis aux prisonniers de la Roquette de se faire illusion sur leur sort. Nous n'étions qu'au début du drame sanglant : tout me démontrait qu'il aurait sa continuation et qu'il ne finirait qu'avec le dernier des otages. Alors commença pour nous une longue agonie de quatre jours, dont aucune parole humaine ne peut décrire les sombres péripéties. Je me borne à énumérer sans commentaires les incidents les plus remarquables.

Dans la matinée du jeudi 25 mai, un gendarme nommé Bressolles, détenu comme otage à la Roquette, est extrait de sa cellule par une troupe d'insurgés, conduit près d'un mur de la

prison et fusillé par un peloton que commande le citoyen Deschamps [1].

Une espèce de cour martiale siége dans le bureau du directeur de la petite Roquette ; elle a pour président le citoyen colonel Gois nommé à cette fonction par un décret de la Commune en date du 7 mai. Cette cour martiale s'applique, non à juger des accusés, mais à satisfaire des haines personnelles ou sociales en condamnant à mort sans aucune forme judiciaire les défenseurs de la loi et du pays. La sentence de mort prononcée contre le malheureux gendarme a été retrouvée par la justice :

« Bressolles Ferdinand — gendarme — écroué à la maison d'arrêt de la Roquette, sera immédiatement passé par les armes. »

« Le président de la cour martiale,

« E. Gois [2]. »

Vers midi, on nous permet une récréation

---

[1] Deschamps condamné à mort par le 8e conseil de guerre a été exécuté à Satory.

[2] Gois qui mène en Angleterre une existence presque fastueuse par suite de détournements commis de concert avec son collègue Eudes, a été condamné à mort par le 3e conseil de guerre.

commune dans la même cour que la veille. Les visages sont plus tristes, mais les cœurs sont aussi fermes. Les laïques témoignent aux ecclésiastiques une cordiale sympathie et montrent la même sérénité. On sent que tous placent en Dieu seul leur confiance et que cette confiance n'est pas un vain mot. Je m'entretiens vingt minutes avec le P. Olivaint. Frappé dans ses plus chères affections, il conserve toujours sur ses lèvres un gracieux sourire; je renonce à dépeindre sa figure et à reproduire sa conversation : son visage avait quelque chose de vraiment idéal, et sa parole était celle d'un ange [1]. Sur la proposition de Mgr Surat, de M. Bayle et du P. Olivaint, les prêtres font vœu, si Dieu daigne les arracher à la mort, de célébrer pen-

---

[1] Le Père Olivaint écrivait, le 12 mai, à un de ses amis :

« Aujourd'hui, un mois que je suis à Mazas. Ah! certes je n'avais pas prévu que j'y viendrais jamais. Après tout, quand on y vit avec Dieu, on peut se trouver bien même à Mazas.

« Je ne suis pas en peine de m'occuper. Trente-huitième jour de ma retraite. J'aurai donc aussi mes quarante jours au désert, et mieux que cela. Mais le jeûne manque, et vous ne pouvez pas vous flatter d'avoir imité les anges, vous qui venez si vite me secourir. Que Notre-Seigneur ne vous laisse pas non plus languir, et qu'il vous donne bien vite au dedans la force et la vie! Courage et confiance, toujours et quand même!... ma vieille devise, toujours nouvelle. »

dant trois ans, le premier samedi de chaque mois, une messe d'action de grâces en l'honneur de la sainte Vierge.

Je remarque parmi les laïques une figure qui ne m'est pas inconnue. Je reconnais bientôt un des plus intelligents et des plus courageux commissaires de police de Paris. C'est lui que la police avait chargé, au mois de janvier 1864, d'opérer chez moi une visite domiciliaire et la saisie de mes papiers, afin de constater sans doute si mon humble dévouement aux canditatures indépendantes et aux intérêts du Saint-Siége odieusement spolié ne dépassait pas la mesure légale. Par une étrange bizarrerie du sort, nos luttes en sens inverse nous avaient conduits à une destinée commune sur laquelle nous ne comptions guère l'un et l'autre. Si je n'avais pas craint de réveiller dans son esprit un délicat souvenir, je lui aurais certifié qu'il pouvait absolument compter sur mon dévouement.

Vers la fin de la récréation, un des obus lancés par la batterie du Père-Lachaise fait voler en éclats une des pierres du mur contre lequel nous nous promenons. En temps ordinaire, nous aurions tremblé et pris la fuite; cet incident n'attire même pas notre attention. En nous sé-

parant, nous nous disons : « Au revoir, ici-bas ou là-haut ! » Nous ne savions lequel des deux.

Dans la soirée, nous remarquons de nouveaux incendies dans Paris. On nous apprend que les insurgés mettent le feu à tous les monuments des quartiers d'où les repousse l'armée de Versailles. Les incendies me navrent et m'exaspèrent ; oubliant les dangers qui me menacent, j'éclate en plaintes amères devant mes compagnons qui ne peuvent réussir à me calmer. Je dois aux héros du pétrole, du picrate et de la glycérine les seuls mouvements d'irritation et de défaillance que j'aie ressentis pendant ma captivité.

Le matin, on avait fusillé dans la cour de la Roquette M. Jecker, le célèbre banquier suisse. Le soir, on fusillait contre le mur extérieur un garde national réfractaire. Je comprenais cette dernière exécution ; mais celle de M. Jecker m'aurait semblé un atroce logogriphe, si nous avions vécu sur la terre et non en plein enfer.

A huit heures, un gardien nous fait signe à M. l'abbé Amodru et à moi, de nous préparer à descendre. *Finitum est !* « Tout est fini ! » me dit mon bienfaisant voisin. Nous nous mettons à genoux, et, à travers la fenêtre commune à nos deux cellules, nous nous donnons une absolu-

tion. Les détenus qui ont compris l'ordre du gardien nous regardent de leurs cellules avec curiosité. Les plus cyniques rient des prières que nous faisons au moment de comparaître devant Dieu. Je prends mes vêtements ecclésiastiques; j'écris à mes parents, amis et confrères quelques lignes d'adieu; je récite dans mon bréviaire les prières des agonisants. Après une demi-heure, on m'informe qu'on s'est trompé et que, au lieu de nous emmener, M. Amodru et moi, devant les bourreaux de la Commune, on a traduit deux prisonniers laïques devant la cour martiale, ce qui devait, si j'excepte un semblant de jugement, aboutir pour eux au même résultat.

J'ai appris plus tard, par un sous-officier et quelques sergents de ville, que les agents de la Commune leur avaient plus d'une fois annoncé qu'on allait les fusiller, ajoutant quelques instants après, avec un sourire malicieux, qu'ils ne perdraient rien à attendre, et que la cérémonie était simplement différée au lendemain. On m'a également assuré que le jeudi soir devait avoir lieu, par ordre de la Commune, le massacre général des otages; que ce massacre fut renvoyé à un des jours suivants, et ne put être consommé, soit parce qu'on ne trouvait pas un nombre suf-

fisant d'insurgés pour cette horrible besogne, soit parce que les détenus de la prison s'y étaient formellement refusés. D'autres bandits voulaient livrer au feu notre prison ou la faire sauter avec des matières explosibles. Quoique aucune imagination ne fût à la hauteur de la triste réalité des choses que je voyais depuis huit jours, je ne pouvais croire à tant de méfaits à la fois. Il me fallait dans quarante-huit heures assister à un commencement d'exécution des projets de massacre et d'incendie, pour me convaincre que les bornes assignées par l'histoire humaine à la folie et au crime se trouvaient dépassées sous le règne de la Commune [1].

Je passe une partie de la nuit à regarder les incendies. Du côté de Bercy, tout l'horizon est en feu. La batterie du Père-Lachaise, encouragée par les progrès des flammes, redouble de

---

[1] J'ai su par le gardien qu'on voulait incendier la prison de la Roquette. J'ai donné l'ordre de veiller à ce que cela n'eût pas lieu. On me dit que c'était un ordre de la Commune. Les gardiens ajoutèrent même : « Venez, venez, monsieur François : on va mettre le feu ! » (*Déposition du citoyen François.*)

Le samedi 27 mai, le directeur de la prison des Jeunes Détenus me fit appeler : « Vous voyez, me dit-il, que le temps presse. La Commune est perdue : on va brûler la grande et la petite Roquette. (*Déposition de M. Puymoyen.*)

violence. Le bruit du canon et de la fusillade retentit en même temps du côté de Montmartre et de l'Hôtel-de-Ville. Je me demande si je suis éveillé ou sous l'influence d'un horrible cauchemar; un complet épuisement de forces physiques ne me permet pas de bien résoudre ce problème. Je mentionne ces sensations étranges parce qu'elles sont partagées par mes compagnons de captivité.

Le vendredi matin, mon voisin et moi nous recevons de bonne heure la visite d'un des détenus, employé subalterne de la prison, nommé Laurent. Il nous avait d'abord inspiré quelque confiance; et chaque jour, grâce à une avance d'argent qui m'avait été faite, nous lui donnions de deux à trois francs, autant pour faire une bonne action que pour nous montrer reconnaissants de ses services qui restaient toujours à l'état de projet. Nous n'avions pas besoin d'une rare sagacité pour découvrir qu'il n'était au fond qu'un espion et un complice de la Commune. La manière équivoque dont il prétendait nous consoler en nous décrivant les progrès de l'armée de Versailles témoignait qu'il avait la plus haute idée de notre simplicité et de notre candeur. Nous voyant plus tristes

et plus réservés depuis la catastrophe du mercredi, il nous disait, avec ce ton à la fois goguenard et poli dont le *voyou* parisien possède le secret : « Est-ce que par hasard vous ajouteriez foi aux fables qu'on fait circuler sur la mort de l'Archevêque de Paris et du Curé de la Madeleine? C'est tout simplement absurde. Quelques gardes nationaux qui avaient trop bu se sont amusés à décharger leur fusils contre les murs de la prison; je vous garantis qu'on n'a fusillé personne. » Puis, convaincu que nous allions dans quelques heures subir le même sort, il s'empressait de proposer aux ecclésiastiques de notre étage une loterie qui devait, dans ses honnêtes calculs, lui apporter d'assez bons bénéfices sans le dépouiller de l'objet d'art qu'il était fier d'avoir fabriqué.

Il me fallait, depuis huit jours, dévorer des humiliations qui me révélaient sous un jour tout nouveau la pauvre nature humaine. La cynique proposition de ce malhonnête employé fut repoussée avec dignité; mais il fut convenu que nous lui continuerions notre gratification quotidienne, en reconnaissance des services qu'il nous promettait toujours et qu'il ne nous rendait jamais.

En descendant de notre étage, il se transportait fidèlement au greffe pour rendre compte de ce qu'il avait cru voir ou entendre. Nous n'avions pas seulement à lutter contre la férocité, mais encore contre la duplicité et la fourberie.

Il était bien arrêté dans les plans de la Commune qu'aucun des otages ne devait échapper à la mort. Le dimanche suivant, le premier objet qui frappa mes regards au greffe de la Roquette fut la liste où l'on avait inscrit leurs noms. On avait marqué d'un trait rouge horizontal les noms de ceux qu'on devait fusiller; lorsque l'exécution était accomplie, on ajoutait un trait vertical qui formait une croix. Tous les noms étaient précédés d'un trait horizontal. Si mes souvenirs ne me trompent, on avait suivi pour les exécutions l'ordre d'inscription sur la liste.

Vers deux heures, trois obus lancés par la batterie du Père-Lachaise traversent le toit de la prison à quelques mètres au-dessus de nos têtes et font voler à travers la cour les tuiles et les pierres des cheminées. Quelques prisonniers protestent contre les malheurs dont les menace l'explosion des projectiles dans des cellules fermées et se font ouvrir les portes. Les autres ne semblent pas même avoir remarqué ce fou-

droyant incident; absorbés par la prière, ils sont plus préoccupés des choses de l'éternité que des choses du temps.

Vers quatre heures et demie, la femme Rigoulot se présente à l'entrée de ma cellule. C'était la cantinière de la Roquette. Il m'avait été d'abord difficile de deviner ses véritables sentiments pour nous. Je n'avais été frappé que de sa mine éveillée et de son gigantesque embonpoint. Elle s'efforçait pourtant de bien me servir; mais elle se plaignait de ne plus rien trouver au dehors, et elle ne pouvait pas même me donner la seule chose que je lui demandais, un peu de mauvais café. Je lui tenais compte de sa bonne volonté, et la généreuse rémunération que je lui glissais dans la main, chaque fois qu'elle frappait à la porte de ma cellule, avait pour effet de faire briller sur son visage un rayon de reconnaissance et d'exciter la jalousie des mauvais gardiens qui auraient préféré tout recevoir.

Elle paraissait plus préoccupée que les jours précédents. En me quittant, elle me prend vigoureusement la main, et, baissant les yeux pour me cacher les larmes qu'elle ne pouvait retenir, elle me dit avec un attendrissement mêlé de frayeur : « Adieu, monsieur! ayez bon courage! »

Je comprends la portée de ce funèbre adieu. C'est la dernière fois que je parle à la cantinière de la prison. Il ne me reste plus que quelques heures, peut-être même que quelques instants à vivre. Mais plus je me sens abandonné des hommes, plus je place ma confiance en Dieu.

Les obus qui s'abattaient sur notre prison étaient un indice des rapides progrès des troupes françaises ; mais ces progrès nous plaçaient dans la plus perplexe et la plus intolérable des situations. Nous ne pouvions attendre notre salut que de l'armée de Versailles : nous devions donc, en envisageant les intérêts généraux de la civilisation et nos propres intérêts, désirer ardemment son triomphe. Mais il était non moins évident que plus l'armée se rapprochait de nous, plus notre fin devenait imminente.

Ainsi la perspective qui était notre seule espérance de salut devenait en même temps l'annonce inévitable de notre ruine. Rien ne manquait à notre agonie. Si les immenses consolations de la religion ne nous avaient maintenus dans des hauteurs supérieures à notre infortune, nous aurions été condamnés aux horreurs d'un enfer anticipé. C'est dans ces cruelles heures que l'on comprend la parole de l'Homme-Dieu, qui avait, au

jardin de Gethsémani et sur le gibet du Golgotha, épuisé jusqu'à la lie le calice de toutes les humiliations, de toutes les douleurs, de toutes les angoisses, afin de les sanctifier et de nous apprendre à les sanctifier : « Mon Dieu, Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » mais à la condition de ne pas la séparer de cette autre parole qui exclut toute défaillance morale et présage de surprenants retours : « Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains ! »

CHAPITRE V

La Roquette. — Insurrection. — Délivrance.

I

La fin de la journée du vendredi avait été horriblement tragique. Dans la cour intérieure de la prison s'étaient produits les mêmes phénomènes que le mercredi soir. A la vue de l'agent mystérieux qui tenait une liste à la main, chacun se disait : « Mon nom est probablement inscrit sur cette liste ; que Dieu ait pité de moi ! » J'avais de nouveau entendu sortir de la bouche d'un officier insurgé cette fatale interrogation : « Les hommes de guerre sont-ils à leur poste? » Des cellules du bâtiment en face du nôtre, des mains amies

nous avaient indiqué par signes que le nombre des nouveaux fusillés s'élevait au chiffre de douze, quinze, seize! ... C'était à peine le quart des otages qui avaient été immolés aux haines de la Commune. Malheureusement chacun ne pouvait garantir que les faits dont il était le témoin; notre horizon ne s'étendait qu'aux quatre coins de notre cellule, tout au plus à une partie de l'étage qu'on habitait; chacun ne pouvait donner des renseignements que sur quelques-unes des péripéties et des victimes de ces sanglantes exécutions.

Le samedi matin, un des employés de la bibliothèque qui nous témoignait une sollicitude prévenante et dévouée me donnait, les larmes aux yeux, des détails plus précis sur l'étendue du désastre. Vers midi, un émissaire de la Commune était entré dans le premier étage du bâtiment de l'ouest et s'était écrié : « Citoyens, attention à l'appel! ici, il nous en faut quinze! » Parmi ces victimes figuraient le P. Olivaint, le P. Caubert et le P. de Bengy, jésuites; les quatre principaux Pères de la compagnie de Picpus; M. l'abbé Sabattier, second vicaire de Notre-Dame de Lorette; M. l'abbé Planchat, un véritable missionnaire qui déployait tous les dévoue-

ments de l'apostolat, non dans la Chine ou le Japon, mais parmi les classes ouvrières du faubourg Saint-Antoine ; M. l'abbé Seigneret, un des plus jeunes élèves du Séminaire de Saint-Sulpice et fils d'un honorable inspecteur de l'Université.

Le jour où le Séminaire fut occupé par les soldats de la Commune, M. Seigneret alla à la Préfecture de police demander, avec une candeur d'enfant, un passe-port afin de rejoindre sa famille à Lons-le-Saulnier. Accompagné d'un de ses collègues de Séminaire, il avait pris son rang dans la foule qui se pressait aux abords des bureaux, car chacun avait hâte de se dérober le plus tôt possible aux bienfaits de la Commune, en quittant Paris [1]. Ils sont tout à coup abordés par un garde national qui leur demande poliment ce qu'ils désirent, et s'offre à le leur procurer. Ils crurent à un acte de bienveillance et le suivirent sans arrière-pensée. Cet homme les introduisit dans un cabinet où un commandant de la garde nationale, attablé avec une femme, achevait de déjeûner sur son bureau. Les verres

---

[1] *Paul Seigneret.* (Notice par un directeur du Séminaire de Saint-Sulpice.)

et les bouteilles vides, l'odeur et la fumée de la pipe donnaient à ce réduit l'apparence de la plus mauvaise taverne. Le commandant laisse exposer aux deux jeunes gens leur demande; puis, tout d'un coup, comme saisi d'un accès de rage insensée : — Lâches calotins, s'écrie-t-il, fainéants, qui ne songez qu'à fuir, quand les bons citoyens volent au combat! — Attendez! je vais vous donner un laisser-passer. On va vous faire un billet d'écrou, et vous serez fusillés! — Moi aussi j'ai un parent qui est prêtre : je voudrais bien l'avoir ici ; il n'aurait pas pour longtemps à vivre. — *Jamais*, reprit-il, après avoir vomi toutes sortes d'injures, *jamais nous ne vous rendrons tout le mal que vous nous avez fait!*

Arrêté le Jeudi-Saint 6 avril, il fut transféré le 13 à la prison de Mazas, où, pendant six semaines, son visage refléta la sérénité et la joie qui régnaient au fond de son cœur [1].

---

[1] Le jour même de l'arrestation de M. Seigneret, M. Icard, directeur du Séminaire Saint-Sulpice, et ses confrères, M. Roussel et M. Hogan, furent arrêtés et incarcérés à la Préfecture de police. M. l'abbé Sire fut arrêté le 14 avril au Séminaire d'Issy, et y resta prisonnier pendant une semaine entière. Rendu à la liberté, il revint se fixer au Séminaire de Paris avec M. Bacues, et M. Hogan qui avait été relâché le lendemain de son arrestation par l'intervention de l'ambassade

Lorsque les principaux otages furent conduits de Mazas à la Roquette, l'ordre de transfert du Comité de salut public n'atteignait point les trois jeunes séminaristes de Saint-Sulpice au nombre desquels se trouvait M. l'abbé Seigneret. Par une coupable négligence ou une atroce malice, les agents du greffe les firent néanmoins partir pour la Roquette. Les honnêtes employés de Mazas firent remarquer cette erreur ; après de courageuses réclamations, l'un d'eux, accompagné du jeune pharmacien, M. Marchand, se

---

anglaise. Malgré leurs efforts pour sauver du pillage les pièces principales, ils eurent la douleur de voir la plupart des chambres dévastées, les armoires forcées, ce qu'elles contenaient enlevé ou détérioré.

Le 7 mai, le commandant d'un bataillon de Belleville qui occupait le Séminaire pénétra avec quelques officiers dans la chambre de M. Hogan, décacheta cyniquement et lut sous ses yeux sa correspondance, puis rédigea l'incroyable mandat d'arrêt que voici et qui mérite d'être conservé : *Je, soussigné, commandant la caserne de Saint-Sulpice,* CONSIDÉRANT QUE TOUS LES MOYENS SONT BONS POUR SAUVER LA RÉPUBLIQUE AVEC SES CONSÉQUENCES, *ordonne l'arrestation immédiate du citoyen Hogan, directeur provisoire de la maison, ainsi que tout le personnel des employés.*

Les deux autres directeurs, M. Bacuès et M. Sire, furent aussi décrétés d'arrestation. On arrêta M. Bacuès dans sa chambre. M. Sire put s'échapper à temps, ainsi qu'un domestique; tous les autres furent faits prisonniers. (*Notice sur Paul Seigneret.*)

rendit à la Roquette, le jeudi 25 mai, avec une lettre ainsi conçue :

« Ordre est donné au directeur du dépôt des « condamnés de faire transférer à Mazas les « nommés Gard et Seigneret (Paul-Joseph- « Claude), qui ont été, par erreur, envoyés le « 22 mai courant à la maison du dépôt des « condamnés.

« *Pour le directeur empêché, le greffier,*

« CANTREL. [1] »

Le directeur de la Roquette fut informé de cette erreur ; on le conjura de la réparer, et cependant, quelques heures après, le jeune Seigneret était insulté, frappé, assassiné par les bourreaux de la démagogie.

Jamais, à aucune époque et chez aucun peuple, on ne s'était joué de la vie de l'homme avec une telle désinvolture et un tel cynisme. La

---

[1] Le greffier Cantrel, « accusé d'avoir détenu et séquestré diverses personnes, notamment Mgr Darboy, l'abbé Deguerry, le président Bonjean, etc., » a été condamné le 16 novembre, par la Cour d'assises de la Seine, à dix ans de réclusion.

Commune a prouvé qu'il y a des réalités au-dessus de toute imagination [1].

On appela encore trente-cinq gendarmes, soldats, officiers de paix, gardes de Paris, dont la plupart étaient enfermés dans le premier étage de notre bâtiment de l'est. Ils avaient été arrêtés le 18 mars aux buttes Montmartre, conduits à la mairie du XVIIIe arrondissement, puis transférés

---

[1] La publication des lettres que M. Seigneret écrivit pendant sa longue captivité a produit une grande impression. On y trouve, en effet, un esprit de foi, une sérénité de cœur, une élévation de sentiments qui révèlent une âme visiblement transfigurée par la grâce de Dieu. La plupart de ses lettres ont été écrites à un de ses maîtres et amis, M. l'abbé Sire, professeur au Séminaire Saint-Sulpice.

Après avoir été, à différentes reprises, l'objet des persécutions de la Commune, M. Sire put se réfugier à Versailles et y rendre de précieux services aux victimes de la Commune et à la cause de l'ordre.

Voici la lettre que M. Paul Seigneret lui adressa quelques jours avant son effroyable assassinat :

« Mon bien cher monsieur Sire, plus notre captivité se prolonge, plus nous sommes émus des témoignages d'amitié sans nombre que nous y avons reçus, si bien que nous sortirons de là le cœur plein du plus profond amour des hommes...

« Vous avez lu sans doute les discours prononcés à l'Hôtel-de-Ville après le renversement de la colonne Vendôme. Les journaux auront reproduit cela en province ; nos pauvres familles doivent être épouvantées. Ce sont elles qui sont à plaindre et non pas nous.

« Pour nous, la Commune, sans qu'elle s'en doute, nous a

dans plusieurs prisons et, en dernier lieu, à la grande Roquette. « Le peuple est généreux, dit-on à ces hommes du devoir: vous être libres ; on va seulement vous conduire à la mairie du XIe arrondissement pour vous donner un sauf-conduit. » La plupart ajoutèrent d'abord foi à ces perfides paroles ; ils se réjoussaient de leur

---

fait tressaillir d'espérance avec ses menaces. Serait-il donc possible qu'au commencement seulement de notre vie Dieu nous tînt quittes du reste, et que nous fussions jugés dignes de lui rendre ce témoignage du sang, plus fécond que l'emploi de mille vies! Heureux le jour où nous verrons ces choses, si jamais elles nous arrivent! Je n'y puis plus penser sans larmes dans les yeux!

« Il m'est venu souvent à l'esprit, puisque vous pouvez correspondre avec la province, la pensée d'écrire à mes parents. Mais j'hésite toujours, placé entre l'ennui de dire des banalités et la crainte de tomber dans des choses trop tendres. Je leur ai déjà écrit une fois; peut-être vaut-il mieux s'en tenir là. Ils savent que je suis heureux et tranquille. Ah! si on ne les avait pas, qu'on aurait peu d'attaches en ce monde!

« Adieu, mon bien cher monsieur Sire, ne vous inquiétez pas sur notre compte. Nous vivons toujours et de plus en plus en fête. Que Dieu vous rende au centuple à vous et à tous ceux qui nous ont aimés, tout le bien que vous nous avez fait pendant notre captivité.

« Veuillez croire à tous mes sentiments de respect et d'affection. Votre très-humble serviteur,

« PAUL SEIGNERET. »

18 mars 71.

délivrance au moment où on les destinait à une effroyable boucherie.

Lorsqu'on les eut réunis aux ecclésiastiques dans la première cour de la prison, tous furent livrés à la merci d'une bande d'insurgés avides de sang. En tête du funèbre cortége paradaient à cheval une cantinière coiffée d'un képi et un officier supérieur en costume garibaldien ; à la suite on voyait un agent de la Commune armé d'un drapeau rouge. Entre deux rangs d'insurgés marchaient d'un pas ferme, mais avec la triste perspective du sort qui les attendait, d'abord les gardes de Paris, puis les membres du clergé.

L'exécution des six otages du mercredi 24 mai avait eu lieu dans l'intérieur de la Roquette, en présence seulement des représentants et des sicaires de la Commune. Celle des quarante-sept otages du vendredi 26 eut lieu en plein air, devant une foule d'assistants dont tous n'appartenaient pas au parti démagogique. J'ai donc pu recueillir sur les massacres de la rue Haxo des renseignements précis et nombreux.

Les horribles détails de cette scène de cannibales sont au-dessus de toute imagination ; ils

ont été littéralement confirmés par les témoignages qui se sont produits dix mois après devant le 6e conseil de guerre.

Au sortir de la Roquette, les malheureux otages avaient été rencontrés par des chasseurs et des artilleurs insurgés qui venaient d'être battus par l'armée régulière et qui voulaient se venger en les fusillant immédiatement sur place.

Après avoir comparu devant Ranvier à la mairie de Belleville, ils furent dirigés vers la rue Haxo : c'était le lieu fixé pour l'exécution. Pendant ce long trajet, une foule immonde, dans laquelle les femmes se faisaient remarquer par une exaltation voisine de l'ivresse, vomissait contre ces prêtres et ces soldats, victimes de leur fidélité à Dieu et à la patrie, des menaces et des imprécations sataniques.

Quelques misérables, choisissant d'avance la victime qu'ils voulaient frapper, traversaient avec de sinistres hurlements les rangs de l'escorte pour aller dire à cette victime, en lui mettant une arme sous la gorge : « C'est avec cela que je vais moi-même te descendre tout à l'heure. »

D'autres forcenés, orateurs des clubs, re-

connaissant dans cette foule le public habituel, tel qu'ils avaient aimé à le former, trouvaient l'occasion d'ébaucher encore des discours sur la justice du peuple et de promettre que les vengeurs de la Commune seraient inscrits au tableau d'honneur dans les journaux du lendemain.

Les malheureux otages étaient exténués.

Enfin, vers cinq heures et demie, le cortége arriva à la grille du 2e secteur, c'est-à-dire au siége de l'état-major général des légions de Belleville et de Ménilmontant.

Les victimes pénétrèrent dans l'intérieur du secteur ; malgré les blasphèmes et les coups dont on les accablait, elles gardèrent une attitude recueillie et sereine jusqu'au lieu choisi pour les massacres. Les premières arrivées tombèrent sous une grêle de coups de fusils et de révolvers tirés presque à bout portant.

Cette hideuse tuerie dura plus d'un quart d'heure.

Plusieurs des témoins interrogés par la justice militaire sur les massacres de la rue Haxo ont fait remarquer que les ecclésiastiques furent l'objet spécial de l'acharnement et de la férocité des démagogues.

En franchissant la porte du secteur, chaque ecclésiastique recevait de violents coups de poing d'un homme habillé en artilleur et portant les galons de maréchal des logis. Il s'était placé à côté de la porte du concierge pour ne laisser passer aucun ecclésiastique sans l'accabler de coups et d'outrages.

Le Père Tuffier, de la Société de Picpus, fut étourdi en recevant le coup de poing et tomba la tête contre terre. Un autre insurgé le força à se relever à coups de crosse de fusil.

D'après l'émouvante déposition de M. l'abbé Thomas, second vicaire de Belleville, « il y eut d'abord deux ou trois coups de fusil ou de pistolet, puis deux feux de peloton : mais c'étaient des feux de peloton qui n'étaient pas bien habiles, des coups détachés. Le Père Tuffier, — je crois que c'est lui, — lorsque la décharge a été finie, s'est relevé par un mouvement convulsif et a cherché une issue pour s'évader; il est allé contre le mur, mais comme quelqu'un qui est blessé à mort. Alors on a couru sur lui et on a déchargé un ou plusieurs coups de révolver; je sais qu'il y en a eu deux ou trois qui ont tiré sur lui. Autant que je m'en souviens, l'un de ceux que j'ai relevés — et ce doit être

lui — avait la moitié de la tête emportée. C'était un vieillard à cheveux blancs; il n'avait même plus que quelques touffes de cheveux. Je me suis expliqué par cette décharge à bout portant l'absence d'une partie du crâne. Alors il est tombé, on l'a remis sur le dos d'un coup de pied et, voyant qu'il râlait encore, on l'a achevé [1]. »

Un seul fait de révolte, mais de révolte sublime, a été relevé par l'instruction judiciaire. Des témoins ont rapporté qu'au moment où un jeune homme, dans toute la force de l'âge, le maréchal des logis Genty, de la garde de Paris, présentait sa poitrine au fusil d'un marin fédéré qui le visait, un vieux prêtre ne put contenir son indignation; il repoussa l'assassin et se plaça devant la victime.

Cet admirable mouvement ne produisit qu'un redoublement de mutilation plus acharnée sur le corps, bientôt abattu, de l'héroïque ministre de Jésus-Christ.

Quand le dernier otage fut tombé, la foule fit encore pleuvoir une grêle de balles sur les quarante-sept cadavres.

---

[1] 6e *conseil de guerre,* audience du 16 mars 1872.

Après les feux d'ensemble, on vit trois officiers, deux insurgés et une mégère marcher en trépignant sur ces corps palpitants d'où le sang jaillissait encore. Ils voulaient voir si tous avaient bien définitivement exhalé leur dernier soupir; quand ils croyaient apercevoir un reste de souffle ou une suprême convulsion, ils frappaient encore à coups de révolver ou à coups de sabre.

Le lendemain du massacre, des hommes, armés de couteaux de bouchers, ouvrirent en les lacérant les vêtements des victimes pour les dépouiller de ce qu'elles pouvaient avoir gardé sur elles. Ensuite ces bandits jetèrent pêle-mêle les cadavres mutilés dans un souterrain ou plutôt dans une fosse d'aisances placée au-dessous du lieu de l'exécution.

C'est de là que ces cadavres ont été retirés le 29, dans un état de putréfaction avancée. On en a compté quarante-sept. L'un d'eux portait à lui seul les traces de soixante-neuf coups de feu.

Les Pères jésuites furent reconnus par leurs confrères : le P. Olivaint, à la loupe qu'il portait toujours; le P. Caubert, au sachet où il avait renfermé la sainte Eucharistie; le P. de

Bengy [1], à ses vêtements de laïque; l'abbé Sabattier fut reconnu par son cousin, deuxième vicaire à Saint-Pierre de Chaillot; l'abbé Seigneret, par son professeur et ami, M. Sire, directeur au séminaire de Saint-Sulpice; l'abbé Planchat, par des orphelins et des pauvres de Charonne qui pleuraient leur bienfaiteur [1].

Les plus incrédules voyaient approcher l'heure dernière : je me préparai donc une fois de plus à mourir. Les insurgés volaient ou brûlaient les objets restés dans les cellules; je remis ma montre, mes papiers et mes dernières dispositions testamentaires à l'employé de la bibliothèque, avec l'indication des personnes aux-

---

[1] Lorsque le P. de Bengy fut conduit à la Préfecture de police, le délégué de la Commune, après lui avoir demandé son nom, s'écria avec une joie féroce : « Anatole de Bengy! voilà un nom à vous faire couper le cou. »

Je cite sans commentaires ce passage de la déposition de Costa :

M. le président. — Vous n'avez plus entendu parler des otages?

Le témoin. — J'en ai entendu parler pour la dernière fois le 27, à la mairie du XIe arrondissement. Gambon dit à Ranvier :

« Eh bien! et les otages? »

Ranvier lui répondit :

« Ils sont tous nettoyés. »

quelles il devait les transmettre. Je désirais vivement que mon corps pût recevoir une sépulture convenable; ne sachant quel moyen prendre pour qu'on pût le reconnaître, je communiquai mes inquiétudes à M. l'abbé Amodru, mon voisin, à travers la fenêtre qui éclairait nos cellules. Il avait prévu et résolu la difficulté; je profitai des dispositions pratiques qu'il venait de prendre lui-même; j'écrivis mon nom en caractères très-lisibles sur plusieurs petits carrés de papier que je mis dans mes souliers et dans les différentes poches de mes vêtements.

C'était la veille de la Pentecôte. N'ayant plus la force de me mettre à genoux, je m'assis sur mon lit, et tantôt le bréviaire, tantôt l'*Imitation de Jésus-Christ* à la main, je demandais à Dieu l'esprit de force et de sacrifice. En lisant le psaume trentième, je fus frappé de ces paroles : « Seigneur, je ne serai pas confondu, parce que je vous ai invoqué!... Vous me protégerez contre la fureur des impies!... Soyez béni, Seigneur, parce que vous avez fait un prodige de miséricorde pour me sauver dans la cité où l'on ne voit que forteresses et combats. » Mais je me défiais aussitôt de ces espérances qui glissaient trop facilement dans mon âme; je vou-

lais rester en face des tristes réalités de la mort.

Le crépitement de plus en plus bruyant de la fusillade nous annonçait le rapprochement de la lutte. Les barricades du Château-d'Eau avaient été vaillamment prises par les troupes de Versailles; la Commune, qui siégeait à la mairie du Prince-Eugène, était obligée de battre en retraite; ses tronçons épars étaient venus, par un suprême effort, se rejoindre, entre onze heures et midi, au greffe de la Roquette, pour continuer l'infernale besogne du banditisme cosmopolite[1]. Entre l'armée libératrice et nous

---

[1] Voici, à cet égard, la déposition de M. Puymoyen, pharmacien de la petite Roquette : « La Commune, étant aux abois, avait dû se replier peu à peu et se réfugier à la mairie du XIe arrondissement. Pourchassée par suite de l'active et courageuse lutte de la troupe, elle avait fini par s'installer au dépôt des condamnés de la Roquette. »

D'autres témoignages ont également établi ce fait. Non-seulement je l'avais appris des gardiens de la Roquette, mais encore le dimanche matin, 28 mai, jour de notre délivrance, je trouvai au greffe des documents signés de plusieurs membres de la Commune. J'ai en ma possession deux de ces documents signés de Varlin et Ferré, avec les timbres du *délégué civil à la guerre,* de la *Commune de Paris,* de la *Sûreté générale,* du *Comité de sûreté générale,* etc. J'en ai donné communication à M. de Loverdo, le judicieux et consciencieux juge d'instruction chargé de m'interroger sur l'invasion de la Madeleine et l'insurrection de la Roquette. On en trouvera le *fac-simile* à la fin de ce livre.

se trouvaient encore ces hommes de sang et de boue dont les dernières convulsions étaient autant d'arrêts de mort et d'incendie.

On en comptait de dix à douze.

Leur première délibération ou plutôt leur premier cri de vengeance est qu'il faut protester contre les victoires des royalistes et par conséquent mettre à mort les otages. J'entends prononcer un nom assez connu dans le quartier Saint-Sulpice et de la Madeleine : c'est Varlin, en ce moment délégué civil à la guerre, investi, depuis que Delescluze s'est mêlé aux insurgés qui se battent derrière les barricades, de la direction des opérations militaires. Il était, quelques semaines auparavant, ouvrier relieur.

Lecteur assidu et admirateur passionné de Proudhon, il travaillait fort peu à l'atelier ; mais il s'occupait activement de l'organisation de l'Internationale et de la propagande des théories de son maître. Il n'admettait pas de Dieu, pas de famille. Lorsqu'on lui demandait ce qu'il faisait de son enfant, il répondait froidement : « Il appartient à l'Etat ! » On l'engageait un jour à travailler une heure de plus pour nourrir son frère qui était infirme : « Tous les hommes sont mes frères ! » Habile dans l'art de parler,

il était plus habile encore dans l'art d'agir. « Impossible, disait-il, de rien établir de sérieux tant qu'il restera un vestige de la société actuelle : il faut donc tout renverser, tout supprimer. » D'une ambition démesurée, il voulait s'élever au premier rang avec l'idée révolutionnaire et s'enrichir par des procédés nouveaux. Lorsqu'on le fusilla, quelques jours après, à un des coins de la rue Lafayette, il emportait avec lui la somme de quatre cent mille francs : c'était l'application des procédés nouveaux de rénovation sociale. Je signale ces détails à l'attention des bourgeois conservateurs qui regardent Proudhon comme un pur théoricien sans influence dans l'ordre pratique des faits. Proudhon amuse ou étonne le bourgeois, mais il empoisonne l'ouvrier.

Varlin est cependant le moins redoutable des membres de la Commune présents à la Roquette.

Qu'allons-nous devenir au milieu de ces bêtes féroces?

A la vue des nouveaux dangers qui nous menacent, deux gardiens de la prison se demandent à quel effort suprême ils pourraient recourir pour nous arracher à une mort imminente. L'un propose de pratiquer une ouverture dans un

des coins des murs de la Roquette et de nous ménager ainsi un moyen d'évasion. Mais ce procédé est d'une exécution trop difficile et trop périlleuse. La situation est désespérée ; nous n'avons plus rien à attendre des hommes : le drame funèbre se précipite vers son inévitable dénoûment.

A une heure, Ferré bondissait comme une panthère à qui l'on va enlever sa proie. Ceint d'une écharpe rouge, un révolver à la main, le fusil en bandoulière, entouré de six séidès aussi exaltés que lui, il criait d'une voix rauque : « Qu'on se dépêche! qu'on les fusille, ces chouans! qu'on les égorge, ces bandits! qu'on n'en laisse pas un debout! Citoyens et citoyennes des faubourgs, venez venger vos fils, vos pères lâchement assassinés! » Les misérables n'avaient pas de temps à perdre. D'un côté, les troupes de Versailles pénétraient dans le boulevard du Prince-Eugène ; de l'autre, elles entouraient le Père-Lachaise ; mais, par une intolérable fatalité, le principe de notre salut devenait en même temps le principe de notre ruine.

Au bruit du canon et de la fusillade se mêle un tumulte inexprimable sur la place de la Roquette. On entend les cris confus de « Mort aux

traîtres et aux chouans! Vive la République! vive la Commune! » Assassine-t-on des hommes d'ordre ? Vient-on nous assassiner nous-mêmes?

On se préparait à continuer les massacres des jours précédents. Rien de plus affreux, de plus stupéfiant que l'assassinat d'un gendarme et d'un soldat qui venait de se consommer, presque sous nos yeux, à la porte même de notre prison.

Le récit en a été fait au troisième conseil de guerre, dans l'audience du 9 août, par un témoin oculaire, M. Puymoyen, pharmacien de la petite Roquette. Ce récit appartient désormais à l'histoire; il ne saurait être assez médité par les moralistes et les hommes d'ordre.

« L'escorte qui conduisait le gendarme à la petite Roquette était commandée par une jeune femme portant gaillardement son chassepot et son chignon d'emprunt. Je suis entré avec ce malheureux gendarme dans le greffe. Un nommé Briand, qui était chargé de l'instruction sommaire, demanda au gendarme d'où provenaient son pantalon et sa blouse. Celui-ci fit preuve d'un grand courage, tint tête et par son aplomb déconcerta même ce juge d'instruction. Il lui demanda : « Êtes-vous marié et avez-vous de la famille? » Le gendarme répondit avec un

sang-froid admirable : « Oui, je suis marié ; j'ai « huit enfants ! »

« Un instant après, ayant demandé quelle décision on avait prise à son sujet, on me dit qu'il était en *cellule provisoire*. Je tremblai pour lui, car je savais que cela voulait dire qu'on allait livrer le prisonnier à la foule, et que celle-ci allait se précipiter sur lui, l'écharper et l'assassiner. Lorsqu'on disait simplement ; « Cet indi- « vidu ira en *cellule*, » il était fusillé ; mais quand on ajoutait : « en *cellule provisoire*, » le malheureux était livré à la foule qui le mettait en pièces. On le conduisit devant la boutique d'un marchand de couronnes pour le fusiller ; mais, comme les gardes nationaux étaient très-longs à venir, il avait voulu se sauver. On avait couru après lui, on l'avait maltraité et on lui avait déchargé plusieurs coups de fusil.

« On amena ensuite un militaire de la ligne. C'était un jeune homme qui avait vingt et quelques années tout au plus. Il avait les bras liés derrière le dos. Il eut à subir les plus indignes traitements. C'était à qui emporterait des fragments de ses vêtements ; on le laissa presque nu. Un misérable fédéré lui dit : « Allons, mets-toi à genoux ! » puis : « Allons, lève-

toi! » Et pendant ce temps le peloton d'exécution s'apprêtait à décharger ses armes. Ce misérable plaça ensuite un bandeau sur les yeux de la victime; il le lui retira, puis le lui remit. C'était une succession de supplices qu'on se plaisait à lui faire endurer. Enfin on le fusilla et on jeta son corps dans une charrette de marchande des quatre saisons, au lieu de le transporter au Père-Lachaise qui était à deux pas de là. »

Depuis la Bastille, où il venait d'être arrêté, ce pauvre soldat avait été cruellement maltraité par ceux qui le conduisaient; il n'avait plus de chemise, sa capote ouverte laissait voir sa poitrine nue, et son affaiblissement général révélait les horribles traitements qu'il avait dû subir pendant le trajet.

Le sieur Cabot, employé à la grande Roquette, a vu le jeune soldat adossé au mur; voici comment il s'est exprimé dans sa déposition : « Ils lui ont bandé les yeux, lui ont retiré le bandeau ; ils l'ont fait agenouiller, puis se relever, et enfin, après avoir cruellement prolongé son supplice, ils ont fini par le fusiller. »

Tel était, dans sa sinistre réalité, le sort qui nous attendait nous-mêmes.

II

A trois heures et quelques minutes, les lourds verrous de nos cellules, qui n'étaient plus fermées à clé, s'agitent avec une rapidité inaccoutumée. Un de nos compagnons, le caporal Arnoux, a pu tenter ce coup hardi pour nous donner le signal d'alarme. J'étais à genoux, récitant d'une voix éteinte l'office de la veille de la Pentecôte. Mon voisin ouvre vivement la porte de ma cellule : « Courage ! me dit-il ; c'est maintenant notre tour : on nous fait tous descendre pour nous fusiller ! — Courage ! lui répondis-je de mon côté, et que la volonté de Dieu soit faite ? » Je m'étais déjà revêtu de mes habits ecclésiastiques ; je m'avance au milieu du corridor où étaient mêlés, confondus prêtres, soldats, gardes nationaux. Les prêtres et les gardes nationaux avaient une attitude calme et résignée ; les soldats ne pouvaient croire au sort qui les attendait : « Qu'est-ce que nous leur avons fait à ces malheureux ? Nous nous sommes battus contre les Prussiens. Nous avons rempli notre devoir. Pourquoi veulent-ils nous fusiller ?

Non, cela n'est pas possible ! » Les uns poussaient des cris de colère, les autres restaient silencieux et immobiles comme s'ils avaient été le jouet d'un rêve. Les prêtres se mettent à genoux pour se fortifier par une dernière absolution ; l'un d'eux engage les soldats à nous imiter et leur adresse quelques paroles d'encouragement.

Une voix vibrante comme l'airain domine tout à coup ce bruit confus : « Mes amis, écoutez un homme de cœur : ces ignobles scélérats ont déjà tué trop de monde ; ne vous laissez pas assassiner, venez à moi, résistons, combattons ; plutôt que de vous livrer, je veux mourir avec vous ! » C'était la voix du gardien Pinet. Ce généreux enfant de la Creuse, ahuri par tant de forfaits, ne pouvait plus étouffer son indignation ; chargé par le sous-brigadier Picon de nous livrer deux par deux aux insurgés qui nous attendaient au guichet du greffe, il avait fermé sur lui la porte du troisième étage pour nous conseiller et organiser promptement la résistance, prêt à sacrifier sa vie, qui ne courait aucun danger, pour nous aider à sauver la nôtre. Je ne pouvais d'abord croire à tant d'héroïsme. M. l'abbé Amodru avait pris à son tour

la parole et joignait ses protestations à celles de Pinet : « Ne nous laissons pas fusiller, mes amis ; défendons-nous. Ayez confiance en Dieu : il est pour nous et avec nous, il nous sauvera[1] ! »

Les esprits étaient hésitants et partagés. « Se défendre, objectait l'un, est une folie ; nous n'y gagnerons qu'une mort plus cruelle : au lieu d'être simplement fusillés, nous allons être égorgés par la populace ou consumés par les

---

[1] Les dépositions des témoins sont unanimes sur l'ordre donné par la Commune, dans la journée du 27, de mettre à mort les otages qui restaient à la Roquette.

Picon, sous-brigadier à la Roquette, est appelé :

D. Vous étiez à la Roquette le 27 mai? Vous étiez chargé des condamnés? — *R.* Oui.

Le 27, j'étais en train de prendre mon café, le matin. J'entendis entrer des chevaux et je vis une troupe de gardes nationaux arriver. Je demandai qui arrivait. On me répondit: « C'est Ferré qui vient prendre possession de la place. » L'après-midi, il est arrivé une bande de fédérés qui ont empêché d'entrer; ils ont pénétré à l'intérieur avec des papiers à la main, en demandant le reste des sergents de ville et des gendarmes qui étaient internés. » (*Audience du* 9 *août.*)

Dans la même audience, le témoin Vattier raconte que, le 27, les fédérés sont venus à la prison; ils voulaient qu'on leur livrât les militaires qui étaient dans une des sections. Le gardien Pinet prit les clefs de cette section, y monta, et dit à ces militaires : « Ne descendez pas, on veut vous fusiller. » On invita Pinet à descendre. Il s'y refusa en disant : « Non, je ne descendrai pas; je sais ce que vous voulez faire. »

flammes. Faisons monter les gardes nationaux. s'écriait un naïf (je ne croyais pas une telle naïveté possible à la Roquette); nous leur prouverons que nous sommes d'honnêtes gens, et non des voleurs et des assassins. — Ce n'est pas notre vie qu'on menace, s'écriait un soldat dont l'impartiale vérité me fait un devoir de reproduire les paroles, et qui avait aussi peu de discernement que de sens moral; c'est aux curés seuls qu'on en veut : n'allons pas exposer notre vie en cherchant à défendre la leur ! »

Je n'avais pas encore dit une parole; je suivais avec une anxiété facile à comprendre les phases de cette étrange situation; quelques confrères me demandaient ce qu'il y avait à craindre ou à espérer. « Les sergents de ville qui sont au-dessous de vous, s'écriait le gardien Pinet, que les hésitations rendaient plus énergique et plus éloquent, sont disposés à se défendre; ils travaillent déjà à se barricader. A défaut d'armes, nous avons du cœur ; ne vous laissez pas fusiller par ce tas de bandits. »

J'étais convaincu que la résistance, dont je jugeais le succès humainement impossible, était néanmoins le parti le plus digne. Depuis le 18 mars, je ne cessais de protester contre

le silence et l'abdication des honnêtes gens en face des malfaiteurs; pour me montrer jusqu'au bout fidèle à mon programme, je sortis de mon inaction apparente. M. Walbert, ancien officier de paix, et M. l'abbé Carré, vicaire de Belleville, émettent l'idée qu'il faut percer le plancher pour nous mettre en communication avec les sergents de ville enfermés au second étage; et aussitôt ils s'arment de planches et de tringles de fer que nous arrachons de nos lits pour enfoncer le sol. Je me joins à eux. Moi qui le matin n'avais plus la force de me tenir debout et qui n'avais pas reçu une bouchée de pain, je brisais les planches et tordais les tringles avec une irrésistible facilité. En cinq minutes, une large ouverture est pratiquée entre le troisième et le deuxième étage. Les sergents de ville sont prêts à vendre chèrement leur vie. Le sous-officier Teyssier se hisse à travers cette ouverture pour prendre avec Pinet le commandement de l'insurrection.

La cour intérieure de la prison est envahie par une multitude abjecte qui vient assister à notre dernier supplice. Il est plus facile de deviner que de traduire la physionomie et les menaces de cette cohue. Nous plaçons des matelas contre

les fenêtres pour nous mettre à l'abri des coups de feu. Du milieu de la foule un jeune homme nous sommait de descendre et nous couchait en joue avec un cynisme qui frappa mon attention. « Voyez ce misérable, me dit le gardien Pinet; c'est Pasquier, un des deux condamnés à mort par la cour d'assises de la Seine! »

« Le feu est à la barricade! s'écrient quelques soldats: nous sommes asphyxiés! Au secours! »

Le condamné à mort Pasquier était monté avec quelques insurgés pour essayer de vaincre notre résistance. Trois fois il ordonna au caporal Arnoux de défaire la barricade qui fermait l'entrée du troisième étage du bâtiment de l'est; trois fois l'intrépide soldat lui répondit qu'il se ferait plutôt hacher. C'est alors que Pasquier et ses séides mirent le feu à la barricade du principal escalier. Cet incendie devait nécessairement consumer notre prison et nous livrer ainsi aux flammes ou aux assassins de la Commune.

Deux solides barricades avaient été construites contre les deux portes de l'étage avec nos lits et les dalles enlevées au plancher. Je cours à la barricade en feu et me sens enveloppé d'un nuage de fumée. « Rassurez-vous, me dit un soldat dont j'admirai la rare habileté et

présence d'esprit, c'est moi qui ai construit la barricade, j'ai eu soin de ne placer en avant que des matelas; qu'on m'apporte de l'eau! » En un quart d'heure le feu était éteint. J'entendais les insurgés qui tantôt nous menaçaient d'incendier notre bâtiment, de le faire sauter avec des matières explosibles ou de diriger sur lui la batterie du Père-Lachaise, tantôt nous criaient d'une voix perfide : « Vive la ligne! Rendez-vous, et l'on vous donnera la liberté! » Le massacre de ceux qui se fièrent à ces promesses atteste combien elles étaient sincères [1].

---

[1] Les prisonniers qui vivaient encore résolurent de se défendre. Les meurtriers reculèrent; mais ils tendirent un piége en promettant la liberté et en criant : Vive la ligne! Les abbés Surat, Bécourt, Houillon et le sieur Chaulieu furent victimes de cette trahison. Ferré est complice de ces assassinats. Le piége fut organisé par lui. Il donna l'ordre écrit à Ramain de faire sortir les otages. Les conséquences de cet ordre prouvent bien l'intention qui l'a dicté. (*Déposition du témoin Vattier.*)

Voici la déposition du gardien Pinet :

Le témoin Pinet. — C'est un condamné à mort qui a arraché le fusil d'un fédéré pour me mettre en joue. Il y a eu un envahissement par les grilles.

Les fédérés voyaient que nous étions décidés à nous défendre dans notre troisième section; on chercha à nous faire descendre par la persuasion. Mais nous avons refusé, quoique les fédérés eussent crié : *Vive la ligne!* Quatre des otages eurent l'imprudence de partir; ils ont été fusillés. Nous avons

Un membre de la Commune, dont j'ignore le nom, sort du greffe et se présente au milieu de la cour, un registre sous le bras, afin de se rendre compte de la situation. Il se retire vivement impressionné. Quelle décision vont prendre nos bourreaux pour ne pas laisser échapper leurs victimes? L'agitation et l'angoisse sont extrêmes.

Il se produisait en ce moment dans la prison un fait aussi étrange qu'heureux. Pendant que nous organisions une résistance désespérée et que des soldats, plus hardis que prudents, s'écriaient : « Descendons au greffe, allons faire un mauvais parti à la Commune ! » la Commune, effrayée de notre violente résistance et des rapides progrès de l'armée française dans le boulevard du Prince-Eugène et à la barrière du Trône, quittait avec précipitation la Roquette et prenait la direction de Belleville. La populace, étonnée de ce rapide déménagement, crut à un grave danger et s'enfuit à la suite des bandits.

Les insurgés, irrités de la révolte des otages, avaient amené à la hâte de la mairie du

---

fait une barricade, et je suis parvenu à engager les militaires, les gendarmes et les autres otages détenus dans ma section à se défendre énergiquement.

Prince-Eugène, non encore occupée par les troupes de Versailles, deux canons et un obusier, les avaient disposés sur la place de la Roquette pour bombarder la prison et mettre un terme à notre révolte. Témoins de la panique qui s'empare des chefs et des soldats, ils emportent leurs pièces à la suite de la Commune et de la populace, du côté du Père-Lachaise.

Les détenus ordinaires de la prison étaient en proie à une surexcitation dont je ne saisissais pas bien le caractère; ils avaient aux mains des limes, des tranchets, des fusils. La Commune les avait-elle armés pour achever les otages ou simplement pour grossir les bandes qui se battaient derrière les barricades? Je ne savais auquel de ces deux partis il fallait croire. Le fait est que les détenus n'acceptèrent ni le premier, qui leur parut trop odieux; ni le second, qu'ils jugèrent trop peu sûr : ils préférèrent la liberté absolue et s'enfuirent de leur côté, à la suite des insurgés, aux cris de : Vive la république! Vive la Commune! Le directeur François et la plupart des mauvais gardiens avaient également disparu. Les portes de la prison restaient ouvertes [1].

---

[1] Les dépositions des gardiens de la Roquette sont una-

Profitant de ce désordre, les otages laïques du bâtiment de l'ouest, qui devaient être fusillés avec nous, sortirent de la Roquette; presque tous, grâce à leur habileté, purent ou franchir les barricades ou se cacher jusqu'au lendemain dans le dernier repaire de l'insurrection.

Quelques ecclésiastiques les imitèrent; d'autres, notamment Mgr Surat qui avait pris un habit laïque, semblaient hésiter. Les gardiens, guidés par un sentiment plus louable que prudent, les engageaient à fuir. Ce parti me semblait désastreux; les alentonrs de la prison étaient au pouvoir des insurgés dont l'irritation ne connaissait plus de bornes. Je crus devoir avertir le premier vicaire général de Paris, et, à travers les barreaux, lui adresser ces paroles : « Prenez garde! partir, c'est la mort certaine; rester, c'est la mort incertaine! » J'ai su plus tard qu'elles n'avaient pas été entendues. Au sortir de la prison, il fut mis à mort dans des conditions effroyables avec M. Bécourt, curé de

---

nimes sur l'armement des détenus, mais non sur le véritable but de cet armement. Cependant l'attitude furibonde et les rugissements désespérés de Féré dans ce moment suprême ne laissent aucun doute sur son recours à tous les expédients pour achever le massacre des otages.

Bonne-Nouvelle, M. Houillon, des Missions-Étrangères, et M. Chaulieu, employé à la Préfecture de police.

D'après une version très-accréditée dans le faubourg Saint-Antoine, ce serait une jeune fille de seize ans qui aurait tiré à bout portant le premier coup de révolver sur Mgr Surat, en proférant d'horribles blasphèmes. Ce qui est hors de doute, c'est que le corps du vénérable archidiacre fut l'objet de si atroces fureurs qu'il fallut un long et minutieux examen pour le reconnaître [1].

---

[1] Voici le procès-verbal du docteur Colombel chargé de l'autopsie du corps de Mgr Surat :

« Je soussigné, docteur en médecine de la faculté de Paris, certifie avoir fait la levée et l'ensevelissement du corps de Mgr Surat, protonotaire apostolique, archidiacre de Notre-Dame de Paris, le lundi matin 29 mai 1871, dans la cour de la prison de la petite Roquette, et avoir constaté que la mort était due à un coup de feu tiré à bout portant au milieu de la poitrine; la balle, pénétrant à la partie antérieure et médiane du thorax, avait son orifice de sortie dans un point parfaitement symétrique du dos. Après ce coup, sans doute, les meurtriers ont dû appliquer le canon du fusil sur l'œil gauche, et la balle, sortant par le côté opposé, avait entraîné les désordres suivants : l'œil gauche a disparu et toute la partie osseuse est broyée, un large lambeau des muscles de la face est pendant; la partie correspondante de la base du crâne est détruite et laisse à découvert la substance cérébrale; les os du nez broyés ne laissent aucune forme de cet organe; l'œil

Les débats du 6e conseil de guerre chargé de juger, au mois d'avril dernier, les assassins de Mgr Surat et de ses compagnons ont établi par de nombreux et irréfragables documents l'exécrable projet, conçu par les derniers chefs de la Commune, de mettre à mort tous les otages enfermés dans la grande et dans la petite Roquette. L'ordre fut plusieurs fois donné de les faire fusiller par les insurgés réunis autour de ces deux prisons, ou de les écraser par les projectiles de la batterie située dans le cimetière du Père-Lachaise. C'est par suite d'un concours de circonstances inattendues que cette horrible tuerie ne s'est pas accomplie.

Appelé à déposer devant ce même conseil de guerre, dans la séance du 13 janvier, sur l'assassinat de Mgr Darboy et de ses compagnons, j'ai cru, après avoir dépeint l'infernale physionomie des insurgés qui stationnaient dans ces jours sinistres sur la place de la Roquette, devoir

---

droit est encore adhérent par son bord supérieur; toute la partie inférieure de l'orbite, l'os de la pommette et une partie du temporal sont brisés; les muscles de la face sont moins déchirés que du côté opposé.

Paris, le mai 1871,

Signé « Dr H. Colombel,
« ancien interne des hôpitaux de Paris. »

prononcer cette parole qui a visiblement ému l'assistance : « Je regarde comme providentiel, et il faut regarder comme providentiel, qu'avec de tels bandits, maîtres de Paris, on n'ait pas eu à déplorer, en fait d'incendies et d'assassinats, plus de malheurs et d'horreurs. »

Quatre ou cinq prêtres réussirent à se cacher dans le faubourg Saint-Antoine ; les autres rentrèrent dans la prison. J'avais, dans le diocèse de Paris, trois supérieurs hiérarchiques : Mgr Darboy, mon Archevêque ; Mgr Surat, mon Archidiacre ; M. Deguerry, mon Curé. Je devais les laisser tous trois à la Roquette, victimes d'un forfait sans nom !

Il n'est pas inutile d'insister sur les pertes cruelles que les haines religieuses de la Commune ont infligées au clergé de Paris. Elle a mis à mort Mgr Darboy, le premier pasteur du diocèse ; Mgr Surat le premier vicaire général ; M. Deguerry, le doyen des curés et le plus connu d'entre eux ; le Père Olivaint, supérieur de la maison des jésuites ; le Père Ducoudray, supérieur de leur grand établissement d'instruction de l'ancienne rue des Postes ; le Père Captier, dominicain, supérieur du collége d'Arcueil et l'un des hommes les plus compétents dans les

matières de l'enseignement. La Commune avait en outre arrêté trois vicaires généraux : M. Jourdan, M. Bayle et M. Icard, directeur du Séminaire Saint-Sulpice, qui ont providentiellement échappé à la mort dont ils étaient menacés comme tous les autres otages[1].

Le courageux bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, M. Rousse, a rendu au clergé un éloquent et glorieux témoignage dans le discours qu'il a prononcé à la rentrée des conférences :

---

[1] M. Icard et M. Jourdan avaient été incarcérés avec plusieurs autres ecclésiastiques, le premier à la prison de la Santé, le second à la Conciergerie. Voici la déposition faite au troisième conseil de guerre, le mercredi 23 août, par le citoyen Caulet, directeur de la prison de la Santé pendant la Commune :

M. le Président. — Vous avez eu entre les mains un ordre signé Ferré? — *R.* Oui, monsieur le président.

D. Vous rappelez-vous comment était rédigé cet ordre qui vous a été apporté? — *R.* Il était conçu à peu près en ces termes : LE CITOYEN DIRECTEUR DE LA SANTÉ, AUSSITÔT L'ARRIVÉE DES TROUPES DE VERSAILLES DANS PARIS, FERA PROCÉDER A L'EXÉCUTION DES OTAGES.

A la Préfecture de police, M. Jourdan et ses compagnons se virent exposés aux mêmes périls. Après avoir échappé à l'arrêt de mort de Féré, ils purent se soustraire aux flammes, s'enfuir à travers les balles des soldats de la Commune qui se battaient avec acharnement autour de la Préfecture de police et du Palais de justice, trouver un abri dans la maison d'un honnête marchand de vin de la rue de la Sainte-Chapelle, jusqu'à l'occupation du quartier par les troupes françaises.

« Parmi tant de victimes, la Commune avait ses préférences : c'est contre le clergé catholique qu'elle avait d'abord tourné sa haine et déchaîné les fureurs populaires.

« L'Archevêque, le Curé de la Madeleine, des religieux, des prêtres sans nombre furent emprisonnés au hasard, sans motif, sans choix, souvent sans mandat, quelquefois sur le signe d'un voisin ou d'un passant.

« Combien avez-vous arrêté de prêtres, demandait l'un de nous, deux jours avant les massacres, au plus redouté des hommes de la Commune?

« — Je n'en sais rien, mais pas assez. Si l'on m'écoutait, ils y seraient tous. »

« En présence de ces attentats, de ces menaces, de ce jury trié par la Commune, surveillé par son procureur, où l'assassinat allait tenir ses grands jours et rendre ses arrêts, les avocats cherchèrent à faire leur devoir.

« Pour voir les prisonniers ordinaires, il ne fallait qu'un peu de persévérance : il fallait traverser les tribus armées qui campaient dans les couloirs de la sûreté, escalader des groupes d'enfants endormis, de femmes assoupies et d'hommes assouvis, et, au milieu des tonneaux,

des brocs et des bouteilles, pénétrer jusqu'à quelque fonctionnaire important.

« Mais, pour voir les prêtres, on se heurtait à des résistances presque invincibles, et l'on pouvait courir quelques dangers.

« Malgré ces obstacles, plusieurs de ces saints prêtres avant de mourir ont pu voir un visage ami, serrer une main dévouée, entendre des paroles d'encouragement et d'espoir, et recevoir d'une bouche profane ces consolations que tant de fois ils avaient portées à nos âmes voisines de la mort. La veille de sa chute, la Commune avait résolu de les faire juger, et de toutes parts des citoyens courageux s'offraient pour les défendre.

« Hélas ! ils ne devaient avoir ni juges ni défenseurs ; mais il leur est resté parmi vous un témoin pour attester leur courage, la sérénité de leurs derniers entretiens, l'émotion avec laquelle, s'oubliant eux-mêmes, ils parlaient des douleurs de la patrie, et pour dire que, près de paraître devant Dieu, ils élevaient vers lui leur pensée et le priaient pour leurs bourreaux. »

Voici la liste des quarante ecclésiastiques

enfermés à la Roquette comme otages de la Commune.

Ont été fusillés les 24, 26 et 27 mai :

Mgr DARBOY, archevêque de Paris.
Mgr SURAT, vicaire général de Paris.
M. DEGUERRY, curé de la Madeleine.
M. ALLARD, missionnaire.
M. BÉCOURT, curé de Bonne-Nouvelle.
Les RR. PP. Jésuites CLERC, DUCOUDRAY, OLIVAINT, CAUBERT, DE BENGY.
Les RR. PP. de Picpus TUFFIER, ROUCHOUZE, RADIGUE, TARDIEU.
M. SABATTIER, second vicaire de Notre-Dame de Lorette.
M. SEIGNERET, séminariste.
M. HOUILLON, des Missions-Étrangères.
M. PLANCHAT, aumônier, à Charonne.

Ont échappé à la mort :

M. BAYLE, vicaire général.
M. PETIT, secrétaire général.
M. MOLÉON, curé de Saint-Séverin.
M. LARTIGUE, curé de Saint-Leu.
M. BACUÈS, prêtre de Saint-Sulpice.

Le Père BAZIN, jésuite.

MM. PERNY et GUERRIN, des Missions-Étrangères.

Les Pères de Picpus SAINTA, BESQUEUT, FRÉZAL et LAURENT.

M. JUGE, aumônier des Sœurs-Aveugles.

M. AMODRU, vicaire à Notre-Dame des Victoires.

M. CARRÉ, vicaire à Belleville.

M. DELMAS, vicaire à Saint-Ambroise.

M. DEPONTAILLIER, second vicaire de Belleville.

M. GUÉBELS, vicaire à Saint-Eloi.

M. GUILLON, prêtre de Saint-Eustache.

M. LAMAZOU, vicaire à la Madeleine.

M. DE MARSY, vicaire à Saint Vincent de Paul.

MM. GARD et DÉCHELETTE, élèves du Séminaire Saint-Sulpice.

Le danger était si grand pour les otages qui tentèrent de sortir de la Roquette le samedi soir, que le plus habile d'entre eux, M. Rabut, commissaire de police, n'arriva chez lui qu'après avoir failli plusieurs fois perdre la vie.

Au sortir de la prison, il est suivi par quelques insurgés qui veulent le fusiller. Il échappe

à leurs poursuites en faisant un brusque détour; mais bientôt il se trouve pris entre deux barricades. On l'interroge, on profère des menaces; il donne le change en se faisant passer pour un détenu de la Roquette que la Commune vient de mettre en liberté. « J'avais bien deviné à sa mine, s'écrie avec orgueil une citoyenne, que c'était un vrai patriote! » La chance de passer pour un coquin était la meilleure ou la seule bonne. Plus loin, il traverse avec rapidité quelques barricades; les insurgés chargés de les défendre s'étaient installés chez les marchands de vins, où ils s'enivraient aux cris de Vive la Commune! Vive la République! Il lui reste une dernière barricade à franchir sur le boulevard du Prince-Eugène; il doit à la rapidité de sa course d'éviter une grêle de balles dirigées contre lui. Après s'être fait reconnaître de l'armée de Versailles, il reçoit un sauf-conduit et rentre dans son domicile, épuisé d'émotions et de fatigues.

III

Malgré la fuite des insurgés qui devaient nous mettre à mort, nous restions exposés à tous les

dangers, à toutes les surprises, tant que les portes de la prison ne seraient point fermées. C'est alors que j'interpellai en termes presque violents les deux gardiens qui, effrayés des terribles éventualités qu'un retour des bandits pouvait produire, nous pressaient vivement de descendre. « Nous ne sortirons pas, leur répondis-je : les troupes de Versailles seront ici dans quelques heures; si, par votre faute, il nous arrivait malheur, c'est sur vous qu'en retombera la responsabilité. Fermez toutes les portes de la prison et ne les ouvrez qu'aux Versaillais. »

Ils me reprochèrent amèrement une opiniâtreté qu'ils croyaient devoir nous être fatale: mais ils se montrèrent néanmoins fidèles à mon impérieuse consigne.

Quelques otages, justement convaincus que nous ne pouvons sortir d'une situation aussi perplexe que par l'intervention immédiate des troupes françaises, proposent d'arborer le drapeau tricolore au haut de la Roquette, afin d'attirer l'attention sur nous. D'autres objectent que nous sommes encore au milieu des insurgés, et que cet emblème du parti de l'ordre peut les pousser à quelque résolution extrême contre les prisonniers. La question est tranchée par

l'impossibilité matérielle où nous nous trouvons de nous procurer un drapeau et de pénétrer dans l'étage supérieur de la prison.

Vers six heures, un bataillon d'environ quatre cents insurgés arrive au pas de course pour s'emparer de la Roquette; ils ne peuvent obtenir l'ouverture des portes ni par la force ni par la persuasion.

A onze heures du soir, la fusillade, qui retentissait non loin de nous, cessa. Au dehors, des démagogues en délire proféraient contre nous d'impuissantes menaces. Nous faisions une garde sévère et commencions à ouvrir sérieusement nos cœurs à l'espérance. A deux heures trois quarts, la fusillade recommença du côté de la barrière du Trône. Les heures paraissaient plus longues que des siècles. Une formidable barricade occupait, en face de la prison, la rue de la Roquette. Attaquée du côté de la Bastille, elle aurait, à cause de la pente rapide du terrain, opposé une longue résistance; mais, grâce à l'admirable plan tournant et concentrique de l'armée française, les insurgés, foudroyés des hauteurs occupées par nos troupes, quittèrent la barricade en désordre, et un bataillon de l'infanterie de marine s'emparait de la Roquette à

cinq heures quelques minutes [1]. Notre insurrection, qui n'était d'abord qu'une folie, finissait par un vrai miracle. C'était la grande fête de la Pentecôte. Après quatre jours de la plus cruelle agonie qui se puisse imaginer, nous étions, contre toute prévision, toute attente, rendus à la vie et à la liberté.

Pendant que quelques prisonniers crient : Vive l'armée ! Vive la France ! la plupart, troublés par de longues insomnies et des tortures morales qu'aucune langue humaine ne peut traduire, s'obstinent à ne voir dans nos libérateurs que des insurgés déguisés en marins. Alors commença entre les prisonniers et les marins une pittoresque négociation où les premiers, plus incrédules que saint Thomas, ne voyaient partout que des piéges, et où les seconds, d'une patience à toute épreuve, se soumettaient à des exigences qui menaçaient de devenir puériles. On leur avait demandé des armes, des drapeaux, les

---

[1] « 28 mai... La brigade Langourian, traversant la place du Trône, suit l'avenue de Philippe-Auguste, enveloppe la prison de la Roquette à cinq heures du matin, et délivre les otages au nombre de cent soixante-neuf. Les insurgés en avaient malheureusement fusillé soixante-quatre l'avant-veille. » (*Rapport du maréchal de Mac-Mahon sur les opérations de l'armée de Versailles.*)

livres et les papiers du bataillon. Les marins livraient tout aux prisonniers ; et les prisonniers, toujours ahuris et aveuglés, n'étaient jamais rassurés sur l'identité des marins.

Quelques-uns de mes compagnons et moi, qui n'avions jamais cru à un déguisement si parfait, nous étions désolés de la prolongation d'une méprise peu flatteuse pour nos courageux libérateurs. Nous engageons nos compagnons de captivité à nous laisser sortir et à juger, par la manière dont nous serons reçus, de la détermination qu'ils auront à prendre eux-mêmes.

A la vue des marins qui se jettent sur nous, non pour nous massacrer, mais pour nous serrer la main et se réjouir de notre délivrance, nos compagnons reprennent confiance et viennent recueillir leur part de ces cordiales sympathies.

Ma surprise est grande lorsque j'entends un aide de camp du général Vinoy demander avec empressement des nouvelles de Mgr Darboy et de M. Deguerry. « Où sont-ils ? comment se portent-ils ? » Il y avait quatre jours qu'ils avaient été massacrés par la Commune ! On ignorait encore à Versailles et à Paris l'affreuse réalité. Connaissant la profonde affection du brave général Vinoy pour Mgr l'Archevêque de Paris, son aide

de camp me prie de lui donner quelques détails circonstanciés qui sont aussitôt expédiés au général et à Versailles.

On continuait à se battre avec acharnement autour de la Roquette. Nous sommes obligés d'attendre plus d'une heure au greffe où nous retrouvons, dans un désordre hideux, des cartouches, des cigares, des poignards, des fusils, des listes de proscription, des proclamations et des arrêts de la Commune expirante qui n'avaient pu voir le jour.

Un homme à la figure bouleversée et au costume étrange est introduit dans la cour de la prison, escorté d'un peloton de soldats : c'est le capitaine Vérig qui commandait depuis plusieurs jours le poste des insurgés à la prison de la Roquette. Dans la crainte qu'on ne mît pas à mort les otages, il avait, d'accord avec son ami François, muni ce poste de soixante bombes Orsini pour faire sauter lui-même la prison [1]. Ce mal-

[1] François avait à la Roquette une certaine quantité de bombes dites Orsini. D'après les témoins, ces bombes étaient destinées à détruire les otages en cas de surprise. La surprise n'a pas eu lieu; François s'est sauvé avant l'arrivée des troupes régulières, mais les bombes restent comme preuve de ses sinistres projets. (6e *conseil de guerre,* audience du 16 mars 1872.)

heureux, qui s'était rendu redoutable par son exaltation révolutionnaire, faisait partie des bourreaux qui avaient exécuté les six otages le mercredi 24 mai ; il s'était même plusieurs fois vanté d'avoir donné le coup de grâce à l'Archevêque de Paris. Il était resté au poste de la Roquette jusqu'à la dernière heure. Arrêté au moment où il prenait la fuite, il est reconnu par les gardiens de la prison, conduit devant un commandant d'infanterie de marine, interrogé par le commissaire de police qui suivait l'armée, fusillé à côté de nous, contre le mur intérieur de ronde.

Pendant que nous sortons de la prison, la troupe amène à la petite Roquette, pour les mettre à mort, de nombreux insurgés saisis les armes à la main. Ils sont noircis par la poudre, et sur leur figure bouleversée je cherche en vain un signe de loyal repentir. Les uns paraissent abrutis, les autres manifestent une lâche frayeur. Ce sont des physionomies semblables à celles qui m'avaient frappé à la place Vendôme, après la fusillade du 22 mars, des physionomies de repris de justice, de forçats en rupture de ban et de bandits cosmopolites.

Une grosse femme se précipite au devant de

nous pour nous féliciter de notre délivrance : je reconnais la femme Rigoulot, la cantinière de la Roquette, qui était venue l'avant-veille me dire un adieu si lugubre. La joie qui l'anime ne me laisse aucun doute sur ses véritables sentiments. Je la félicitais intérieurement d'avoir su, au milieu des bêtes féroces de Charonne, de Ménilmontant et de Belleville, conserver un cœur humain.

Accompagnés d'une escorte qui portait devant nous le drapeau de la France, nous reprenons en corps, par les hauteurs du faubourg Saint-Antoine, par le Jardin des plantes et les quais de la rive gauche, la route qui doit nous conduire dans nos demeures. A chaque pas nous avons à lutter contre les plus poignantes émotions. Ici, les boulevards sont jonchés d'hommes et de chevaux tués ; à côté de monceaux de cartouches et de chassepots brisés apparaissent des mares de sang ; là, les arbres sont brisés, les maisons trouées par les obus. Les rares habitants que nous rencontrons semblent ahuris et désespérés. Plus loin, nous poussons un cri d'horreur à la vue de l'Hôtel-de-Ville, de la Préfecture de police, du Palais de justice, de l'entrée de la rue du Bac, des Tuileries, des palais du conseil d'Etat

et de la Légion d'honneur en flammes ou en cendres.

A la hauteur de la rue des Saints-Pères, un monsieur et une dame dont je connaissais la figure, mais dont je ne me rappelais plus les noms, m'arrêtent pour me demander si je suis un Père jésuite et si je reviens de la Roquette. Ils veulent avoir des nouvelles du P. Caubert. Je leur apprends qu'il a été fusillé le vendredi avec le P. Olivaint. A ces mots, le monsieur lève les yeux au ciel, pendant que la dame fait un effort sur elle-même pour maîtriser une cruelle émotion. « Vous voyez devant vous, me dit-il, la sœur du P. Caubert ! » C'étaient M. Lauras, un des administrateurs du chemin de fer d'Orléans, et Mme Lauras, née Caubert. Quelques jours auparavant, le P. Caubert écrivait à sa sœur de la prison de Mazas : « Ne prends pas la peine de venir tous les jours savoir de mes nouvelles, puisqu'on ne te permet pas de me voir. C'est une trop longue course pour toi... J'ai écrit à une excellente dame d'aller te voir pour te consoler un peu par ses bonnes paroles. Prière et confiance ! »

J'accompagne au palais Bourbon les soldats qui avaient partagé ma captivité, et, après avoir

échangé avec eux une fraternelle poignée de main, je me dirige du côté de la Madeleine. La place de la Concorde était saccagée, une partie de la rue Royale consumée par le pétrole. Je retrouve debout, mais trouées par la fusillade, l'église de la Madeleine et ma demeure de la rue de la Ville-l'Evêque. Personne ne connaît, et, chose plus étrange encore, presque personne ne veut admettre l'horrible mort de Mgr Darboy et de M. Deguerry. Mes deux confrères présents à la Madeleine expriment les mêmes doutes, opposent la même incrédulité. Lorsque, à l'office des vêpres, je me prépare à monter en chaire pour recommander les victimes aux prières des fidèles, ils me conseillent de différer cette démarche, dans l'espoir que la fatale nouvelle ne se confirmera pas.

Je l'avais apprise à plus de cent personnes, avec prière de la communiquer, à leur tour, aux autres paroissiens de la Madeleine ; et voilà qu'au moment où, en termes émus, mais sobres et mesurés, je demande aux fidèles réunis au pied des autels des prières pour le pasteur du diocèse et le curé de la paroisse indignement fusillés, le mercredi 24 mai, à la prison de la Roquette, un cri de douleur et d'horreur s'échappe de toutes

les poitrines; hommes et femmes se lèvent en désordre comme pour protester; les fidèles les plus respectueux, les plus graves, semblent un moment perdre la tête, et parmi les paroles qui se croisent en face de la chaire, j'entends dominer celles-ci : « Non, non, ce crime n'est pas possible! »

Ce mouvement instinctif d'incrédulité, en face d'un témoin oculaire, était la plus éloquente flétrissure des abominables attentats dont la Roquette venait d'être le théâtre. Ce mouvement était si naturel, que moi-même je disais, la semaine suivante, à un ami haut placé dans le monde religieux, qui m'engageait à rédiger pour l'édification publique un récit de cette sanglante tragédie : « C'est ce que je m'empresse de faire en ce moment : car je crains de ne plus croire, dans quelques jours, aux horribles choses que j'ai vues et entendues. »

Jamais Paris n'avait manifesté une aussi pieuse émotion et versé autant de larmes qu'aux obsèques des nobles victimes de la Commune.

J'extrais les détails suivants d'une étude pleine d'intérêt et d'élévation, publiée sur M. l'abbé Deguerry par M. le baron Imbert de Saint-Amand, premier secrétaire d'ambassade.

« Dès que le corps de l'abbé Deguerry fut retiré, au Père-Lachaise, de la fosse où il gisait pêle-mêle avec les autres victimes, on le déposa dans une chapelle ardente à la Madeleine. Le 7 juin, on le transporta à Notre-Dame, où eut lieu le même jour un service solennel en mémoire de l'Archevêque et des otages. Le cercueil du Curé fut placé à côté de Mgr Darboy. Après la cérémonie, on le reporta à l'église de la Madeleine qui célébra le surlendemain les obsèques de son cher pasteur.

« Je ne me souviens pas d'avoir été jamais témoin de funérailles aussi belles et aussi touchantes. La solennité avait un caractère à la fois religieux et militaire qui convenait bien à l'ancien aumônier de la Garde, au prêtre qui était mort comme un soldat sur le champ de bataille du devoir. Un détachement de chasseurs à pied était rangé en haie sur les marches de l'église. On remarquait dans l'assistance un grand nombre d'officiers en uniforme, entre autres le général Douai et le général de Ladmirault, ces braves qui, en apprenant les détails du massacre des saintes victimes, auraient pu s'écrier, comme Clovis lorsque saint Remi lui racontait les tortures de la passion du Christ : « Que n'é-

tais-je là avec mes Francs ! » L'église était toute tendue de noir. Cette parole de l'Écriture se réalisait : « N'avons-nous pas vu périr sous nos « yeux tout ce qui devait être le soutien de notre « vie? l'allégresse et la joie ne sont-elles point « bannies de la maison de notre Dieu ? » On avait recouvert de voiles de crêpe noir semés d'étoiles d'argent le confessionnal du Curé, la chaire où il avait si souvent édifié les âmes, la place où il avait l'habitude de s'asseoir au chœur et dans le banc d'œuvre.

« Le clergé de la paroisse, ayant des cierges à la main, alla chercher le corps du martyr dans la salle basse où était la chapelle ardente, et entra dans l'église, après en avoir fait extérieurement le tour. A ce moment il y eut des larmes dans tous les yeux. Devant ce cercueil, personne ne pouvait rester insensible. On avait beau se rappeler les versets fortifiants de la Bible : « Les « âmes des justes sont dans la main de Dieu, et « les angoisses de la mort ne les toucheront pas. « Ils ont paru mourir aux yeux des insensés; « cependant ils sont en paix. » On ne voulait pas être consolé. »

Les vrais habitants de Paris ne versaient pas seulement des larmes de douleur en face de tant

d'assassinats, d'incendies et de ruines : ils exprimaient en même temps le désir de se montrer désormais plus fidèles aux leçons de l'Évangile et de résister avec plus d'énergie au parti du mal ; ils semblaient comprendre que ces catastrophes avaient pour but de leur ouvrir les yeux sur la nécessité d'une amélioration morale, et je demandais à Dieu de ne pas laisser s'évanouir les bonnes résolutions des cœurs.

Le R. P. Perraud, de l'Oratoire, traduisait fidèlement ces salutaires impressions à la fin de la belle oraison funèbre de Mgr Darboy, prononcée à Notre-Dame le 18 juillet, en présence de Mgr le Nonce apostolique, de NN. SS. les Archevêques et Évêques de Sens, de Beauvais, d'Orléans, de Troyes, de Sura, de Parium, de Châlons et d'Angers :

« Oui, il faut se décider entre le Christ et la Révolution ; entre l'Évangile, seul fondement de la justice sociale, et des utopies menteuses qui n'ont amoncelé que des ruines.

« Oui, il est temps de choisir entre ceux qui meurent et ceux qui tuent ; ceux qui tuent au nom de la liberté, de la fraternité universelle, de la civilisation, du progrès, et ceux qui meurent victimes comme le Christ, et, comme le

Christ, aimant, bénissant, pardonnant jusqu'au dernier soupir.

« La mort des martyrs, disait saint Jean Chrysostome, c'est la condamnation et l'ignominie du démon ; c'est en même temps la confirmation du christianisme, le fondement de la confiance de l'Église, l'école de la sagesse, le principe et la source de tous les biens.

« Oui, il en est et il en sera ainsi.

« Ces scènes, qu'on a si justement appelées « un mystère effroyable d'iniquité », sont tout simplement la logique du mal poussée jusqu'à ses extrêmes conséquences. Les voilà dans toute leur horreur, ces doctrines perverses dont nous n'avions pas peur tant qu'elles s'enveloppaient de formules discrètes et n'étaient qu'une attaque mesurée et polie contre Dieu, contre son Christ, contre l'Église, contre les principes fondamentaux de la morale et du devoir. L'esprit du mal s'est dévoilé là dans toute sa hideuse laideur. Que ce soit pour son éternelle ignominie et sa définitive condamnation !

« Mais la mort des martyrs, c'est aussi la confirmation du christianisme et le fondement de la confiance de l'Église.

« Le christianisme ! il s'est montré là tel qu'il

s'est fait voir aux premiers siècles de son histoire. Le monde a vieilli; lui n'a pas changé! c'est toujours la même foi, la même patience, la même sérénité, le même tranquille et humble courage! A travers les siècles, tous nos martyrs se donnent la main; ils continuent la même tradition. Puisse aujourd'hui, comme au temps de Tertullien, leur sang féconder la terre et préparer une abondante moisson de vertus chrétiennes! »

Pour conformer sa vie à ces religieuses pensées, il suffit de se rappeler les funestes événements qui les dictaient à l'orateur évangélique.

Des monceaux de ruines et des flots de sang; deux mois, désormais légendaires, de spoliations, d'arrestations, de sacriléges, d'ivresse, de fainéantise, d'orgies de tout genre, funèbre couronnement de scènes indescriptibles où le ridicule le dispute à l'odieux : tel sera dans l'histoire le bilan de la Commune de Paris en l'an 1871. C'est à ces bienfaisants résultats que devait nous conduire son programme de rénovation sociale [1].

---

[1] Nous avons assez souvent dit que la révolution de la Commune, telle qu'elle a été organisée, est UN DES ACTES LES PLUS CRIMINELS DE L'HISTOIRE. (*Times.*)

On ne peut pas reprocher aux apôtres de l'Internationale et de la Commune de nous avoir dissimulé ce programme.

Au mois de juin 1869, au grand meeting de Charing-Cross, le citoyen Vésinier, qui était alors le penseur, l'orateur et l'écrivain de l'Internationale, et qui devait l'être plus tard de la Commune, prononçait un discours où il définissait avec une rare clarté le but politique et social que les travailleurs et les révolutionnaires du monde entier devaient poursuivre :

« Il nous faut vaincre ou mourir, s'écria-t-il. Pour cela, il nous faut hardiment nier Dieu, la famille et la patrie.

« Il faut soustraire nos enfants au joug abrutissant des prêtres, des rois et de la nationalité. (*Applaudissements.*)

« Nier Dieu, c'est affirmer l'homme unique et véritable souverain de ses destinées; c'est tuer le prêtre et la religion. La négation de la divinité, c'est l'homme s'affirmant dans sa force et sa liberté. (*Bruyants applaudissements.*)

« Nier la famille, c'est affirmer l'indépendance de l'homme dès le berceau, c'est arracher la femme à l'esclavage où l'ont jetée les

prêtres et une civilisation pourrie[1]... (*Applaudissements frénétiques.*)

« Quant à la patrie, nous la répudions, parce que nous n'acceptons pas que l'on puisse faire égorger des hommes au nom de la nationalité. Tous les travailleurs, tous les prolétaires sont frères; l'ennemi, c'est la société telle qu'elle est organisée. (*Applaudissements.*)

« La société est mauvaise : donc il faut la changer.

« Travailleurs de tous les pays, à l'œuvre !

« Guerre impitoyable au capital, à la propriété et à tous les gouvernements qui les protégent ! Le droit au travail pour tous, la propriété à tous, voilà notre but.

« POUR Y PARVENIR, NOUS N'ÉPARGNERONS RIEN ; NOUS COMBATTRONS, NOUS MOURRONS, S'IL LE FAUT, A L'OMBRE DU DRAPEAU ROUGE, ÉTENDARD DU SOCIALISME ET DE LA COMMUNE. » (*Hourras enthousiastes.* »

Ces menaces et ces programmes de guerre sociale étaient devenus très-fréquents dans les

---

[1] Ici se trouve sur le rôle très-simplifié du père et de la mère une phrase cynique que le respect de la pudeur publique me met dans l'impossibilité de reproduire.

dernières années de l'Empire et pendant le siége de Paris par les Prussiens. Ils ne pouvaient recevoir une exécution plus littérale. Si les honnêtes gens, qui auraient dû se tenir pour avertis, ont paru médiocrement s'en préoccuper, à qui la faute? Gouvernants et gouvernés feront bien de s'en prendre d'abord à eux-mêmes.

Chaque révolution a son caractère propre. Celle de 1793 voulait supprimer Dieu et les hommes qui repoussaient son programme; celle de 1848 se présentait avec des aspirations socialistes qu'elle ne savait pas bien définir; la révolution de la Commune, en 1871, a réussi à tout souiller, tout outrager, tout salir, autant par ses ineptes conceptions que par ses haines immondes. Quels étaient les principes, les idées de la Commune? Elle n'en savait rien... Elle se laissait emporter au jour le jour par la cupidité, la jalousie, la démence. N'ayant aucune idée à faire prévaloir et toutes les convoitises à satisfaire, elle a eu recours, non aux passions élevées, aux phrases sonores, aux sophismes spécieux, mais aux instincts les plus grossiers, aux expédients les plus avilissants et les plus criminels. Il n'était pas possible aux étranges réformateurs que la haine et le vice ont envoyés de

tous les coins du monde à Paris, de tomber plus bas. Qu'est-il sorti de leur programme? Du sang et de la boue, rien que du sang et de la boue.

Ils ont tenté tout ce qu'aucun révolutionnaire, aucun émeutier n'avait encore osé entreprendre : ils ont foulé aux pieds l'idée de la patrie. « Le sort de l'Alsace et de la Lorraine, disait un de leurs chefs, le sort de Paris et de la France, ça nous est bien égal! Ce qu'il nous faut, c'est la mort aux prêtres et aux riches! » Un autre s'écriait avec la même franchise : « Que nous importe la guerre à l'étranger? Nous ne voulons que la guerre au capital. » Aussi les a-t-on vus, après avoir obstinément refusé de marcher contre les Prussiens, se battre avec acharnement contre les Français.

Que pouvait-on attendre de plus de cette bande d'émeutiers dont la seule vue, sur les places et le long des rues de Paris, m'inspirait l'horreur et le dégoût?

Pour me maintenir dans les bornes de la modération, je laisse à un de nos publicistes [1], qui a également vu de près à l'œuvre les réformateurs de la Commune, le soin de dépeindre

---

[1] M. John Lemoinne.

leurs physionomies en traits indignés, mais d'une irréprochable exactitude :

« Prenez seulement leurs noms : ce ne sont pas même des noms étrangers ; ce sont des noms étranges qui n'appartiennent à aucune nation ni à aucune langue. On dirait qu'on a ouvert les cages et les grilles du Jardin des plantes, et qu'on en a lâché les habitants dans les rues. Paris se demande avec effarement

..... D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfants qu'en son sein il n'avait point portés.

« Avez-vous jamais vu de ces tribus de bohémiens qui, parties des frontières asiatiques, s'avancent, de campement en campement, vers l'Occident, traversent nos provinces, et vont atterrir dans le pays de Galles? Ce sont les *Gipsies*, les *Zingaris*, les peuplades sans terre et sans nom, qui couchent dans leurs voitures, font leur cuisine sur la grande route et portent leur patrie à la semelle de leurs souliers, quand souliers il y a. Les êtres bizarres qui ont mis la main sur Paris sont de cette race ; on est prêt à les contempler avec une curiosité de naturaliste. Et, je le répète, par une sorte de défi jeté au sens commun, ce sont ces sauvages dont

le premier principe est de n'avoir pas de domicile, de n'avoir ni feu, ni lieu, ni Dieu, dont la véritable maison doit être la cabane roulante du berger; ce sont eux qui font une révolution au nom de la Commune, au nom de la cité, au nom de la municipalité, au nom de tout ce qui signifie les intérêts locaux et sédentaires. Quelle comédie! mais aussi quelle tragédie! »

CHAPITRE VI

Statistique des incendies de la Commune.

I

Il faut s'être trouvé à Paris, du 23 au 28 mai, pour se faire une idée exacte de l'effroyable aspect que présentait la grande cité pendant les incendies qui devaient la réduire en cendres. Les combats acharnés que se livraient l'armée de l'ordre et l'armée de la démagogie, les obus qui éclataient dans toutes les directions, les dangers de tout genre qui menaçaient à chaque instant la vie des habitants, étaient certes de nature à inspirer une vive épouvante; mais rien n'était émouvant, terrifiant, exaspérant comme

la vue de tant de monuments livrés aux flammes, de tant de richesses artistiques et intellectuelles accumulées avec un soin religieux pendant une longue série de siècles, et qui allaient disparaître en un jour.

Ceux qui contemplaient ces incendies des hauteurs de la Roquette ou du plateau de Châtillon, se disaient avec effroi que la brillante capitale de la civilisation moderne allait se changer en un amas de décombres, car elle ressemblait à une fournaise ardente, à un vaste brasier d'où s'échappaient des torrents de flammes et des tourbillons de fumée. On ne sait pas assez, ou plutôt on semble oublier aujourd'hui que dans les projets des bandits maîtres de Paris, il ne devait pas rester un monument, une maison debout. Delescluze, à la vue des progrès de l'armée assiégeante, avait renouvelé cette sinistre déclaration : « Paris sautera !... plutôt le brûler tout entier que le livrer aux royalistes !... » Il comptait assez de partisans résolus à tout pour exécuter une aussi infernale menace.

Si les troupes françaises, conformément aux prévisions des stratégistes les plus expérimentés, n'étaient entrées à Paris que deux ou trois jours plus tard, que serait aujourd'hui la capitale de

la France?... Cette entrée précipitée sur laquelle ne comptaient point les soldats de la Commune, jeta le désarroi dans leurs rangs; elle les mit dans l'impossibilité de tout incendier, de tout anéantir. En outre, parmi les habitants honnêtes que les périls du banditisme cosmopolite n'avaient pu éloigner de Paris, il s'en trouva, à l'heure décisive, d'assez courageux pour lutter contre les incendiaires, au péril de leur vie, et les empêcher de tout livrer aux flammes. Il ne faut pas oublier, d'un autre côté, que les mesures qui avaient été prises pour faire sauter de nombreux monuments et brûler des rues entières, ne purent aboutir, soit parce qu'elles avaient été mal combinées, soit parce que ceux qui étaient chargés de leur exécution redoutèrent au dernier moment les conséquences de leur crime.

C'est ainsi que furent sauvés des édifices et des quartiers qui semblaient inévitablement destinés à la destruction. Il faut signaler, entr'autres, la Sainte-Chapelle, merveilleux chef-d'œuvre de l'architecture gothique; Notre-Dame, qui n'est pas seulement un admirable épanouissement de l'art religieux, mais encore un souvenir vivant des traditions nationales de la France; le Louvre, qui renferme les plus grands trésors

artistiques du monde. Le feu avait déjà été mis à ces deux derniers édifices; on ne saurait assez remercier la Providence de les avoir sauvés des flammes et conservés à l'admiration des peuples.

Jamais on n'avait tant apprécié les richesses de tout genre accumulées à Paris par le génie de la France et le travail des siècles, que le jour où une partie de ces richesses venaient de disparaître dans une lamentable catastrophe. Les Anglais qui affluèrent dans la capitale de la France, immédiatement après la défaite de la Commune, s'écriaient à la vue de tant de monuments détruits et de tant de monuments qu'ils trouvaient encore debout : « Jamais nous n'avions soupçonné qu'il pouvait exister à Paris un si grand nombre de chefs-d'œuvre de tout genre ! »

Pour donner une idée précise de l'infernal projet de destruction qui menaçait d'engloutir tout Paris, et des circonstances providentielles qui en empêchèrent la complète réalisation, je raconterai en peu de mots ce qui s'est passé à la rue Royale, la plus riche, la plus imposante par son architecture, et sans contredit la mieux située.

L'ordre avait été donné de la détruire avec le pétrole; les malheureux chargés de cette beso-

gne avaient reçu leur pourboire et s'étaient engagés à ne pas épargner une maison. Un concierge, les voyant arriver, ne perd pas la tête; il leur propose d'aller un moment se rafraîchir dans la cave de « son bourgeois » dont il vante les fins vins. Cette proposition est accueillie avec enthousiasme par les incendiaires ; ils vident avec avidité les bouteilles qu'on leur offre, et tombent dans une ivresse qui ne leur permet plus de mettre le feu à cette habitation.

Un chirurgien fort distingué du quartier aperçoit une bande d'incendiaires qui vont allumer le feu à d'autres maisons. Doué d'une force musculaire exceptionnelle, emporté par l'indignation, il se précipite en jurant au milieu d'eux, assène à droite et à gauche de vigoureux coups de poing et les met en fuite.

Un domestique bien résolu à défendre la propriété de son maître, déclare qu'il se fera plutôt tuer mille fois que d'y laisser mettre le feu, et il exécute en même temps une série de gestes menaçants qui rappellent l'attitude d'un zouave au plus fort de la bataille. Les incendiaires se laissent aussitôt convaincre par cette éloquence toute militaire et s'éloignent en tremblant.

Un médecin qui possède l'estime et la sympa-

thie de tout le quartier de la Madeleine, habite une des maisons placées en face du ministère de la marine. Assisté de son concierge dont il a relevé le moral, il se place au milieu du vestibule qui précède la porte d'entrée, et adresse aux émissaires de la Commune un sermon énergique pour leur démontrer que ceux qui mettront le feu à sa maison seront immanquablement fusillés. Cette exhortation, aussi charitable que bien sentie, produit son effet. Un des incendiaires déclare qu'il n'a nulle envie de se faire fusiller; ses compagnons partagent sa manière de voir et prennent la fuite en entendant le bruit de la fusillade.

Enfin d'autres malheureux qui devaient incendier la rue réfléchissent aux graves conséquences de leur méfait. Ils savent que les troupes françaises se battent vigoureusement non loin de là, qu'elles sont déjà derrière l'église Saint-Augustin; dans quelques heures elles peuvent être maîtresses de la rue Royale. Cette perspective leur cause une vive inquiétude. Ils se débarrassent du pétrole et vont discrètement se mettre à l'abri des balles et des obus qui commençent à tomber dans le quartier.

C'est ainsi qu'ont été préservés les trois quarts

d'une magnifique rue condamnée à la destruction. On ne saurait assez remarquer que le sang-froid et la résolution de quelques individus ont suffi pour prévenir d'épouvantables malheurs.

Voici, par arrondissement, une statistique très-exacte des monuments publics et des maisons particulières qui ont été incendiés par la Commune. Il est souverainement utile de dresser et de conserver le bilan de pareils crimes; c'est un moyen d'en prévenir le retour.

II

MONUMENTS ET MAISONS BRULÉS PAR LA COMMUNE

1er Arrondissement. — Mairie du Louvre.

Monuments publics :

1° Les Tuileries;
2° La Bibliothèque du Louvre;
3° Le Palais-Royal;
4° Le Ministère des finances;
5° La Préfecture de police;
6° Une partie du Palais de justice.

Maisons particulières :

1° Rue de Rivoli, nos 79, 91, 98 et 100.
2° Boulevard de Sébastopol, nos 9 et 11.

2e Arrondissement. — Mairie de la Bourse.

Une maison détruite, le n° 1 de la rue Thévenot.

3e Arrondissement. — Mairie du Temple.

Une maison détruite, le n° 7, de la place du Château-d'Eau.

4e Arrondissement. — Mairie de l'Hôtel-de-Ville.

Monuments publics :

1° L'Hôtel-de-Ville;
2° Les bâtiments qui formaient les annexes de l'Hôtel-de-Ville;
3° L'Assistance publique (avenue Victoria);
4° Le Théâtre lyrique;
5° La Direction de l'artillerie (place de l'Arsenal);
6° La Direction des poudres et salpêtres (place de l'Arsenal);
7° La Capsulerie de guerre (rue de l'Orme);
8° Le Grenier d'abondance (boulevard Bourdon);
9° La Mairie de l'Hôtel-de-Ville (détruite en partie);
10° Le Temple protestant de la rue Saint-Antoine, au coin de la rue Castex.

Propriétés et maisons particulières :

1° Les navires et bateaux qui se trouvaient dans le bassin de la Bastille;
2° Boulevard Beaumarchais, maison n° 1;
3° Rue Saint-Antoine, n° 211;
4° Rue de l'Arsenal, n° 11;
5° Rue de Mornay, nos 4 et 5;
6° Quai de Gèvres, n° 2;
7° Rue de la Tacherie, nos 6 et 8;
8° Rue Saint-Bon, n° 3;
9° Rue Saint-Martin, nos 8 et 10;
10° Rue de Rivoli, nos 33, 35, 37, 39, 82, 84 et 86.

5e Arrondissement. — Mairie du Panthéon.

Fort éprouvé pendant le siége de Paris par les Prussiens, cet arrondissement n'a pas été heureusement atteint par les incendies de la Commune. Les caveaux du Panthéon étaient remplis de poudre; le monument devait sauter; c'est ce qui explique l'absence d'incendies dans ce quartier, l'explosion du Panthéon devant l'anéantir tout entier. Voici, d'après une statistique officielle les matières explosibles entassées dans les caveaux.

« Le 24 mai 1871, les caveaux du Panthéon contenaient :
« 16 millions de cartouches;
« 20 tonneaux de poudre et plusieurs caisses de dynamite. »

6e Arrondissement. — Mairie du Luxembourg.

Le feu fut mis à la vaste poudrière du Luxembourg; l'édifice et tout le quartier devaient immanquablement sauter. Par un bonheur providentiel, une petite partie de la poudrière prit feu, et le quartier ne ressentit qu'une violente secousse.

Maisons incendiées :

1° Rue Bréa, nos 1 et 3;
2° Rue Vavin, nos 2, 18 et 20.
3° Rue de Sèvres, nos 2 et 4;
4° Rue de Grenelle-Saint-Germain, nos 1 et 3, formant également les nos 2 et 4 du carrefour de la Croix-Rouge.

7e Arrondissement. — Mairie du Palais-Bourbon.

Monuments publics :

1° Le Conseil d'État et la Cour des Comptes ;
2° Les Archives de la Cour des Comptes;
3° Le Palais de la Légion-d'Honneur ;
4° L'Hôtel des Dépôts et Consignations.

Maisons particulières :

Le 7e arrondissement a été un des plus éprouvés. Il y a eu à la rue du Bac sept maisons incendiées, et à la rue de Lille dix-sept. Au nombre de ces immeubles se trouvaient de fort beaux hôtels du faubourg Saint-Germain.

8e Arrondissement. — Mairie de l'Elysée.

1° Rue Royale, nos 15, 16, 17, 19, 21 et 23;
2° Rue Boissy-d'Anglas, n° 31;
3° Rue du Faubourg Saint-Honoré, nos 3 et 4.

9e Arrondissement. — Mairie de l'Opéra.

Cet arrondissement était très-menacé par les batteries de la butte Montmartre. Heureusement la rapidité avec laquelle cette formidable citadelle de l'insurrection fut emportée d'assaut, préserva la chaussée d'Antin de terribles malheurs.

10e Arrondissement. — Mairie de l'Enclos-Saint-Laurent.

Monuments publics :

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Maisons particulières :

1° Boulevard Saint-Martin, deux maisons;
2° Rue du Faubourg Saint-Martin, trois maisons;
3° Rue de Bondy, une maison;
4° Boulevard de la Villette, une maison;
5° Rue du Château-d'Eau, une maison.

11e Arrondissement. — Mairie de Popincourt.

Monuments publics :

1° Le Théâtre des délassements comiques;
2° Une partie des magasins réunis,

Maisons particulières :

1° Place de la Bastille, deux maisons;
2° Rue de la Roquette, sept maisons;
3° Boulevard Voltaire (du Prince-Eugène), sept maisons;
4° Rue du Faubourg-du-Temple, une maison;
5° Rue Sedaine, deux maisons;
6° Rue Saint-Bernard, une maison.

12e Arrondissement. — Mairie de Reuilly.

Monuments publics :

1° L'Eglise de Bercy;
2° La Mairie de Bercy.

Maisons particulières :

1° Rue de Lyon, une maison;
2° Rue Lacuée, une maison.

13e Arrondissement. — Mairie des Gobelins.

Monuments publics :

La Manufacture des Gobelins.

On sait que les produits de la manufacture des Gobelins sont pour l'élégance et la variété de beaucoup supérieurs aux produits les plus renommés du même genre.

14e Arrondissement. — Mairie de l'Observatoire.

L'établissement des Filles-Repenties, appelé des Dames-de-Saint-Michel, rue d'Enfer, a été incendié par la Commune.

Dans le 15e Arrondissement, mairie de Vaugirard, pas d'édifice et de maisons incendiés.

Le 16e Arrondissement, mairie de Passy, a eu beaucoup à

souffrir du siége de Paris par l'armée française; mais la Commune n'y a brûlé qu'une seule maison, le n° 59 de la rue d'Auteuil, appartenant à Pierre Bonaparte.

Dans le 17e Arrondissement, mairie des Batignolles-Monceaux, il y a eu seulement un certain nombre de maisons détruites ou fort endommagées par les obus.

Le 18e Arrondissement, mairie des Buttes Montmartre, et le 20e Arrondissement, mairie de Ménilmontant, étaient les deux grands quartiers de l'insurrection. Il n'y a eu que quelques appartements et mobiliers brûlés.

Le 19e Arrondissement, mairie des Buttes-Chaumont, renferme un grand nombre d'usines et de magasins. Plusieurs ont été incendiés par la démagogie, maîtresse de Paris, entr'autres les grands Docks de la Villette dont la perte représente plusieurs millions. Le nombre des maisons brûlées par les agents de la Commune est de vingt-trois. Dans ce nombre figurent l'usine Lapostolet et les magasins Trottot.

Total.	Monuments incendiés. . .	27.
	Maisons incendiées. . . .	123.

Indépendamment des monuments et des maisons livrés aux flammes, il y a un nombre très-considérable de dégâts commis par la Commune dans les propriétés publiques et particulières. Le chiffre des dommages causés par les incendies et les dégâts a été évalué à quatre cents millions. Quant aux registres de l'état civil, aux richesses intellectuelles et artistiques qui ont disparu avec l'incendie de l'Hôtel-de Ville et de la Bibliothèque du Louvre, les pertes sont inappréciables et irréparables.

III

Lorsqu'un parti en vient à de pareilles extrémités, quand il s'attaque non-seulement aux hommes qui ne pensent pas comme lui, mais encore aux monuments qui sont la gloire des nations et l'apanage de l'humanité, ce parti doit être traité comme le parti du crime, le parti de la destruction; la société ne saurait avoir assez de force, assez de résolution pour l'écraser quand il cherche à lever la tête. On discute avec les partis politiques qui veulent faire triompher des idées plus ou moins raisonnables, des formes de gouvernement plus ou moins autorisées par l'expérience; mais avec les hommes qui n'ont qu'un programme, la haine des lois constitutives de l'ordre social; avec les hommes qui tiennent d'une main un chassepot pour assassiner, de l'autre du pétrole pour incendier, la société a le droit et le devoir de se défendre avec une implacable vigueur. Un gouvernement en France qui ne chercherait pas énergiquement à prévenir le retour des crimes et des hontes de la Com-

mune serait un gouvernement incapable ou coupable, un gouvernement par conséquent indigne d'un pays qui a un besoin impérieux de sécurité et de stabilité.

CHAPITRE VII

Conclusion.

I

On a lu, en tête de ce livre, les appréciations morales de Mgr l'évêque d'Orléans sur les causes et le caractère de la révolution de la Commune; elles s'imposent à tout homme sérieux. Mais il ne suffit point aux âmes honnêtes de les approuver et partager; il faut réagir activement contre le mal dont nous souffrons.

C'est le sentiment que m'expriment tous les esprits élevés et pratiques qui ont bien voulu encourager mes récits. Ils envisagent le règne de la Commune moins comme une épreuve infligée à Paris et à la France que comme un défi jeté à l'ordre social.

On me saura gré, dans un sujet aussi grave, de révéler les pensées de quelques hommes recommandables par leur dévouement, leur autorité, leur expérience, et de placer ainsi l'enquête morale du lecteur avant celle de l'auteur.

Le représentant d'une des principales puissances étrangères en France m'écrit que le meilleur moyen de flétrir et de rendre désormais impossibles « les actes barbares qui ont déshonoré le régime de la Commune », c'est de « les signaler à l'indignation de l'Europe civilisée. »

Quelques membres de l'Assemblée nationale, plusieurs magistrats et prêtres de nos grandes cités déplorent le mal que les luttes et les scandales de la Commune ont fait en province. « On a surexcité les bas instincts des méchants, on a bercé les imbéciles des plus fallacieuses promesses. Aujourd'hui, obéissant à une espèce de mot d'ordre, on s'efforce d'atténuer l'effet des horreurs dont Paris a été le théâtre. S'il fallait s'en rapporter aux républicains radicaux, ces horreurs ne seraient que le produit de l'imagination troublée des réactionnaires. Il importe de prémunir les populations contre ces hardis mensonges, et de leur montrer, à la lueur des crimes et les folies de la Commune, à quels abî-

mes conduit l'oubli de Dieu et du devoir. »

Un membre de l'Institut m'écrit de son côté : « Votre travail restera une des pièces justificatives de l'anathème que la conscience humaine a déjà porté et qu'elle continuera de porter d'âge en âge contre les abominables forfaits qui ont souillé Paris et si profondément attristé nos cœurs. Comment notre malheureux pays se relèvera-t-il de l'abîme de dépravation d'où sont sortis de telles calamités et de tels crimes ? Vous indiquez la seule voie de salut qui nous soit ouverte. La France aura-t-elle la sagesse et la force, je ne dirai pas d'y rentrer, mais d'y marcher résolûment ? Il y a des jours où j'en désespère ; mais quand je vois encore autour de moi tant d'éléments de bien, je reprends confiance. »

Un vénérable évêque ne voit de salut pour la France et la société que dans l'union des hommes de bien et un sérieux retour aux idées chrétiennes. « Les honnêtes gens ne s'aperçoivent pas assez que c'est à leur faiblesse qu'il faut imputer une grande partie du mal. Les verrons-nous enfin sortir de leur coupable apathie ? Les catholiques ne comprendront-ils pas la nécessité de s'entendre, de s'unir, de descendre dans l'arène, de faire prévaloir les principes religieux qui

seuls peuvent régénérer et sauver la société ? »

Un de nos meilleurs professeurs de Faculté des lettres, qui, pendant la guerre contre la Prusse, a déployé, en face de l'ennemi, un infatigable patriotisme, me communique ces observations :

« Si quelque chose, je le répète avec vous, est capable de nous sauver, c'est plus que jamais Jésus-Christ et son Évangile. Mais il faut vouloir se sauver ; et ce qui m'effraye, c'est l'insouciance où la France et Paris semblent être du danger qui a failli les dévorer. Est-il concevable qu'à deux mois à peine de distance du honteux régime par lequel Paris a passé, des noms comme ceux que le scrutin a révélés, aux dernières élections municipales, aient pu seulement se produire ? Tant que tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la Commune oseront lever la tête, la France sera en péril. »

A l'étranger, les esprits doués du sens politique ont compris que la révolution qui a souillé Paris menace les grandes villes d'Europe, qu'il importe donc aux hommes de bien de tous les pays de se liguer contre les menées cosmopolites des agents du mal. « Le fait évident en face duquel l'Europe se trouve placée aujourd'hui, dit un des publicistes qui connaissent le mieux son

état social, c'est que la Commune est devenue, dans toutes les grandes villes de notre vieux monde, le mot d'ordre de tous les déclassés et de tous les misérables qui n'ont pas l'énergie nécessaire pour sortir de leur misère par le travail. Ce n'est peut-être pas à Paris qu'on a maintenant le plus sujet de redouter le débordement des passions anarchiques. »

Un homme d'État piémontais, qui, depuis la révolution italienne, consacre son temps et ses facultés aux œuvres de bienfaisance et de moralisation, m'écrit de Turin :

« Vous avez fait avec votre livre une œuvre bien utile, et je veux vous imiter en mettant sous les yeux de mes concitoyens la traduction des actes horribles de la Commune, dont les mauvaises doctrines sont la première cause. Il me semble seulement que les affreux événements de Paris n'ont pas produit une impression proportionnée au mal. Les adhésions et les approbations qui se donnent encore à la Commune et à ses œuvres ne réveillent pas une indignation suffisante. N'est-ce pas une preuve que le mal s'est infiltré profondément dans le corps social ? Ces réflexions sont décourageantes ; mais elles prouvent la nécessité où nous sommes

d'unir nos efforts dans l'intérêt de l'ordre et de protester par notre énergie contre l'audace des méchants et l'inaction d'un trop grand nombre d'hommes de bien. »

Je me reprocherais de ne pas mettre sous les yeux du lecteur les saines et viriles impressions d'un de nos généraux divisionnaires qui, pendant la guerre contre la Prusse et le siége de Paris par l'armée de Versailles, a mis au service de la France une héroïque bravoure. Si nous avions un plus grand nombre d'hommes de cette trempe morale, notre pays aurait vite cicatrisé ses plaies.

« Il faut refaire l'éducation de la nation, s'écrie-t-il, lui rendre la foi, qui est la base de toute vertu; il faut que tout le monde y travaille dans sa sphère d'action, le gouvernement d'abord, puis tous les hommes d'intelligence et de cœur. Il est évident que la démoralisation dans laquelle nous vivons ne peut qu'amener la décomposition de la société et la ruine définitive de notre pauvre France. Soyons plus réfléchis, plus laborieux, plus désintéressés, surtout plus modestes; faisons chacun notre devoir, faisons-le simplement, généreusement, et nous verrons briller des jours meilleurs. »

Ce ne sont donc pas les avertissements re-

ligieux et sociaux qui nous manquent. A nous le soin de les méditer et d'en retirer un profit sérieux.

II

Mes conclusions morales seront simples et rapides. Je croirais faire injure au lecteur en insistant sur les grands enseignements qui s'attachent à des catastrophes aussi douloureuses et aussi écrasantes.

Que peut-on imaginer de plus intolérable, de plus honteux que le régime de la Commune exploitant les victoires de l'étranger et les malheurs de la patrie pour couronner par des crimes sans nom des désastres sans exemple dans l'histoire ?

Premier enseignement. Jamais la Providence n'avait frappé des coups aussi foudroyants pour châtier et pour éclairer un peuple. Il importe donc d'ouvrir les yeux sur le mal grave, exceptionnel qui atteint la société, et de chercher à lui appliquer un remède efficace et durable.

Nous souffrons tous du mal ; nous devons tous nous préoccuper des moyens de le guérir.

Quelques jours après ma sortie de la Roquette, je voulus parcourir de nouveau les lieux de notre captivité, afin de retracer avec précision les événements qui s'y étaient accomplis pendant les derniers jours de la Commune. J'y rencontrai un des juges d'instruction les plus intelligents et les plus religieux du tribunal de la Seine. Je visitai avec lui les endroits les plus marquants, les étages où s'était organisée la résistance aux bourreaux de la Commune, la cellule de Mgr Darboy, de M. Bonjean et de M. Deguerry, le coin du chemin de ronde où s'était consommé l'assassinat des six principaux otages.

Le gardien nous conduisit ensuite à la cellule de Troppmann. « Je croyais jusqu'à ces derniers temps, dis-je au magistrat de la Seine, que les criminels de l'espèce de Troppmann étaient des individualités très-rares ; qu'il fallait cinquante, soixante ans pour en voir éclore un semblable dans les bas-fonds sociaux. Après les faits dont j'ai été témoin à la Roquette, je suis convaincu qu'aux jours de révolution c'est par milliers qu'on les compte à Paris. »

Il me répondit que tous les magistrats qui étudient les mystères de ces bas-fonds ont la même conviction. Qu'on jette un regard attentif sur les couches populaires des grandes villes de France, et l'on sera effrayé des progrès que le vice, l'impiété, l'esprit d'indiscipline, les prédications démagogiques et communistes y ont réalisés depuis vingt années. C'est la démoralisation théorique et pratique à l'état de volcan.

Qui n'a ressenti un mouvement de stupeur et de dégoût à la vue des énormités de tout genre commises par un nombre incroyable de femmes, sous le régime de la Commune? Qu'on se rappelle le langage et l'attitude de la veuve Leroy, une personne de vingt-et-un ans, fort élégante et fort intelligente, qui avait perfectionné son éducation dans les bals et les clubs. D'après les témoignages recueillis par le troisième conseil de guerre et mentionnés à l'audience du 18 septembre, elle s'efforçait de convertir « à des idées plus libérales » les jeunes mères qu'elle surprenait faisant faire la prière à leurs enfants; engageait son favori et esclave, Urbain, le membre de la Commune délégué à la mairie du faubourg Saint-Germain, à faire simplement fusiller toutes les femmes et tous les hommes qui ne prenaient

point une arme pour la cause de la Révolution; pillait et s'appropriait les valeurs et les bijoux des personnes arrêtées; employait l'argent qu'elle puisait dans les caisses publiques à des achats extravagants d'objets de toilette et de luxe; édifiait enfin ses voisins et amis par les déclarations suivantes :

« Il faut que la Commune triomphe; si elle ne triomphait pas, nous ne laisserions pas un carreau debout, pas une pierre l'une sur l'autre, nous anéantirions Paris. Nous incendîrions tout; et, lorsque les Versaillais entreront à Paris, ils ne marcheront que sur des décombres. Quant aux prêtres, ces calotins, nous les avons dévalisés; nous ne voulons pas seulement leur mort, nous les hacherons. »

Il serait donc simplement insensé de ne pas se préoccuper du remède qu'il convient d'opposer à un tel désordre. Je vois partout la ligue savamment organisée des hommes de mal; mais où est la ligue préservatrice des hommes de bien?

Second enseignement. Dans l'horrible catastrophe qui vient de mettre à nu tant de plaies matérielles et morales, chacun a une part plus ou moins grande de responsabilité et de cul-

pabilité : chacun doit donc faire son *meâ culpâ* et chercher à devenir meilleur. Les ouvriers turbulents, les démagogues, l'Internationale, les sociétés secrètes, les déclassés, les gouvernements sans moralité, sont certainement les grands coupables ; mais ils ne sont pas les seuls coupables. Les hommes de lettres qui répandent dans leurs publications malsaines le poison du scepticisme et de l'immoralité; les artistes qui manquent aux lois du respect et de la convenance; les journaux de la bourgeoisie riche et influente qui défendent les principes de la conservation matérielle, en même temps que par leurs attaques contre le Saint-Siége, le clergé, l'Eglise, ils sapent les principes essentiels de l'ordre moral ; les politiques qui prônent brutalement, dans l'intérêt de leurs calculs et de leurs convoitises, la primauté de la force sur le droit; les gouvernants à vue basse qui s'imaginent que les gouvernés peuvent se passer de Dieu et des lois de l'ordre surnaturel, comme ils s'en passent eux-mêmes, tous doivent désavouer et corriger leurs errements. Les hommes religieux, les représentants de l'autorité publique, le clergé des campagnes comme des villes redoubleront de sollicitude et d'énergie pour

étendre et fortifier leur action, pour prendre dans les quartiers populaires travaillés par l'ignorance et le vice une position plus active et plus militante. Le salut n'est qu'à ce prix.

Troisième enseignement. — Le règne de la Commune a dévoilé dans la société un nombre effrayant de scélérats capables de tous les excès. Ils ont foulé aux pieds des principes tellement élémentaires de l'ordre naturel et social, que le régime de la Terreur lui-même se serait fait un scrupule de ne pas les respecter. Les exécutions de la Roquette, de la barrière d'Italie et de la rue Haxo, sans instruction, sans discussion, sans jugement préalable, sont mille fois plus monstrueuses que les exécutions du tribunal révolutionnaire. En 1793, on avait, avec les Danton, les Robespierre, une copie plus ou moins imposante des Catilina de l'antique Rome; en 1871, nous avons eu, avec les Raoul Rigault et les Ferré, les Catilina de l'égout. On ne raisonne pas avec les bêtes féroces, on les musèle. Il faut donc armer la société d'une répression légale proportionnée aux dangers qui la menacent.

Le troisième conseil de guerre, chargé de

juger les membres de la Commune, a-t-il bien répondu à cette nécessité sociale?

Mon respect de la chose jugée n'ira pas jusqu'à reprocher au public de ne pas bien comprendre un arrêt qui renvoie absous ou avec des peines insignifiantes plusieurs chefs de la Commune, c'est-à-dire d'un régime insurrectionnel qui, suivant une parole tombée de haut, « a mis la France à deux doigts de sa perte », et que le *Times*, si peu sévère pour les héros de ce régime néfaste, proclamait dernièrement, en retraçant la physionomie des audiences de Versailles, « un des actes les plus criminels de l'histoire. »

Le public n'a pas compris davantage qu'on ait condamné à quelques centaines de francs d'amende le citoyen Courbet pour avoir renversé, aux applaudissements des Prussiens, la Colonne de la place Vendôme. Personne n'ignorait que le citoyen Courbet avait apporté à ce chef-d'œuvre de vandalisme une opiniâtreté qui dénoterait un scélérat ou un fou furieux, si cet étrange réformateur social, naguère disciple fervent de Proudhon et admirateur passionné des héros de 93, n'avait absolument tenu à se décerner, en face du châtiment qui le menaçait,

un brevet d'idiotisme. N'avons-nous pas également vu presque tous ses confrères de la Commune poser, depuis leur arrestation, non plus comme des loups dévorants, mais comme des agneaux pleins de mansuétude, énumérer avec candeur leurs héroïques efforts pour nous prodiguer tous les biens et nous éviter tous les maux? A les entendre, il ne leur restait plus qu'à monter au Capitole pour rendre grâces aux dieux d'avoir sauvé, au prix d'incroyables sacrifices, la bourse et la vie des honnêtes gens!

Je ne suivrai pas les journaux dans leurs commentaires plus ou moins amers sur les conséquences de cet arrêt, sur ses contradictions avec les arrêts des tribunaux correctionnels, des cours d'assises et d'autres conseils de guerre frappant de peines beaucoup plus graves des hommes seulement coupables d'avoir accepté des mains de la Commune des emplois inoffensifs, ou de s'être laissé entraîner par ses chefs à prendre un fusil.

Je crois plus sage et plus moral de remarquer que dans notre pauvre pays qui se croyait le premier du monde tout était désorganisé, malade et vermoulu; que tout, par conséquent, y est à réformer et à vivifier, les esprits et les ca-

ractères, la vie publique et la vie de famille, les institutions politiques et le recrutement de l'armée, la direction morale de l'individu et de la société, l'organisation de la justice militaire et de l'administration civile. Partout l'ordre est à rétablir, car partout l'ordre était méconnu et troublé.

Mais comme l'ordre matériel a pour fondement et pour appui l'ordre moral, il faut populariser et pratiquer avant tout les grands principes du respect de Dieu, du respect des autres et de soi-même. On a voulu établir la société en dehors des croyances religieuses, faire des lois, créer des institutions, discipliner le peuple sans le secours de la doctrine civilisatrice de l'Evangile : c'était asseoir l'édifice social sur le sable mouvant.

Comment un économiste, un politique, même incroyant ne comprennent-ils pas cette vérité élémentaire : Tant que, au sein des grandes villes, surtout à Paris, l'homme du peuple ne trouvera point dans la foi, dans les pratiques religieuses et les immortels dédommagements de la vie future, un principe de moralité, de force et de consolation, en présence de l'inégalité des fortunes et des positions sociales, des jouissances et de l'oisiveté des heureux du siècle, des épreuves

et des souffrances imprévues qui l'atteignent trop souvent lui-même, il ne saurait y avoir pour la société ni sécurité ni repos?

Jésus-Christ et son Evangile sont toujours le sel de la terre et la lumière du monde. Soustraire la société à cette divine et tutélaire influence, c'est la condamner au crime, à la honte, à la ruine.

NOTE EXPLICATIVE DES FAC-SIMILE

(Page 361).

J'ai emporté les deux documents suivants du greffe de la Roquette, le dimanche matin 28; je les avais trouvés au milieu d'autres pièces qu'y avait laissées la Commune.

Le premier document est écrit et signé de la main de Varlin, le successeur de Delescluze, avec le timbre (rouge) du *délégué civil à la guerre.* C'est un des derniers, probablement le dernier des ordres de la Commune. Il est daté (samedi 27 mai) de trois heures vingt-cinq minutes; et à trois heures et demie les membres de la Commune, déconcertés par l'insurrection des otages et l'approche des troupes françaises, avaient quitté la Roquette et s'étaient dispersés du côté de Belleville. Cet ordre dénote, d'un côté, l'acharnement de la lutte; de l'autre, le projet désespéré des insurgés de se maintenir dans le onzième arrondissement qui se compose du faubourg Saint-Antoine.

Le second document, relatif au service de *sûrete générale*, c'est-à-dire de Ferré, qui en était le chef et l'âme, offre un intérêt capital.

1° Cette pièce a servi pour l'exécution des ordres

de la Commune le 24 mai, le jour à jamais néfaste des assassinats et des incendies. On lit au haut : *Bon pour le 24 mai.*

2° Elle porte au bas de la signature du *délégué à la sûreté générale*, *Th. Ferré*, l'auteur principal des assassinats et des incendies. C'est encore Ferré qui a écrit de sa main : *Bon pour le 24 mai*, ainsi que les mots : *Vu et approuvé, le délégué*, qui précèdent sa signature. Pour ne laisser aucun doute à cet égard, j'ai eu recours à l'autorité incontestée de M. Delarue, l'expert attaché à la Banque de France et assermenté près la Cour d'appel de Paris.

On y trouve également la signature de *Chardin*, le célèbre commandant de la Préfecture de police.

3° Elle porte trois timbres distincts de la Commune. On se rappelle qu'au troisième conseil de guerre les avocats des accusés avaient nié l'existence de ces timbres. Le premier (bleu foncé) est le timbre du *cabinet du délégué à la sûreté générale*, c'est-à dire de Ferré; le second également (bleu foncé), du *Comité de sûreté générale*, chargé d'exécuter les criminels arrêts du Comité de salut public ; le troisième (rouge), de la *mairie du onzième arrondissement*, où la Commune s'était installée en quittant l'Hôtel-de-Ville qu'elle venait de livrer aux flammes.

Citoyen Ferrer

Je ne puis pas vous envoyer de renfort pour l'instant ; mais tenez quand même. Le colonel et l'état major de la 11e retournent à leur corps.

E. Vaslin

3h 25

LE DÉLÉGUÉ ~~CIVIL~~ À LA GUERRE

Cabinet

du

PRÉFET DE POLICE.

1er Bureau

Paris, le 22 Mai 1871

Proposé le 24 Mai

Le Citoyen Pebrette

est autorisé à circuler dans Paris pour les besoins du service de Sûreté Générale

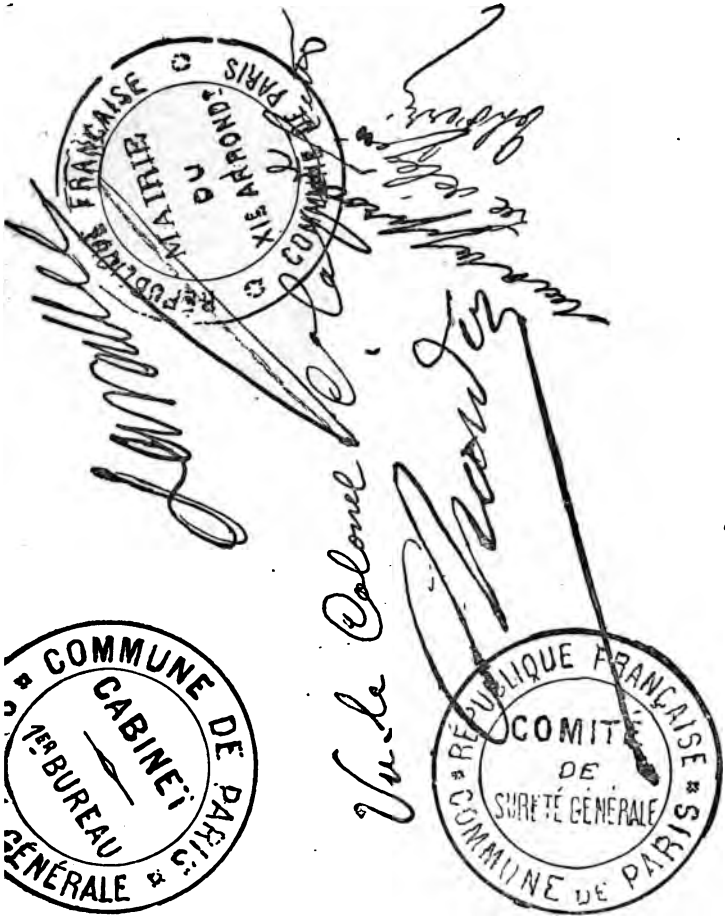
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE
DU
XIe ARRONDt
COMMUNE DE PARIS
Vu le Colonel
COMMUNE DE PARIS
CABINET
1er BUREAU
GÉNÉRALE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMITÉ
DE
SURETÉ GÉNÉRALE
COMMUNE DE PARIS

TABLE DES MATIÈRES

Lettre de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. . . . 5

Préface de la treizième édition. 9

PREMIÈRE PARTIE.

LA PLACE VENDOME. 17

CHAPITRE PREMIER.

La place Vendôme dans la nuit du mardi 21 mars. . 21

CHAPITRE II.

La place Vendôme dans la journée du mercredi 22 mars. 43

CHAPITRE III.

Le renversement de la Colonne Vendôme. 81

DEUXIÈME PARTIE.

LA ROQUETTE. 99

CHAPITRE PREMIER.

Arrestation de M. Deguerry. 109

CHAPITRE II.

Invasion et fermeture de la Madeleine. 129

CHAPITRE III.

La Préfecture de police et Mazas. 175

CHAPITRE IV.

La Roquette. — Massacre des otages. — Quatre jours d'agonie. 197

CHAPITRE V

La Roquette. — Insurrection. — Délivrance. 265